

KANGOO Z.E.

notice d'utilisation





Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

 présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document. Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

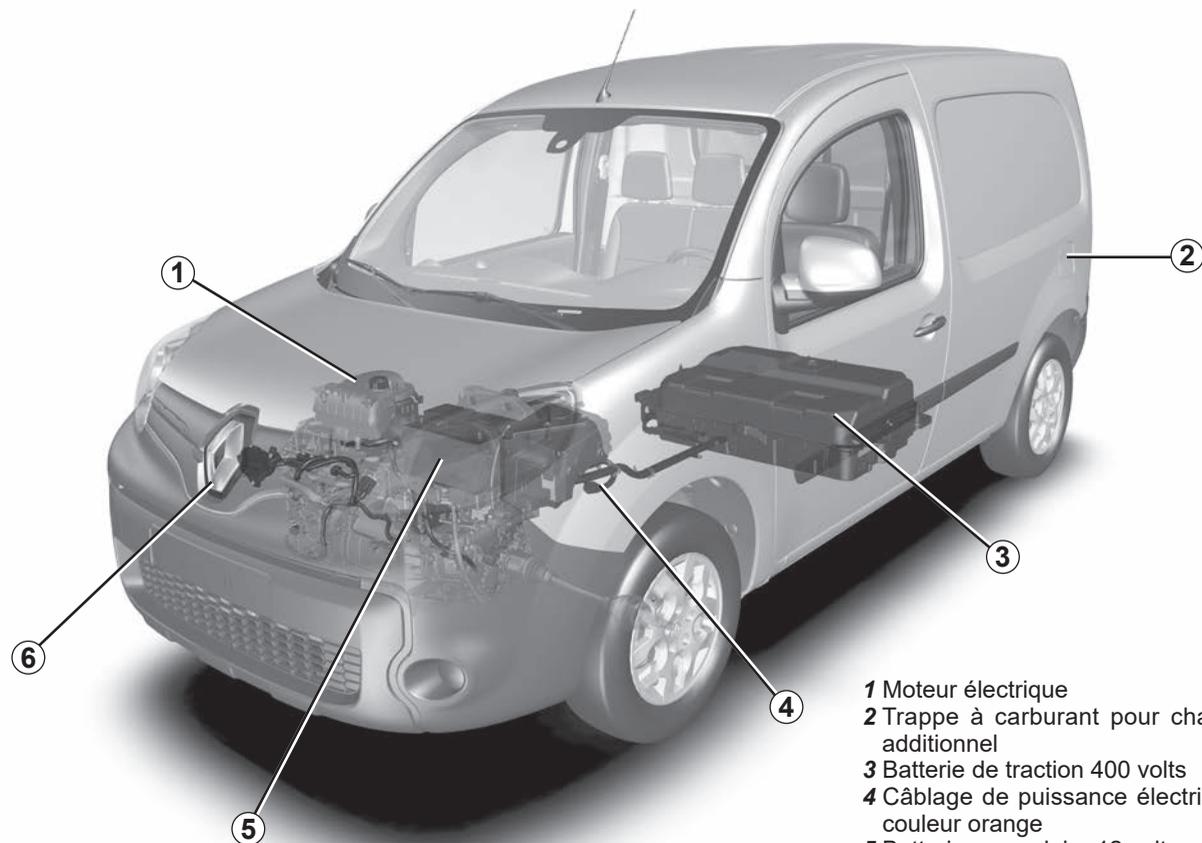
7

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Véhicule électrique : présentation	1.2
Recommandations importantes	1.8
Véhicule électrique : charge	1.9
Clé, télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, supercondamnation	1.19
Ouverture et fermeture des portes	1.24
Condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.30
Appuis-tête/Sièges avant	1.31
Sièges avant	1.34
Cloison de séparation pivotante	1.36
Ceintures de sécurité	1.37
Dispositifs complémentaires à la ceinture avant	1.41
Dispositifs de protection latérale	1.46
Dispositifs de retenue complémentaires	1.47
Sécurité enfants : généralités	1.48
Choix de la fixation siège enfant	1.51
Installation du siège enfant	1.54
Désactivation/activation airbag passager avant	1.63
Poste de conduite	1.66
Volant de direction/Direction assistée	1.70
Témoins lumineux	1.71
Afficheurs et indicateurs	1.74
Ordinateur de bord	1.77
Heure et température extérieure	1.86
Rétroviseurs	1.87
Avertisseurs sonores et lumineux	1.88
Éclairage et signalisation extérieure	1.89
Réglage des faisceaux	1.92
Essuie-vitres, lave-vitres	1.94
Réservoir du chauffage additionnel	1.97

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (1/6)

42519



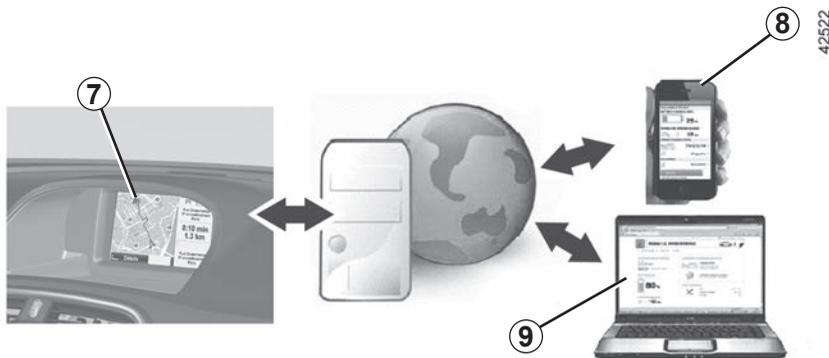
- 1 Moteur électrique
- 2 Trappe à carburant pour chauffage additionnel
- 3 Batterie de traction 400 volts
- 4 Câblage de puissance électrique de couleur orange
- 5 Batterie secondaire 12 volts
- 6 Prise de charge électrique

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (2/6)

Le véhicule électrique possède des caractéristiques spécifiques, mais il fonctionne de façon similaire à un véhicule à moteur thermique.

La différence fondamentale du véhicule électrique est l'utilisation exclusive de l'énergie électrique au lieu du carburant pour les véhicules à moteur thermique.

Nous vous recommandons donc de lire attentivement cette notice qui décrit votre véhicule électrique.



Services connectés

(suivant véhicule)

Votre véhicule électrique dispose de services connectés qui permettent de connaître et/ou de commander :

- l'état de charge de votre véhicule ;
- la programmation de la charge de la batterie de traction en fonction de certains choix proposés ;
- la programmation du conditionnement d'air à distance (reportez-vous au paragraphe « Conditionnement d'air : activation à distance » en chapitre 3) ;
- ...

Vous pouvez accéder à ces services par :

- des systèmes informatiques (téléphones portables **8**, tablettes **9**...) ;
- écran multimédia **7**.

Pour plus d'informations, consultez la notice de l'équipement multimédia ou adressez-vous à un Représentant de la marque.

Il est toujours possible de souscrire à un service connecté ou de le prolonger, consultez un Représentant de la marque.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (3/6)

Batteries

Le véhicule électrique possède deux types de batterie :

- une batterie de traction « 400 volts » ;
- une batterie 12 volts, identique à celle d'un véhicule à moteur thermique.

Batterie de traction

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur de votre véhicule électrique. Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation, elle doit donc être régulièrement rechargée.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre batterie de traction.

Le temps de charge de la batterie varie suivant le type de boîtier mural spécifique ou de borne publique à laquelle vous allez vous raccorder.

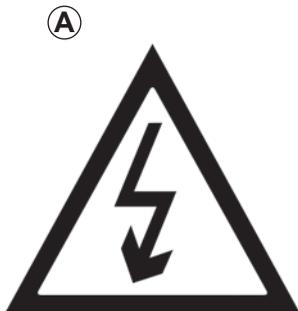
L'autonomie de votre véhicule dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite, de la température extérieure et du profil de la route.

Reportez-vous au paragraphe « Autonomie du véhicule : conseils » en chapitre 2.

Batterie 12 volts

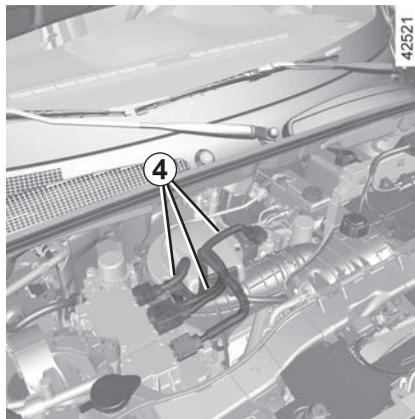
La seconde batterie, qui équipe votre véhicule, est une batterie 12 volts comparable à celle d'un véhicule à moteur thermique : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...).

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (4/6)



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

33436



42521

Circuit électrique « 400 Volts »

Le circuit électrique « 400 volts » est reconnaissable aux câblages **4** de couleur orange et aux éléments repérés par le symbole .



Le système électrique du véhicule utilise une tension d'environ 400 volts. Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement porté sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (5/6)

Conduite

Comme pour un véhicule avec boîte de vitesses automatique, vous devez vous habituer à ne pas utiliser votre pied gauche et à ne pas freiner avec.

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie. Reportez-vous au paragraphe « Économètre » en chapitre 2.

Cas particulier

Après une charge maximale de la batterie et durant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein moteur s'en trouve temporairement réduit. Veuillez adapter votre conduite en conséquence.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré-installés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (6/6)

Bruit

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si le véhicule est en mouvement.

Le moteur étant silencieux, vous entendrez des bruits que vous n'êtes pas habitué à entendre (bruit aérodynamique, pneumatiques...).

À chaque coupure de contact, la ventilation se coupera après une dizaine de secondes environ.

Avertisseur sonore piétons

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

Au démarrage du moteur, l'avertisseur sonore piétons est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.



Lorsqu'une défaillance de l'avertisseur sonore piétons est détectée, le voyant **10** clignote. Consultez un Représentant de la marque.



Votre véhicule électrique étant silencieux, lorsque vous le quittez, mettez systématiquement le sélecteur de vitesse sur **P**, serrez le frein à main et coupez le contact.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES



Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.

Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « 400 volts » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas de choc même léger contre la trappe de charge et/ou du clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » en chapitre 5.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (1/10)

42520



Schéma de principe de la charge

- 1 Boîtier mural spécifique ou borne de charge
- 2 Cordon de charge
- 3 Prise de charge électrique

Pour toutes les questions relatives aux équipements nécessaires à la charge, consultez un Représentant de la marque.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (2/10)



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Charge

Ne pas intervenir sur le véhicule lors de la charge (lavage, intervention dans le compartiment moteur...).

En cas de présence d'eau, de signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans le connecteur du cordon de charge ou dans la prise de charge du véhicule, ne chargez pas le véhicule. Risque d'incendie.

Ne pas tenter de toucher les contacts du cordon, de la prise domestique ou de la prise de charge du véhicule, ni d'y introduire des objets.

Ne jamais brancher le cordon de charge sur un adaptateur, sur une prise multiple ou un prolongateur.

L'utilisation d'un groupe électrogène est interdite.

Ne pas démonter ou modifier la prise de charge du véhicule ou le cordon de charge. Risque d'incendie.

Ne pas modifier ou intervenir sur l'installation électrique pendant la charge.

Lors d'un choc même léger contre la trappe de charge ou le clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus, ne lui faites pas subir de choc...

Contrôlez régulièrement le bon état du cordon de charge.

En cas de dégradations du cordon de charge (corrosion, brunissement, coupure...), du boîtier ou de la prise de charge électrique du véhicule, ne pas les utiliser. Adressez-vous à un Représentant de la marque pour son remplacement.

En cas de non-actionnement du mécanisme de verrouillage du volet de charge et/ou de déverrouillage de la prise de charge électrique du véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (3/10)



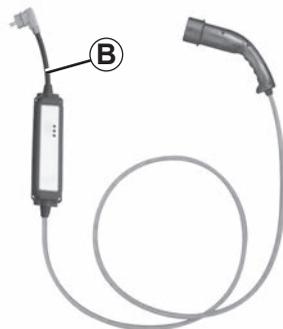
35907

Cordon de charge A

Ce cordon, spécifique à votre véhicule, pour boîtier mural spécifique ou borne publique permet la charge en usage standard de la batterie de traction.

Il est recommandé d'utiliser en priorité un cordon de charge permettant une charge en usage standard de la batterie de traction.

Chaque cordon de charge est rangé dans le coffre du véhicule.



42539

Cordon de charge B

Ce cordon permet la charge :

- en usage standard, sur une prise dédiée (charge en 14 A) au véhicule ;
- en usage d'appoint, sur une prise domestique (charge en 10 A), par exemple, lorsque vous n'êtes pas chez vous.

Dans tous les cas, les prises utilisées doivent être installées conformément aux instructions indiquées dans la notice d'utilisation fournie avec le cordon de charge **B**.



42537

Dans tous les cas, pour le fonctionnement, lisez **attentivement** la notice d'utilisation du cordon de charge **B**.

Ne laissez jamais le boîtier suspendu par le cordon. Utilisez les emplacements **C** pour l'accrocher.

Si un dysfonctionnement apparaît durant la charge (allumage du témoin rouge du boîtier **D**), arrêtez immédiatement la charge. Reportez-vous à la notice d'utilisation du cordon.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (4/10)



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Choix du cordon de charge

Les cordons de charge standards fournis avec le véhicule ont été développés spécifiquement pour ce véhicule. Ils sont conçus pour vous protéger contre les risques de choc électrique pouvant entraîner la mort ou un risque d'incendie.

N'utilisez pas les cordons de charge de vos anciens véhicules, ils ne sont pas adaptés. Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cordon de charge non prescrit par le constructeur est strictement interdite. Le non-respect de cette prescription peut entraîner des risques d'incendie ou de choc électrique pouvant entraîner la mort. Pour le choix d'un cordon de charge adapté à votre véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

Utilisation du cordon de charge **B**

Lisez attentivement la notice d'utilisation livrée avec le cordon de charge pour connaître les précautions d'usage du produit et les caractéristiques techniques requises pour l'installation électrique de la prise.

Installations

Systèmes d'alimentation

N'utilisez que des bornes de charge conformes à l'IEC 61851-1 et des points de connexion protégés par :

- un dispositif différentiel à courant résiduel de 30 mA de type A dédié à la prise utilisée ;
- un dispositif de protection contre les surintensités ;
- une protection contre les surtensions liées à la foudre dans les zones exposées (IEC 62305-4).

Boîtier mural

Faites installer un boîtier mural spécifique par un professionnel qualifié.

Cas d'une charge domestique

Faites vérifier par un professionnel qualifié que chaque prise sur laquelle vous allez raccorder le cordon de charge est bien conforme aux standards et aux réglementations en vigueur relatives aux pays et qu'elle est conforme aux spécificités décrites précédemment dans le paragraphe « Systèmes d'alimentation ».

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : CHARGE (5/10)

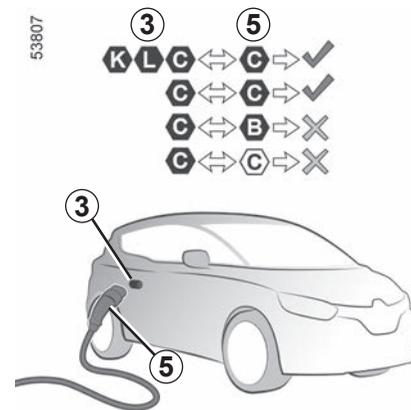
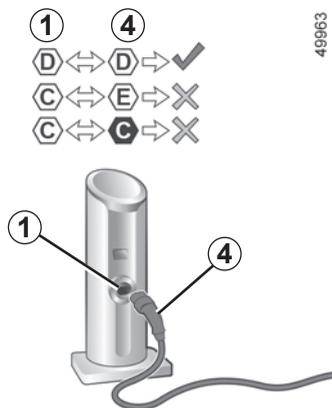
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes

Courant alternatif (AC)

Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.

Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que :

- la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil de la borne de charge **1** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité **4** du cordon ;
- la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **3** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité **5** du cordon.



Type de charge	Courant alternatif (AC)				
Branchement	Borne de charge 1/Cordon de charge 4			Véhicule 3/Cordon de charge 5	
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	C	D	E	B	C

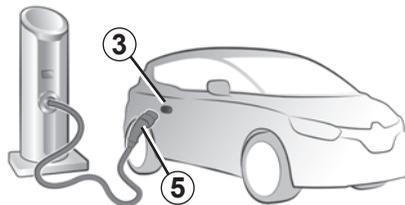
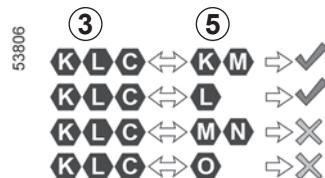
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : CHARGE (6/10)

Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (suite)

Courant continu (DC)

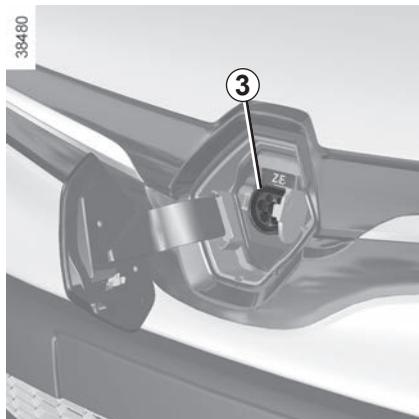
Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.

Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **3** correspondent à la couleur et l'une des lettres de l'extrémité **5** du cordon de charge.



Type de charge	Courant continu (DC)				
Branchement	Véhicule 3/Cordon de charge 5				
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	K	L	M	N	O

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (7/10)



Prise de charge 3

Le véhicule dispose d'une prise de charge située sur le devant du véhicule.

En l'absence de protection de l'installation contre les surtensions, il est déconseillé de charger le véhicule par temps orageux (foudre...).

Précautions

Évitez de charger et de stationner votre véhicule dans des conditions extrêmes de températures (chaud ou froid).

Lorsque le véhicule reste stationné à des températures inférieures à -25 °C environ, la charge de la batterie peut devenir impossible.

Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, évitez de stationner votre véhicule pendant plus de trois mois avec un niveau de charge élevé, surtout pendant les périodes de forte chaleur.

Effectuez impérativement la charge de la batterie de traction après roulage par temps très froid. Dans le cas contraire, la charge peut être plus longue ou impossible.

Conseils

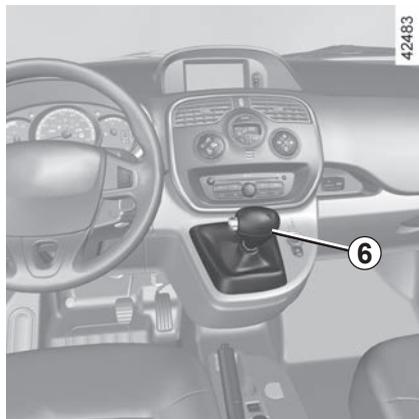
- Par forte chaleur, privilégiez le stationnement et la recharge du véhicule dans un lieu ombragé/couvert.
- La charge est possible par temps de pluie ou de neige.

Nota : en cas d'enneigement, débroyez la neige dans la zone de la prise de charge du véhicule avant branchement ou débranchement. En effet, l'introduction de neige dans la prise peut bloquer l'insertion de la prise du cordon de charge.

Le temps de charge de la batterie de traction dépend de la quantité d'énergie restante, de la puissance délivrée par la borne de charge et des conditions de températures (chaud ou froid). Il s'affiche au tableau de bord lors de la charge. Reportez-vous au paragraphe « Afficheurs et indicateurs » en chapitre 1.

En cas de problème, nous vous conseillons de le remplacer par un cordon identique à celui d'origine. Consultez un Représentant de la marque.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (8/10)

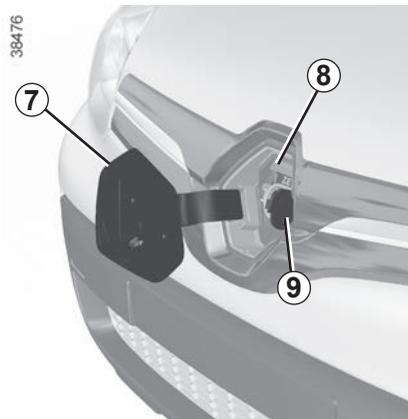


Recharge de la batterie de traction

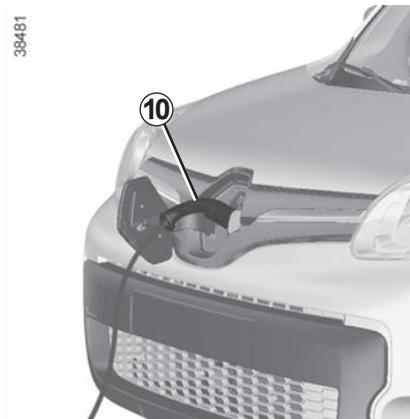
Contact coupé, levier de sélection **6** en position **P** et ouvrants déverrouillés :

- prenez le cordon de charge situé dans le coffre de votre véhicule ;
- sortez-le de son sac de rangement ;
- branchez l'extrémité du cordon à la source d'alimentation (borne, prise domestique...)

Le cordon de charge ne peut être ni branché, ni débranché si les ouvrants sont verrouillés.



- ouvrez la trappe de charge **7** ;
- ouvrez le clapet **9** ;
- saisissez la poignée **10** ;
- branchez le cordon au véhicule ;
- assurez-vous du bon encliquetage du cordon de charge. Le témoin  s'allume au tableau de bord et le témoin Z.E. **8** s'allume en bleu puis clignote rapidement.



Il est impératif de bien dérouler le cordon de charge afin de limiter son échauffement.

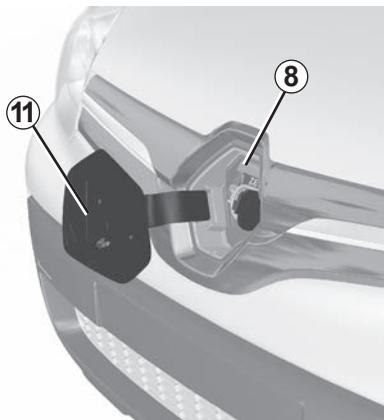


Ne pas utiliser de prolongateur, de prise multiple ou d'adaptateur.

Risque d'incendie.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (9/10)

38476



Le cordon de charge est verrouillé automatiquement au véhicule. Ceci rend impossible le débranchement du cordon du véhicule.

Le début de la charge est visualisé par cinq clignotements des feux de détresse. Un message au tableau de bord vous indique le temps de charge restant et le témoin Z.E. **8** clignote lentement.

À la fin de la charge complète, le témoin Z.E. **8** est fixe et bleu puis s'éteint après plusieurs minutes.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre véhicule.

Si le témoin Z.E. **8** s'allume en rouge, le véhicule ne pourra pas débuter la charge, recommencez la procédure de mise en charge.

Si le problème persiste, changez de source d'alimentation (borne...) ou consultez un Représentant de la marque.



Pour ne pas perturber le système de surveillance de la charge, ne pas installer de bande antistatique sur le véhicule.



~230V/240V



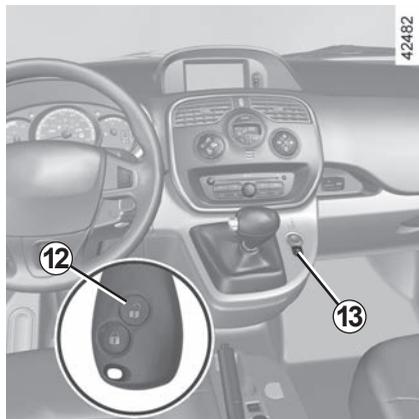
43263

Étiquette 11

L'étiquette **11**, située sur la trappe de charge vous rappelle les instructions sur l'ouverture et la fermeture de celle-ci :

- véhicule à l'arrêt, le clapet et la trappe de charge peuvent être ouverts ;
- véhicule en roulage, le clapet et la trappe de charge doivent être impérativement fermés.

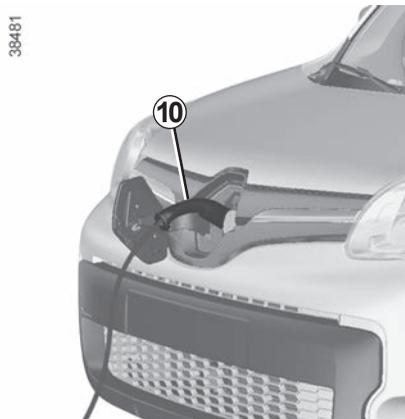
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (10/10)



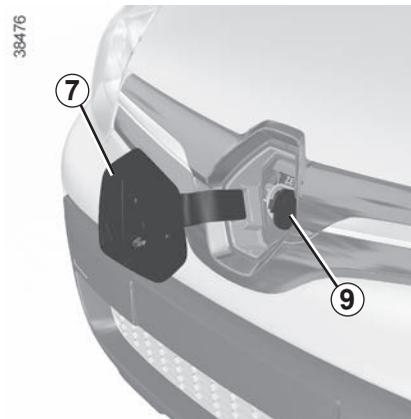
Précautions à prendre lors du débranchement de la prise

- Appuyez sur le bouton **12** de la télécommande à radiofréquence ou le contacteur **13** pour déverrouiller le cordon de charge du véhicule ;
- saisissez la poignée **10** ;

Après appui sur le bouton de déverrouillage du cordon de charge, vous disposez de 30 secondes environ pour le débrancher avant qu'il se verrouille de nouveau.



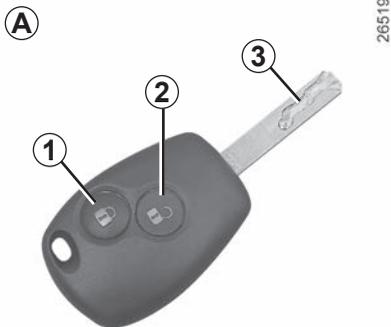
- débranchez le cordon de charge du véhicule. Le témoin  s'éteint au tableau de bord ;
- fermez le clapet **9** ;
- fermez la trappe de charge **7** ;
- débranchez le cordon de la source d'alimentation ;
- rangez le cordon dans son sac de rangement puis dans le coffre.



Nota : juste après une charge importante de la batterie de traction, le cordon peut être chaud, manipulez-le par les poignées.

Respectez impérativement l'ordre des opérations de débranchement.

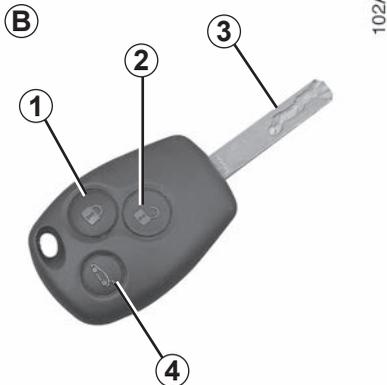
CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)



Télécommande à radiofréquence A

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants et du cordon de charge.
- 3 Clé codée de contacteur-démarrreur, de la porte conducteur et du bouchon de remplissage carburant.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que les fonctions décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).



Télécommande à radiofréquence B

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Clé codée de contacteur-démarrreur, de la porte conducteur et du bouchon de remplissage carburant.
- 4 Verrouillage/déverrouillage du coffre et, suivant véhicule, des portes latérales coulissantes.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

Nota : si aucune porte n'est ouverte dans les 2 minutes (environ) suivant le déverrouillage par la télécommande, les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

Remplacement, besoin d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

- En cas de remplacement d'une télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule chez un Représentant de la marque car il faut le véhicule avec la télécommande pour initialiser l'ensemble.
- Suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile, reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5.

CLE, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (1/2)

A



26519

Le verrouillage ou le déverrouillage des portes est assuré par la télécommande. Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer (reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5).

B



102A

Verrouillage des portes

Télécommande A ou B

Pressez le bouton de verrouillage 1.

Le verrouillage est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a condamnation puis décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CLE, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (2/2)

A



26519

Déverrouillage des portes

Télécommande A ou B

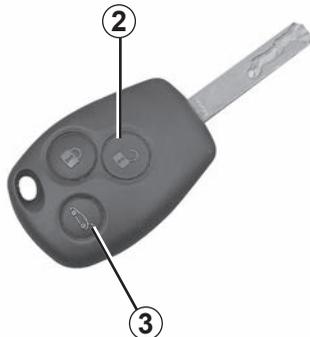
Pressez le bouton de déverrouillage **2**.

Un appui court permet de déverrouiller toutes les portes.

Un appui court sur le bouton **3** permet de déverrouiller/verrouiller le coffre et, suivant véhicule, les portes latérales coulissantes.

Le déverrouillage est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

B

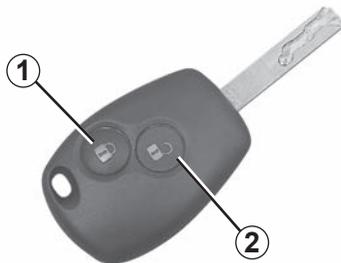


102A

Nota : le déverrouillage des ouvrants entraîne le déverrouillage du cordon de charge au véhicule.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que les fonctions décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

SUPERCONDAMNATION

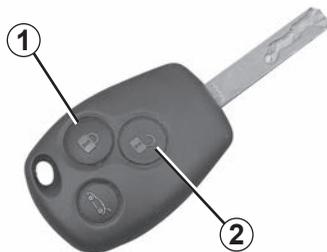


26519

Lorsque le véhicule en est équipé, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.



102A

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux appuis successifs sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **cinq clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Pour désactiver la supercondamnation

Déverrouillez le véhicule à l'aide du bouton **2**.

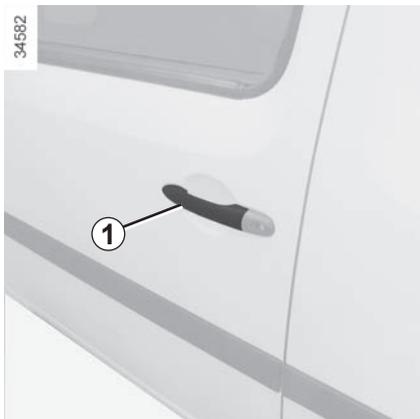
Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Particularité

Pour les véhicules équipés de la supercondamnation, véhicule en charge, à chaque décondamnation, ouverture ou fermeture de l'une des portes, assurez-vous que la charge est toujours en cours.

Dans le cas contraire, il est nécessaire de relancer la procédure de charge (branchement du cordon, programmation...). Reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/4)



Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **1**. Pour le déverrouillage des portes, reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : utilisation » en chapitre 1.

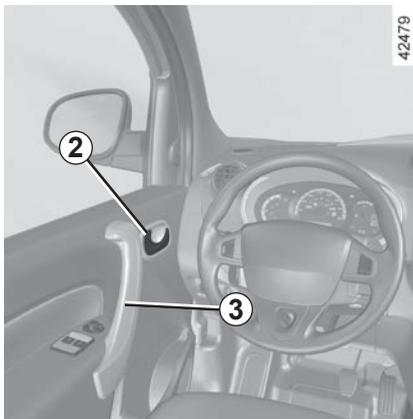
Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2**.

Fermeture de l'intérieur

Tirez la poignée **3**.

Nota : n'utilisez pas la poignée **2** pour fermer la porte.

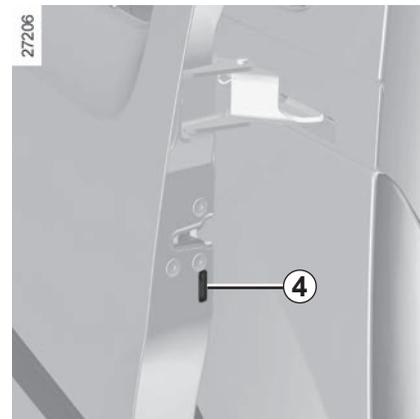


Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés (risque de décharge de la batterie 12 volts).



Ce témoin vous indique qu'une porte est ouverte ou mal fermée.



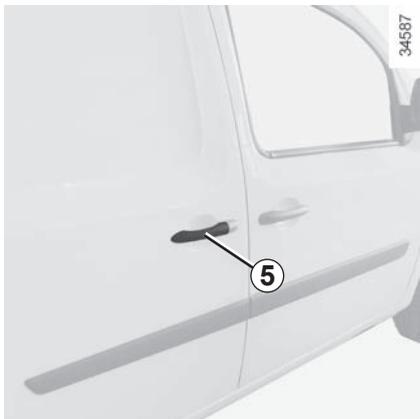
Sécurité enfants

(suivant véhicule)

À l'arrière, pour rendre impossible l'ouverture de la porte latérale de l'intérieur, déplacez le levier **4** à l'aide de l'embout de la clé du véhicule.

Vérifiez, de l'intérieur, que la porte est bien condamnée.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/4)



Porte latérale coulissante

Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **5** et faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci. Pour le déverrouillage des portes, reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : utilisation » en chapitre 1.

Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **7**, puis à l'aide de la poignée **6**, faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci.



Fermeture de l'intérieur

Tirez la poignée **5** vers l'avant du véhicule jusqu'à la fermeture totale de la porte.

Par mesure de sécurité, la porte latérale coulissante située du côté de la trappe à carburant se bloque lors de l'ouverture de cette dernière. Pour plus d'informations, reportez-vous au paragraphe « Verrouillage, déverrouillage centralisé des portes » en chapitre 1.

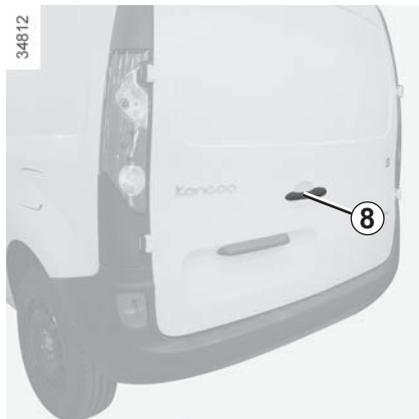


Recommandations concernant la porte latérale coulissante

L'ouverture et la fermeture de la porte doivent s'accompagner, comme pour tout ouvrant du véhicule, des précautions suivantes :

- vérifiez qu'aucune personne, animal ou objet ne risque d'être agressé lors de la manœuvre.
- Utilisez uniquement et exclusivement les poignées internes et externes pour manœuvrer la porte.
- Manœuvrez la porte avec précaution, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture.
- Attention, lorsque le véhicule est garé en pente, ouvrez complètement la porte avec précaution jusqu'à position de blocage.
- Assurez-vous toujours que la porte coulissante est complètement fermée chaque fois que le véhicule est en mouvement.
- N'utilisez pas le support inférieur comme marchepied.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (3/4)



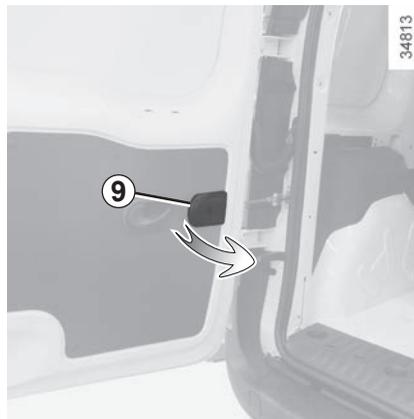
Portes arrière battantes

Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **8**. Pour le déverrouillage des portes, reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : utilisation » en chapitre 1.



En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes. Risques de blessures.



Ouverture maximale des portes

Pour chaque porte, tirez sur la palette **9** pour libérer le tirant de porte. Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.

Fermeture manuelle de l'extérieur

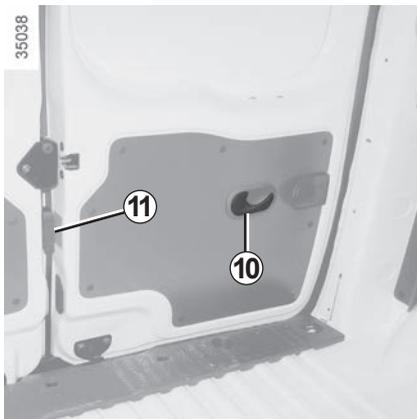
Fermez d'abord la petite porte, puis la grande porte.

Ramenez chacune des portes en position presque fermée et terminez en les claquant.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, si la porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués. Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la réglementation nationale.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (4/4)



Portes arrière battantes (suite)

Ouverture de l'intérieur (suivant véhicule)

Tirez la poignée **11** et ouvrez la porte. Manœuvrez le levier **10** pour ouvrir la petite porte.

Fermeture de l'intérieur

Fermez d'abord la petite porte, puis la grande porte.

Ramenez chacune des portes en position presque fermée et terminez en les claquant.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE CENTRALISÉ DES PORTES (1/2)



Commande de verrouillage et de déverrouillage de l'intérieur

Elle permet la commande simultanée des serrures de toutes les portes. Verrouillez ou déverrouillez les portes en appuyant sur le contacteur **1**. Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.



Ne quittez jamais votre véhicule clé à l'intérieur du véhicule.

Verrouillage des ouvrants sans la télécommande

Moteur arrêté, contact coupé, portes latérales coulissantes fermées, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **1**.

Assurez-vous d'avoir votre clé sur vous avant de sortir du véhicule.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la clé, pour la porte conducteur.

Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur **1** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, une porte au moins est déverrouillée.

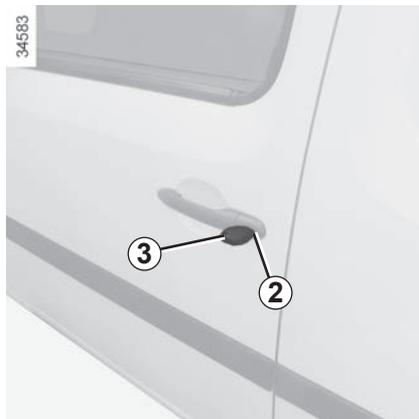
Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

Le déverrouillage des ouvrants en appuyant sur le contacteur **1** entraîne le déverrouillage du cordon de charge au véhicule.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE CENTRALISÉ DES PORTES (2/2)



Commande manuelle

Utilisation de la clé

Verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur en introduisant la clé 3 à fond dans la serrure 2, puis en tournant la clé.

Pour plus de précisions sur les télécommandes, reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : utilisation » en chapitre 1.

Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis 4 (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte. Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.



L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour les portes avant.

Porte latérale coulissante (côté bouchon de remplissage carburant)

Pour éviter que la porte ne vienne percuter le pistolet de remplissage carburant, un système mécanique la bloque dès lors que la trappe de remplissage carburant est ouverte.

Après le remplissage, remplacez le bouchon dans son logement et fermez la trappe. La porte est à nouveau utilisable.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Moteur démarré, appuyez sur le bouton **1** environ 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore. Le témoin intégré à la commande s'allume lorsque les ouvrants sont verrouillés.

Pour la désactiver

Moteur démarré, appuyez sur le bouton **1** environ 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore.

Principe de fonctionnement

Au démarrage, le système condamne automatiquement les portes dès que vous atteignez environ 7 km/h.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique), vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés et que le problème persiste, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Assurez-vous également que la condamnation n'a pas été désactivée par erreur.

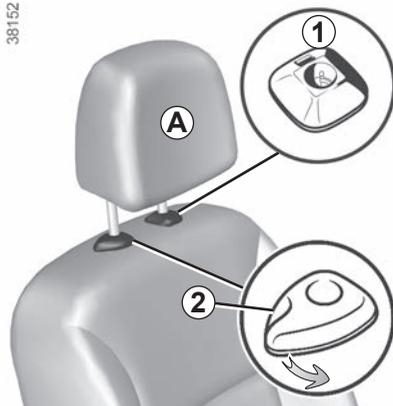
Si c'est le cas, voir la procédure d'activation.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

APPUI-TÊTE AVANT (1/3)

38152



Appui-tête A

Pour monter l'appui-tête

Tirez-le vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour descendre l'appui-tête

Tirez la languette **2** vers l'avant, montez légèrement l'appui-tête pour le débloquent et accompagnez-le dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

Pour enlever l'appui-tête

Montez-le dans sa position la plus haute. Appuyez sur le bouton **1** et levez l'appui-tête pour le libérer.

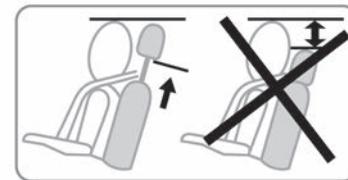
Pour remettre l'appui-tête

Avant tout, veillez à l'alignement et à la propreté des tiges de l'appui-tête.

Tirez la languette **2** vers l'avant.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux, crantages vers l'avant (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

Accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.



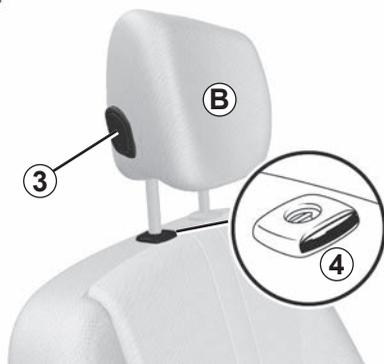
26342



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et l'appui-tête doit être minimale.

APPUI-TÊTE AVANT (2/3)

27323



Appui-tête B

Pour monter l'appui-tête

Tirez-le vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton 3 et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

Pour enlever l'appui-tête

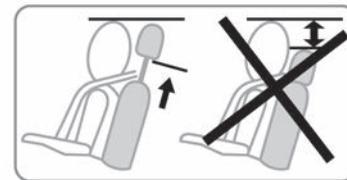
Montez-le dans sa position la plus haute. Appuyez sur le bouton 4 et levez l'appui-tête pour le libérer.

Nota : lorsque l'appui-tête est extrait, veillez à ne pas modifier le positionnement des tiges.

Pour remettre l'appui-tête

Si le réglage des tiges a été modifié, sortez-les au maximum en tirant dessus. Veillez à leur alignement, leur propreté et, en cas de difficultés, vérifiez que les crans sont vers l'avant. Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton 3 et enfoncez l'appui-tête au maximum.



26342



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et l'appui-tête doit être minimale.

APPUI-TÊTE AVANT (3/3)



Appui-tête C

Pour monter l'appui-tête

Tirez-le vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur la languette **5** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

Pour enlever l'appui-tête

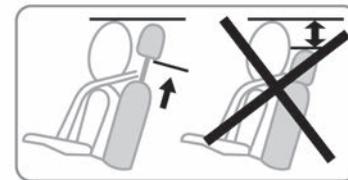
Montez-le dans sa position la plus haute. Appuyez sur les languettes **5** et **6** et levez l'appui-tête pour le libérer.

Nota : lorsque l'appui-tête est extrait, veuillez à ne pas modifier le positionnement des tiges.

Pour remettre l'appui-tête

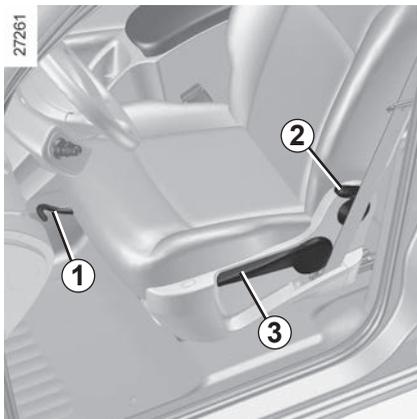
Appuyez sur la languette **5**.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux, crantages vers l'avant et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veuillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et l'appui-tête doit être minimale.

SIÈGES AVANT (1/2)



Pour avancer ou reculer

Suivant le siège, levez la barre **1** ou la poignée **4** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur

Manœuvrez le levier **3** autant de fois que nécessaire :

- vers le haut pour monter l'assise ;
- vers le bas pour descendre l'assise.



Pour incliner le dossier

Suivant le siège, baissez ou levez le levier **2** et basculez le dossier jusqu'à la position désirée.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Après réglage, veuillez au bon verrouillage des sièges.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

Pendant la manipulation du siège, veillez à ce que rien ne vienne gêner les parties en mouvement et leur verrouillage.



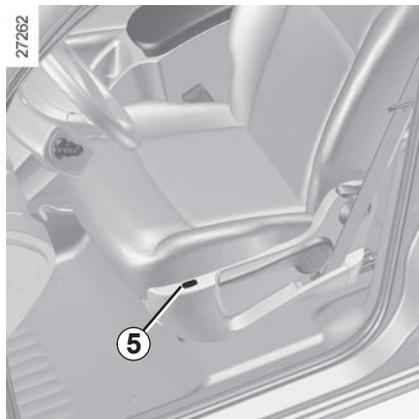
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers des sièges.

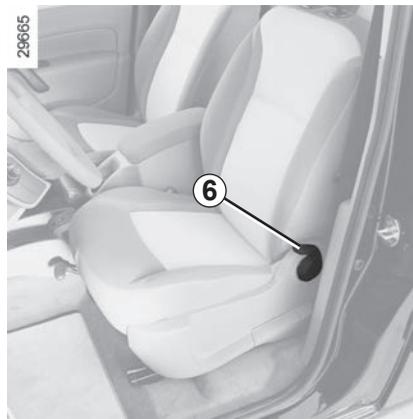
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT (2/2)



Siège chauffant

Contacteur de démarrage sur une position autre que la position « Stop et blocage de direction » St, actionnez le contacteur **5**, un voyant lumineux s'allume.



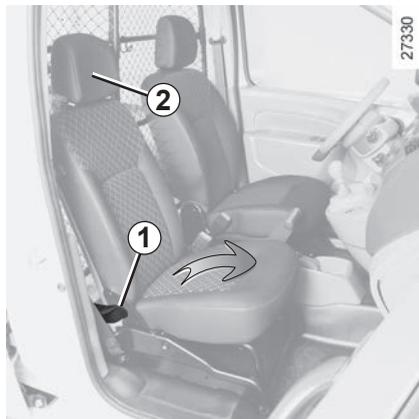
Anomalies de fonctionnement

(suivant véhicule)

En cas de non-fonctionnement de la porte latérale coulissante, baissez la manette **6**, maintenez la commande pendant le basculement du dossier et faites coulisser le siège vers l'avant.

Pour remettre le siège en position confort, faites-le coulisser vers l'arrière. Réglez le siège et assurez-vous de son bon verrouillage.

CLOISON DE SÉPARATION PIVOTANTE



Pour faire pivoter la cloison

- Déverrouillez l'assise en pivotant la poignée **1** vers le bas ;
- relevez l'assise du siège passager avant à la verticale (flèche) ;
- baissez l'appui-tête **2** au maximum ;
- déverrouillez le dossier en pivotant à nouveau la poignée **1** vers le bas et amenez-le à l'horizontale. Pour faciliter la manœuvre, faites pivoter l'appui-tête **2** ;



- déverrouillez la partie pivotante en soulevant le loquet **3** ;
- repositionnez l'assise en procédant en sens inverse.

Lors de la manipulation de la cloison pivotante, veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas endommagée. Maintenez-la contre le côté lorsque vous faites pivoter la cloison.



- Faites pivoter la partie mobile à angle droit et verrouillez-la au point **5** en rabaisant le loquet **3**.

Nota : avant de remettre la partie pivotante en position initiale, assurez-vous de la propreté du point de verrouillage **4**.

Masse maximum sur le siège en position tablette 80 kg uniformément répartis.



Ne roulez jamais avec la partie pivotante non verrouillée. Risque de blessures.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/4)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière. Reportez-vous au paragraphe « Banquette arrière : fonctionnalités » chapitre 3.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite;
- **réglez la position du volant.**



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/4)



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rap- pelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.



Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du passager avant

Il s'allume sur la console **6** à la mise sous contact et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Suivant véhicule, lorsque le siège est occupé, si l'une de ces ceintures n'est pas bouclée ou s'est débouclée et que la vitesse du véhicule est supérieure à

20 km/h, le témoin  clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : suivant véhicule, un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.



CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/4)

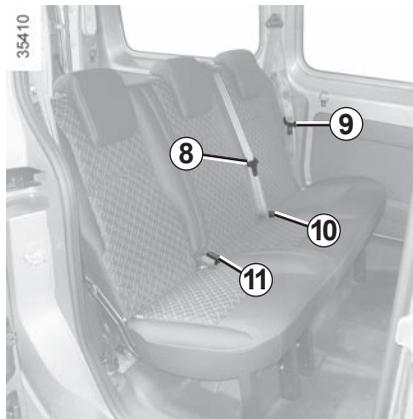


Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité avant

Utilisez le bouton **7** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax **1** passe comme indiqué précédemment :

- pour descendre la ceinture, appuyez sur le bouton **7** et baissez simultanément la ceinture ;
- pour monter la ceinture, appuyez sur le bouton **7** puis levez-la à la hauteur désirée.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle jusqu'à l'encliquetage du pêne **8** dans le boîtier de verrouillage **11**.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière. Reportez-vous au paragraphe « Banquette arrière : fonctionnalités » en chapitre 3.

Ceintures arrière latérales

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **9** dans le boîtier **10** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **9**).

L'ajustement s'effectue de la même manière que pour les ceintures avant.

La version **cinq places** est conforme à la réglementation locale du pays de commercialisation.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/4)



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/5)

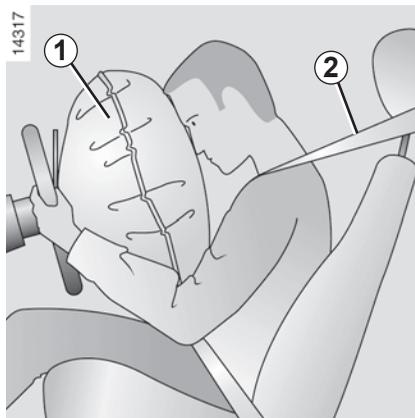
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs de ceinture de sécurité;**
- **airbags frontaux 1 conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité **2;**
- le prétensionneur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture);
- l'airbag frontal.



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de ceinture de sécurité qui rétracte instantanément la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/5)

Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et, suivant véhicule, passager.

Un marquage « airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un voyant de contrôle unique  au tableau de bord ;
- des capteurs déportés.

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Limiteur d'effort

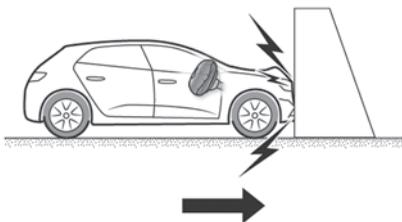
À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau, ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/5)

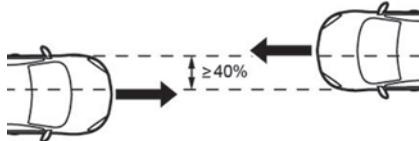
44446



Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

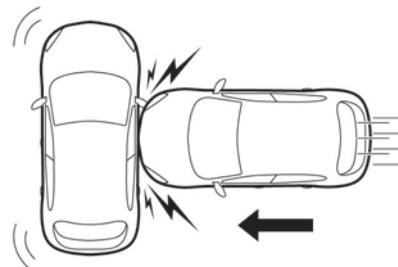
En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.

44448



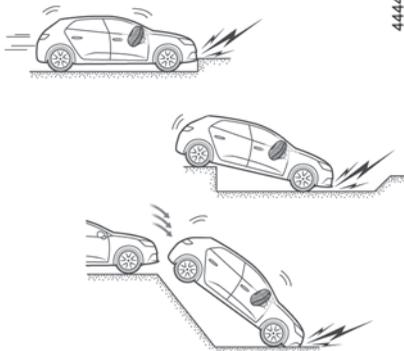
En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40%, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h**.

44452



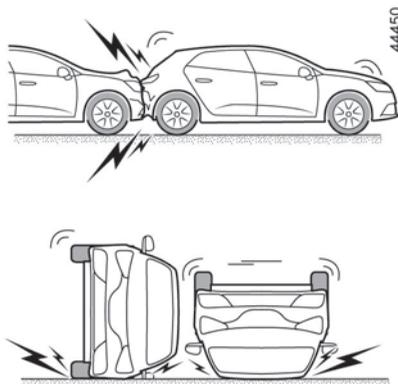
En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/5)



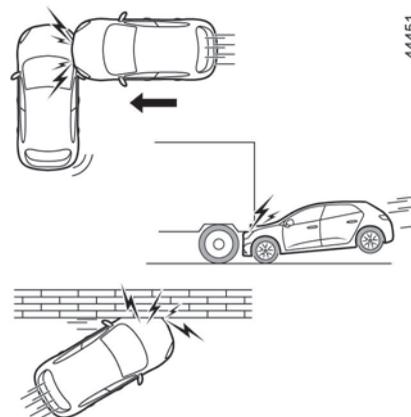
Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;
- ...



- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (5/5)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone, ...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » en chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone, ...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets, ...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête, ...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(Reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

(suivant véhicule)

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

(suivant véhicule)

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque côté supérieur de la voiture et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs, ...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.



Anomalies de fonctionnement

Le témoin **1** s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact pendant quelques secondes ou s'il s'allume moteur démarré, il signale une défaillance dans le système (airbags, prétensionneurs, ...) aux places avant et/ou arrière.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Ouverture et fermeture des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement.
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



31235

Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



38824

Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route.

Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



31234

Rehausseuses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation siège enfant (1/3)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

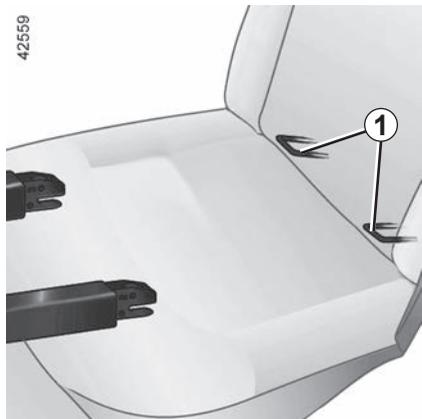
Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



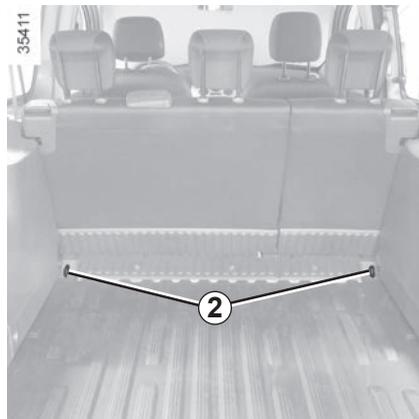
Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation siège enfant (2/3)



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège, derrière des fermetures à glissière et sont repérés par un marquage.

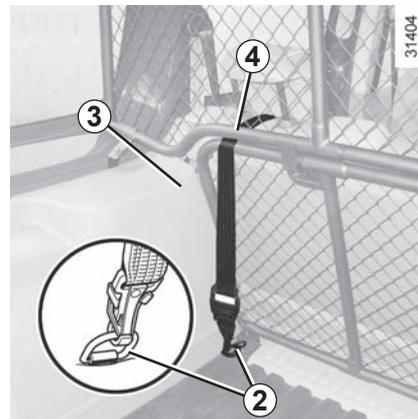
Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.



Suivant véhicule, passez la sangle entre l'habillage de passage de roue **3** et le dessous de la cloison supérieure **4**.

Du coffre, fixez le crochet de la sangle sur l'anneau **2** du côté correspondant. Vérifiez que le dossier de la banquette soit correctement verrouillé.

Tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.



Les ancrages (anneaux) de coffre **2** ne peuvent pas être utilisés s'ils servent déjà à la fixation de deux des trois éléments suivants : filet de séparation de bagages, charge dans le coffre ou siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation siège enfant (3/3)



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Fixez **impérativement** la sangle du siège enfant sur l'anneau correspondant.

Vous ne devez pas vous servir d'un autre point de fixation.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Les schémas en pages suivantes vous indiquent où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications des schémas en pages suivantes.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, pour les véhicules équipés d'appuis-tête réglables, remontez au maximum les appuis-tête du siège afin qu'ils n'interfèrent pas avec le siège enfant (reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête avant » en chapitre 1).

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES

avant d'installer un siège enfant à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

En place arrière

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.



Un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Appui-tête enfant convertible

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appui-tête enfant et son rehausseur s'installent uniquement aux places arrière latérales.

Pour le montage et l'utilisation, reportez-vous à la notice de l'équipement.



Lors de l'installation d'un siège enfant (rehausse Groupe 2 ou 3), vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture : reportez-vous au paragraphe « Ceintures de sécurité arrière » en chapitre 1. Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant. Reportez-vous aux paragraphes « Siège avant » en chapitre 1 ou « Fonctionnalité des sièges arrière » en chapitre 3.

SIÈGES ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (1/4)

Version fourgon avec deux places à l'avant



56804

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager.

La version fourgon avec **deux places à l'avant** est conforme à la réglementation européenne.

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

Groupe du siège (poids de l'enfant)	Places adaptées à l'installation des sièges enfant	
	Places avant Passager	
	AVEC AIRBAG PASSAGER	SANS AIRBAG PASSAGER
Groupe 0, 0+ (poids inférieur à 13 kg)	X	X
Groupe I (poids de 9 kg à 18 kg)	X	X
Groupe II et III (poids de 15 kg à 36 kg)	X	X

SIÈGES ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (2/4)

Version cinq places



 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

La version **cinq places** est conforme à la réglementation locale du pays de commercialisation.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation de l'airbag passager avant » en chapitre 1).

SIÈGES ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (3/4)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version cinq places Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	U (3)	U (3)
Coque/siège dos route Groupe 0, 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (2)	U (4)	U (4)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X	U (5)	U (5)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	U (5)	U (5)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SIÈGES ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (4/4)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal et utilise au minimum deux places (tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte).
- (4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. De plus, ne reculez pas le siège situé devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANTS : fixation par système ISOFIX (1/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page suivante afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version cinq places Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G [L1, L2]	X	IL (1)	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	E [R1]	X	IL (2)	X
Coque/siège face route Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D [R3, R2]	X	IL (2)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1 [F3, F2, F2X]	X	IUF - IL (3)	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	IUF - IL (3)	X
Sièges I-Size			X	X	X

SIÈGES ENFANTS : fixation par système ISOFIX (2/3)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

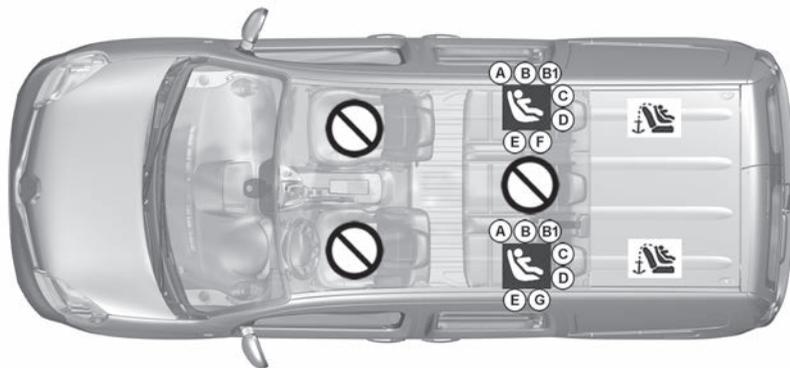
- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal et utilise au minimum deux places (tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte).
- (2) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (3) Dans tous les cas, retirez l'appui tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant. Reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête arrière » en chapitre 3. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 [F3, F2, F2X] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C et D [R3, R2] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- E [R1] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G [L1, L2] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

SIÈGES ENFANTS : fixation par système ISOFIX (3/3)

Version cinq places



57182



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Sièges enfant fixés à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 [F3, F2, F2X] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C [R3] : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E [R2, R1] : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G [L1, L2] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

La version **cinq places** est conforme à la réglementation locale du pays de commercialisation.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (1/3)



Désactivation airbag passager avant

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact non mis, poussez et tournez le verrou **1** en position OFF.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin **2** est bien allumé sur l'afficheur central et, suivant véhicule, que le message « airbag passager off » s'affiche.

Nota : lorsque le véhicule en est équipé, l'airbag latéral est aussi désactivé.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**, contact non mis.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (2/3)



A

35770



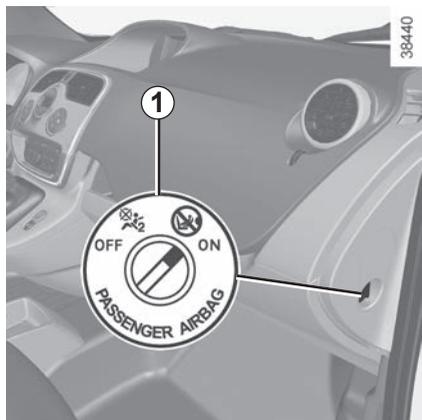
Le marquage sur la planche de bord et l'étiquette **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus) vous rappellent ces instructions.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (3/3)



Activation de l'airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact non mis, poussez et tournez le verrou **1** en position **ON**. Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin **2** est éteint.

L'airbag passager avant est activé.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIFÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.



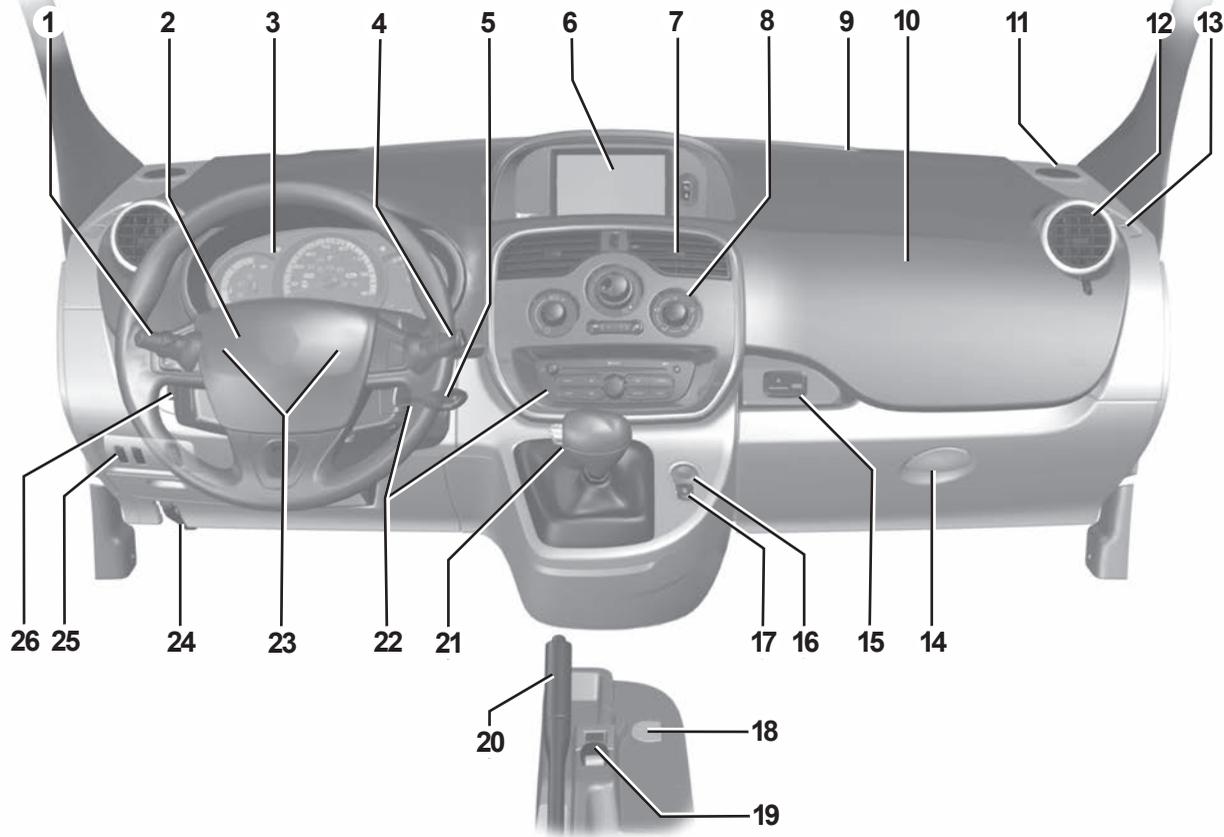
L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**, contact non mis.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)

42485



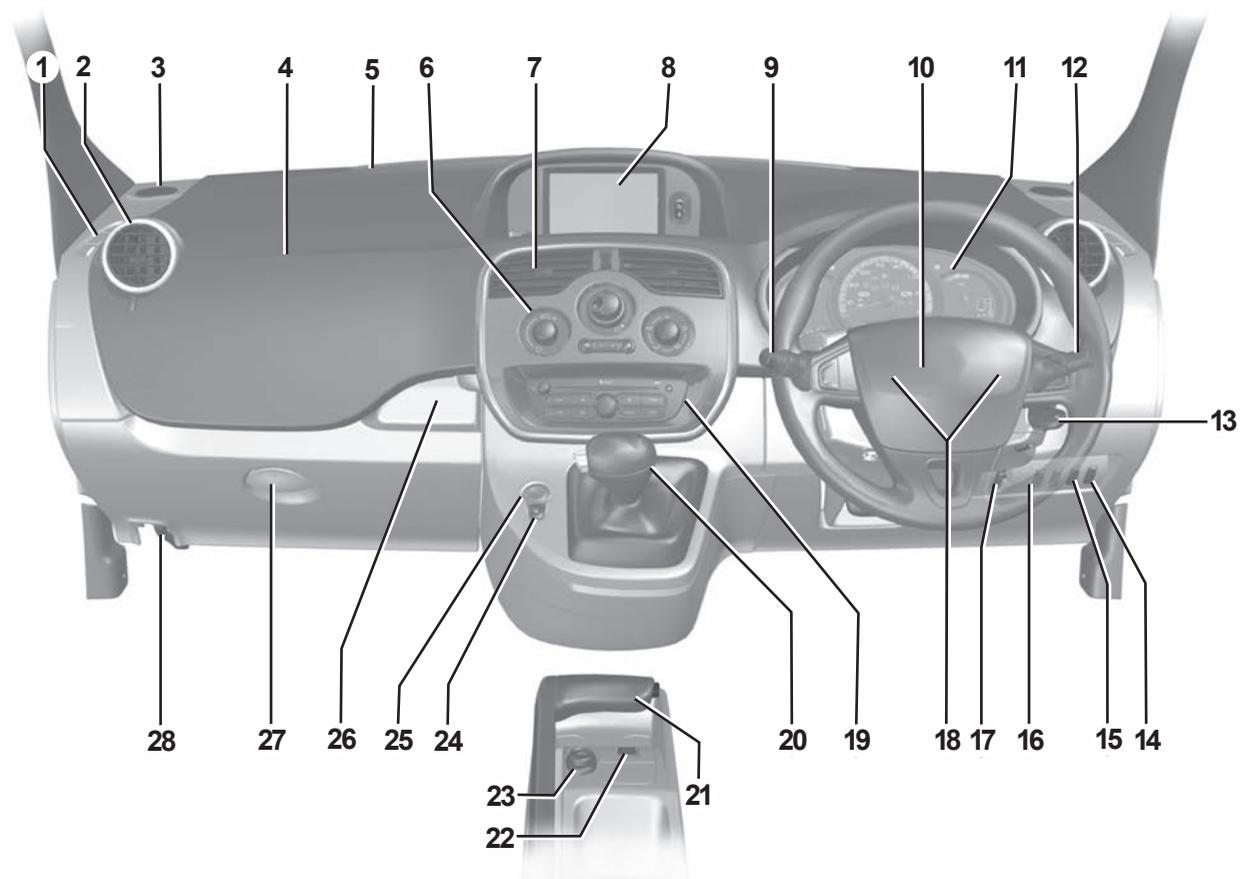
POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1** Manette de :
 - feux indicateurs de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard avant ;
 - feux de brouillard arrière.
- 2** – Avertisseur sonore,
 - emplacement Airbag conducteur.
- 3** Tableau de bord.
- 4** Manette de :
 - essuie-vitres ;
 - lave-vitres ;
 - ordinateur de bord.
- 5** Contacteur de démarrage.
- 6** Afficheur ou écran multimédia :
 - témoin d’oubli de ceinture ;
 - témoin désactivation airbag ;
 - navigation ;
 - heure ;
 - température extérieure.
- 7** Aérateur central.
- 8** Commandes de ventilation, climatisation et dégivrage.
- 9** Frise de désenbuage du pare-brise.
- 10** Emplacement airbag passager.
- 11** Haut-parleur.
- 12** Aérateur latéral.
- 13** Frise de désenbuage de vitre latérale.
- 14** Boîte à gants.
- 15** Espace de rangement ou prise accessoires.
- 16** Contacteur de feux de détresse.
- 17** Contacteur de condamnation/décondamnation électrique des portes.
- 18** Contacteur du mode ECO.
- 19** Allume-cigares ou prise accessoires.
- 20** Frein à main.
- 21** Levier de vitesses.
- 22** Commande à distance/emplacement pour radio, système de navigation.
- 23** Commandes du régulateur/limiteur de vitesse.
- 24** Commande d’ouverture capot moteur.
- 25** Commandes :
 - de réglage en hauteur des projecteurs ;
 - d’aide au parking.
- 26** Commandes :
 - générale du régulateur/limiteur de vitesse ;
 - du chauffage additionnel.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)

42545

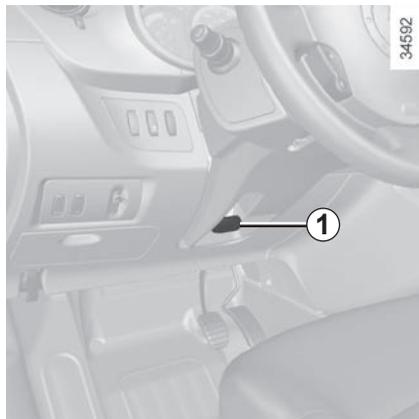


POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|---|---|--|
| <p>1 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>2 Aérateur latéral.</p> <p>3 Haut-parleur.</p> <p>4 Emplacement airbag passager.</p> <p>5 Frise de désembuage du pare-brise.</p> <p>6 Commandes de ventilation, climatisation et dégivrage.</p> <p>7 Aérateur central.</p> <p>8 Afficheur ou écran multimédia :</p> <ul style="list-style-type: none">– témoin d’oubli de ceinture ;– témoin désactivation airbag ;– navigation ;– heure ;– température extérieure. <p>9 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– feux indicateurs de direction,– éclairage extérieur ;– feux de brouillard avant ;– feux de brouillard arrière. | <p>10 – Avertisseur sonore.
– Emplacement Airbag conducteur.</p> <p>11 Tableau de bord.</p> <p>12 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– essuie-vitres ;– lave-vitres ;– ordinateur de bord. <p>13 Contacteur de démarrage.</p> <p>14 Commande générale du régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p>15 Commande du chauffage additionnel.</p> <p>16 Commande d’aide au parking.</p> <p>17 Commande de réglage en hauteur des projecteurs.</p> <p>18 Commandes du régulateur/limiteur de vitesse.</p> | <p>19 Emplacement pour radio, système de navigation.</p> <p>20 Levier de vitesses.</p> <p>21 Frein à main.</p> <p>22 Contacteur du mode ECO.</p> <p>23 Allume-cigares ou prise accessoires.</p> <p>24 Contacteur de condamnation / décondamnation électrique des portes.</p> <p>25 Contacteur de feux de détresse.</p> <p>26 Espace de rangement ou prise accessoires.</p> <p>27 Boîte à gants.</p> <p>28 Commande de déverrouillage du capot.</p> |
|---|---|--|

VOLANT DE DIRECTION/DIRECTION ASSISTÉE



Réglage en hauteur du volant

Tirez le levier **1** et réglez le volant dans la position souhaitée ; poussez le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Direction assistée

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

La manœuvre rapide du volant pourrait émettre un bruit, ce qui est normal.

TÉMOINS LUMINEUX (1/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Tableau de bord A

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droite



Témoin véhicule prêt à rouler

Il s'allume dès le démarrage du moteur.



Témoin de branchement du cordon de charge

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule.



Témoin de charge de la batterie 12V

S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et consultez rapidement un Représentant de la marque.



Le témoin nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



STOP Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoins de régulateur et limiteur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « Limiteur de vitesse » et « Régulateur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin d'Airbag

Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il clignote, il signale une défaillance du système.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant du chauffage additionnel

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume en roulage accompagné d'un bip sonore, il signale la fin imminente de l'alimentation en carburant du chauffage additionnel.



Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité

Suivant véhicule, il s'affiche au tableau de bord ou au niveau de l'afficheur central de planche de bord. Il reste allumé au démarrage si votre ceinture n'est pas bouclée. Un signal sonore retentit à faible volume pendant 30 secondes, puis à fort volume pendant 90 secondes.

TÉMOINS LUMINEUX (3/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin de niveau bas de la batterie de traction

Il s'allume lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve. Reportez-vous au paragraphe « Afficheurs et indicateurs » en chapitre 1.

Témoin d'alerte système électrotechnique

S'il s'allume en roulant, il signale un défaut électrotechnique lié au circuit électrique « 400 V ». Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoins de température du système électrotechnique

Lorsque le témoin de couleur bleue s'allume, il signale une température trop basse de la batterie de traction.

Lorsque le témoin de couleur orange s'allume, il signale une température trop élevée du moteur ou de la batterie de traction.

Dans tous les cas, l'allumage des témoins peut entraîner une diminution des performances du véhicule.

Adoptez une conduite plus souple.

Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoin d'alerte mini carburant du chauffage additionnel

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume en roulage accompagné d'un signal sonore, il vous avertit que le mini carburant a été atteint.

Témoin de dispositifs de correction de conduite

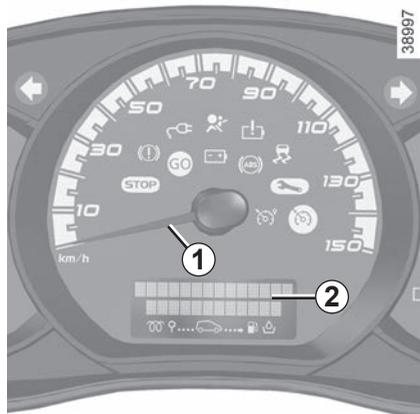
Reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite » en chapitre 2.

Avertisseur de perte de pression des pneumatiques

Reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/3)

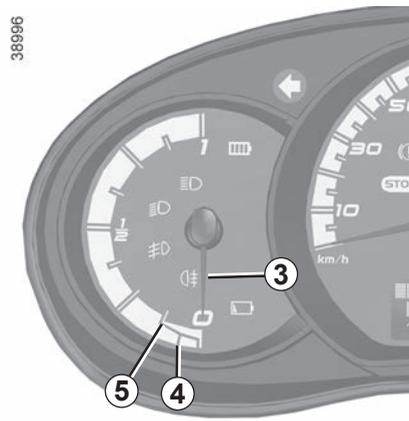
La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Indicateur de vitesse 1

La vitesse de votre véhicule est limitée à 130 km/h environ.

Suivant véhicule, cette vitesse peut être limitée en permanence à une valeur fixée.



Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant 10 secondes environ toutes les 40 secondes tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Nota : il est possible de programmer la vitesse désirée, consultez un Représentant de la marque.

Afficheur multifonctions 2

Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord : généralités » en chapitre 1.

Niveau de charge 3

La jauge indique la quantité d'énergie restante.

Seuil de réserve 5

Il indique que la batterie atteint environ 12% de charge. Le témoin  s'allume, accompagné d'un signal sonore. Pour optimiser votre autonomie, reportez-vous au paragraphe « Conseils : économie d'énergie » en chapitre 2.

Seuil d'immobilisation imminente 4

Il indique que la batterie atteint environ 6% de charge. Le signal sonore se répète toutes les 10 secondes et le témoin  clignote.

Ils peuvent être accompagnés du message « Performances limitées » au tableau de bord.

Les performances moteur diminuent progressivement jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage : dépannage » en chapitre 5.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/3)

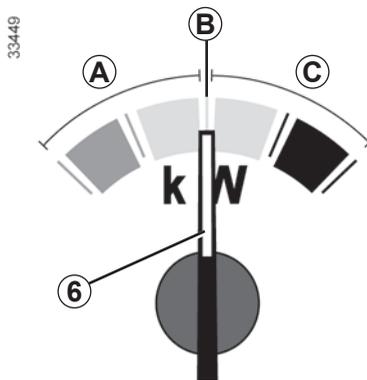
La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



38998

Économètre 6

Reportez-vous au paragraphe « Économètre » en chapitre 2.



33449

Zone d'utilisation A « récupération d'énergie »

L'aiguille vous indique que le véhicule génère de l'énergie et recharge la batterie de traction (le véhicule ralentit ou descend une pente).

Position B « neutre »

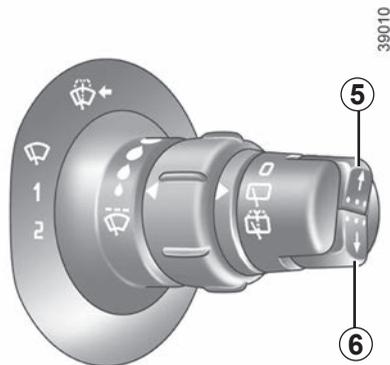
L'aiguille vous indique une consommation nulle (le véhicule est à l'arrêt sans consommateur).

Zone d'utilisation C « consommation »

L'aiguille vous indique une consommation d'énergie (dès que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur).

AFFICHEURS ET INDICATEURS (3/3)

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Touches de sélection de l'affichage 5 ou 6

Suivant véhicule, des appuis successifs sur la touche permettent de sélectionner les informations sur l'afficheur, d'obtenir la mise à zéro du totalisateur partiel (dans ce cas, le totalisateur partiel doit être sélectionné sur l'afficheur).

– Sélection de l'affichage

Par un appui bref, passage de la lecture totalisateur général au totalisateur partiel et inversement.

– Mise à zéro du totalisateur partiel

L'afficheur sélectionné sur le totalisateur partiel, appuyez longuement sur le bouton.

Afficheur multifonction

Totalisateur général de distance parcourue.

Totalisateur partiel de distance parcourue.

Réglage de l'heure.

OU

Ordinateur de bord

Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en chapitre 1.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/2)

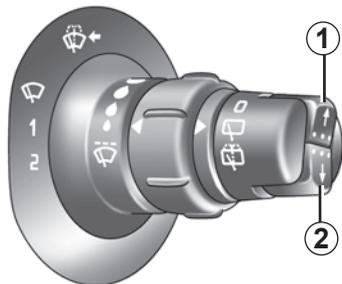


Ordinateur de bord A

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin ) ;
- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**).

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.

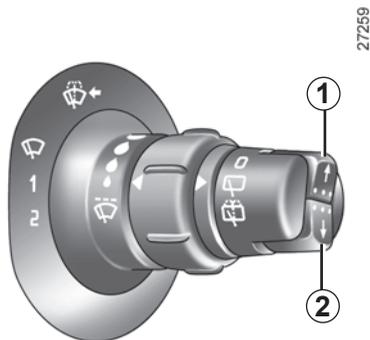


Touches de sélection de l'affichage 1 et 2

Faites défiler vers le haut (touche **1**) ou vers le bas (touche **2**) les informations suivantes par appuis successifs et brefs (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays).

- Totalisateur général et totalisateur partiel de distance parcourue ;
- paramètres de voyage :
 - Consommation d'énergie totale depuis le dernier top départ ;
 - consommation d'énergie moyenne ;
 - consommation d'énergie instantanée ;
 - Consommation d'énergie totale depuis la mise en circulation du véhicule ;
 - autonomie prévisible ;
 - distance parcourue ;
 - vitesse moyenne.
- autonomie de révision ;
- vitesse de consigne du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse ;
- réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalies de fonctionnement.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/2)



Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », appuyez sur l'une des touches **1** ou **2** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur l'une des touches **1** ou **2** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Réinitialisation de l'autonomie prévisible

Faites un appui long sur l'une des touches **1** ou **2**. L'autonomie prévisible est calculée proportionnellement au taux de charge de la batterie de traction.

Interprétation des valeurs de consommation d'énergie

certaines équipements du véhicule consomment de l'énergie : l'énergie consommée par le véhicule peut donc être différente de l'énergie consommée au compteur électrique.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation d'énergie moyenne et de vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

L'autonomie prévisible affichée après un Top Départ peut ne pas refléter l'autonomie réelle (liée à votre style de conduite) : c'est dû au fait que l'ordinateur de bord garde en mémoire une consommation prédéfinie sur une moyenne de 30 km. Cette donnée disparaît au profit de la consommation réelle au fil des kilomètres parcourus : l'affichage sera de plus en plus stable et significatif à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>101778 km</p> <p>112,4 km</p>	<p> a) Totalisateur général et partiel.</p>
<p>Consommation</p> <p>20 kWh</p> <p></p>	<p> b) Paramètres de voyage. Énergie consommée depuis le dernier Top Départ.</p>
<p>Moyenne</p> <p>18,5 kWh/100km</p> <p></p>	<p> Consommation d'énergie moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.</p>
<p>Instantanée</p> <p>+ 12 kW</p> <p></p>	<p> Consommation d'énergie instantanée.</p>

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p data-bbox="238 303 356 325">Autonomie</p> <p data-bbox="258 381 337 404">118 km</p>	<p data-bbox="541 337 613 376"></p> <p data-bbox="641 325 1161 348">Autonomie prévisible avec l'énergie restante.</p> <p data-bbox="641 365 1388 387">L'information disparaît lorsque la batterie atteint moins de 4% environ.</p>
<p data-bbox="247 456 347 479">Distance</p> <p data-bbox="255 501 340 524">522 km</p> <p data-bbox="247 563 340 585">... </p>	<p data-bbox="541 505 613 544"></p> <p data-bbox="641 512 1182 535">Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>
<p data-bbox="247 628 347 650">Moyenne</p> <p data-bbox="255 673 340 695">48 km/h</p> <p data-bbox="247 734 340 757">... </p>	<p data-bbox="541 678 613 717"></p> <p data-bbox="641 673 1155 695">Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ.</p> <p data-bbox="641 701 1109 723">Valeur affichée après avoir parcouru 400 m.</p>
<p data-bbox="217 818 378 841">Consommation</p> <p data-bbox="247 891 347 913">487 kWh</p>	<p data-bbox="541 846 613 885"></p> <p data-bbox="641 846 1427 891">Consommation d'énergie totale depuis la mise en circulation du véhicule.</p>

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<div data-bbox="107 273 508 426" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">Révision dans 1936 km</div>	<p data-bbox="662 277 934 303">c) Intervalle de révision.</p> <p data-bbox="560 331 628 367"></p> <p data-bbox="689 318 1425 393">Distance restante à parcourir jusqu'à la prochaine révision (affichage en kilomètre), puis lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul data-bbox="689 398 1425 538" style="list-style-type: none"><li data-bbox="689 398 1425 473">– intervalle inférieur à 1 500 km ou un mois : le message « Révision dans » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;<li data-bbox="689 488 1425 538">– intervalle égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « faire révision rapidement » s'affiche accompagné du témoin . <p data-bbox="689 583 1425 605">Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
<p data-bbox="84 650 1029 673">Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien.</p> <p data-bbox="84 678 1425 723">L'intervalle de révision ne doit être réinitialisé qu'après une révision conformément aux préconisations du programme d'entretien de votre véhicule.</p> <p data-bbox="84 740 1425 790">Particularité : pour réinitialiser l'intervalle de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p>	

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection		Interprétation de l'affichage sélectionné	
LIMITEUR 90 km/h		d) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse. Reportez-vous aux paragraphes « Régulateur-limiteur de vitesse » en chapitre 2.	
REGULATEUR 90 km/h			
PRESSIION PNEUS ACQUISITION	SEt PP		e) Réinitialisation de la pression des pneumatiques. Reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.
PAS DE MESSAGE MEMORISE			f) Journal de bord. Affichage successif : <ul style="list-style-type: none">– des messages d'informations ;– des messages d'anomalies de fonctionnement. Reportez-vous aux paragraphes « Ordinateur de bord : messages d'information » et « Ordinateur de bord : messages d'anomalie de fonctionnement » en chapitre 1.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
« CHARGE RESTE 02:10 »	Indique le temps restant avant la charge complète.
« PAS DE MESSAGE MEMORISE »	Aucune alerte n'est mémorisée.
« FREINER LE VEHICULE »	Respectez cette consigne : risque d'endommagement du moteur.
« CHAUDIERE ARRETEE »	Indique un arrêt du chauffage additionnel suite au manque de carburant dans le réservoir.
« PERFORMANCES LIMITEES »	Indique une dégradation des performances du véhicule.
« CHARGE BATT. IMPOSSIBLE »	Indique que la charge est interdite par votre organisme loueur de batterie. Régularisez la situation.
« ECLAIRAGE AUTO DES FEUX OFF »	Indique que la fonction d'allumage automatique des feux est désactivée.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
« FREINAGE A CONTRÔLER »	Indique une usure ou la nécessité de contrôler le système de freinage.
« CHARGE BATT. IMPOSSIBLE »	Indique une défaillance du système de recharge de la batterie de traction.
« ECLAIRAGE AUTO A CONTROLER »	Indique une défaillance dans le fonctionnement automatique des feux.

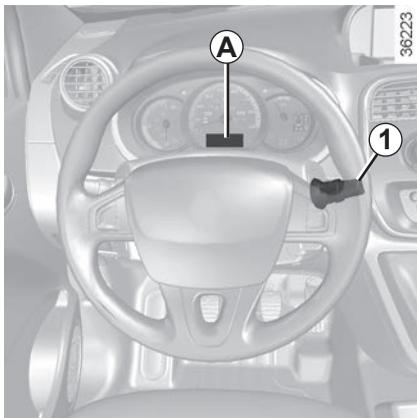
ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation des messages
« PANNE DE LA DIRECTION »	Indique un problème sur la direction assistée du véhicule.
« PANNE ELEC DANGER »	Indique une panne du système électrique.
« PANNE MOTEUR ELECTRIQUE »	Indique une perte de puissance du véhicule.
« PANNE DU FREINAGE »	Indique un problème dans le système de freinage.
« CREVAISON »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Contact mis, l'heure, et suivant véhicule, la température extérieure s'affichent.

Réglage de l'heure

Mise à l'heure de la montre A
(suivant véhicule)

Affichez la page « Heure » au tableau de bord en appuyant sur l'un des boutons de la manette **1**.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Après deux secondes, les heures et les minutes clignotent.

Exercez un appui long sur le bouton du bas pour entrer en mode de réglage des heures.

Lorsque les heures clignotent seules, appuyez sur la touche du haut pour les faire défiler.

Exercez un appui long sur le bouton du bas pour entrer en mode de réglage des minutes.

Lorsque les minutes clignotent seules, appuyez sur la touche du haut pour les faire défiler.

Validez en exerçant un appui long sur la touche du bas de la manette **1**.

Véhicules équipés d'un système d'aide à la navigation, autoradio...

Reportez-vous à la notice spécifique de l'équipement pour connaître leurs particularités.

Température extérieure

Lorsque le véhicule en est équipé, la température extérieure s'affiche en **A**. Si elle est comprise entre $-3\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $+3\text{ }^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).

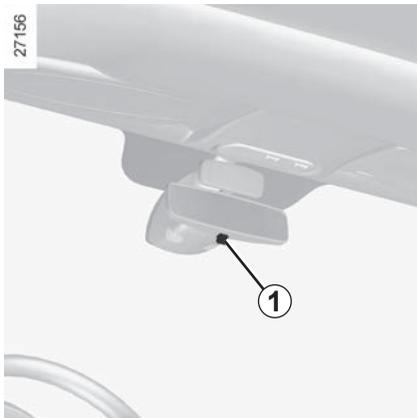
En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie 12 volts débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens. Il convient de la remettre à l'heure.



Indicateur de température extérieure

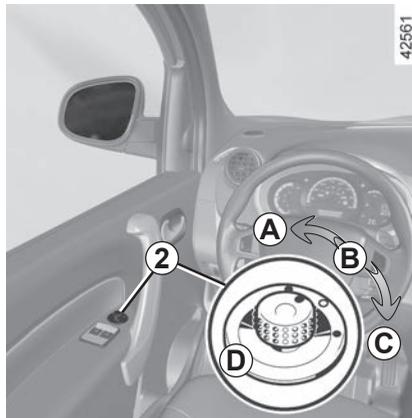
La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

RÉTROVISEURS



Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur intérieur est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les phares d'un véhicule suivant, basculez le levier **1**.



Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Contact mis, manœuvrez le bouton **2** :

- position **A** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **C** pour régler le rétroviseur droit.

B est la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

Moteur démarré, le dégivrage du miroir est assuré conjointement au dégivrage-désembuage de la lunette arrière.

Rétroviseurs rabattables

Tournez le bouton **2** en position **D** pour rabattre les rétroviseurs extérieurs. Pour les remettre en position de roulage, revenez en position **B**.

Si vous rabattez manuellement les rétroviseurs avant de les remettre en position de roulage **B**, vous devez d'abord tourner le bouton **2** en position **D**.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



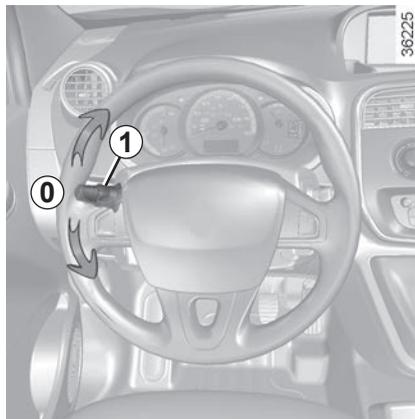
Avertisseur sonore

Appuyez sur un des emplacements **2**.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**.



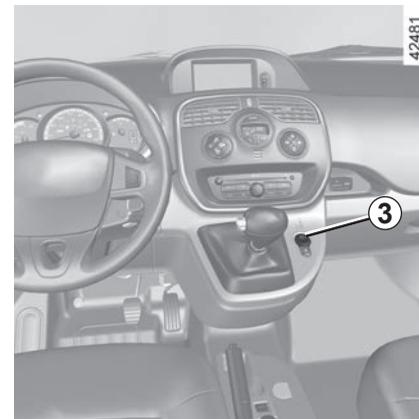
Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

Vous pouvez aussi amener brièvement la manette **1** en position intermédiaire, alors le feu indicateur clignotera trois fois.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.

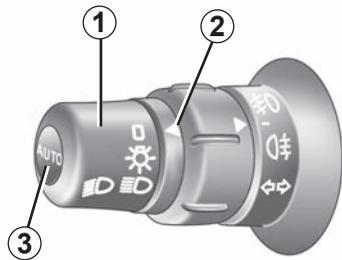


Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **3**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION EXTÉRIURE (1/3)

43299



Feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Le tableau de bord s'éclaire.

Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Moteur démarré, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.

- **Pour l'activer** : contact mis et véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **3** au moins quatre secondes. Suivant véhicule, le message « éclairage des feux ON » apparaît au tableau de bord.
- **Pour la désactiver** : contact mis et véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **3** au moins quatre secondes. Suivant véhicule, le message « éclairage des feux OFF » apparaît au tableau de bord.

Feux de route

La manette **1** en position feux de croisement, tirez la manette vers vous. Ce témoin s'allume alors au tableau de bord.

Pour revenir en feux de croisement, tirez de nouveau la manette vers vous.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés, ...).

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION EXTÉRIURE (2/3)

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

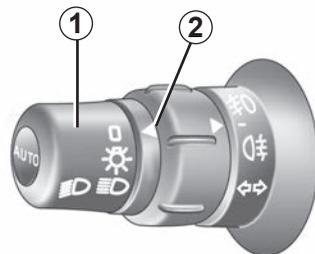
(suivant véhicule)

Cette fonction (utile par exemple pour éclairer l'ouverture d'un portail, d'un garage, ...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

Contact coupé et feux éteints, tirez vers vous la manette **1** : les feux de croisement s'allument pendant environ soixante secondes.

Cette action est limitée à quatre fois pour un temps d'allumage maximum de quatre minutes.

Pour arrêter l'éclairage avant son arrêt automatique, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** puis ramenez-la en position 0, ou mettez le contact.



Extinction

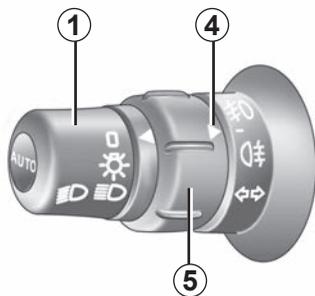
Il y a deux possibilités :

- manuellement, ramenez la manette **1** dans sa position initiale ;
- automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou suivant véhicule, au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague **2**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION EXTÉRIURE (3/3)



43299

Feux de brouillard avant

(suivant véhicule)

Les feux de position ou de croisement doivent être allumés.

Tournez la bague **5** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**, puis relâchez. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Feu de brouillard arrière

Les feux de brouillard avant et les feux de position ou de croisement doivent être allumés.

Tournez la bague **5** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**, puis relâchez. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction des feux de brouillard

Tournez de nouveau la bague **5** pour amener le repère **4** en face du symbole correspondant au feu que vous voulez éteindre.

L'extinction de l'éclairage extérieur ou la coupure du contact entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

RÉGLAGE DES FAISCEAUX (1/2)

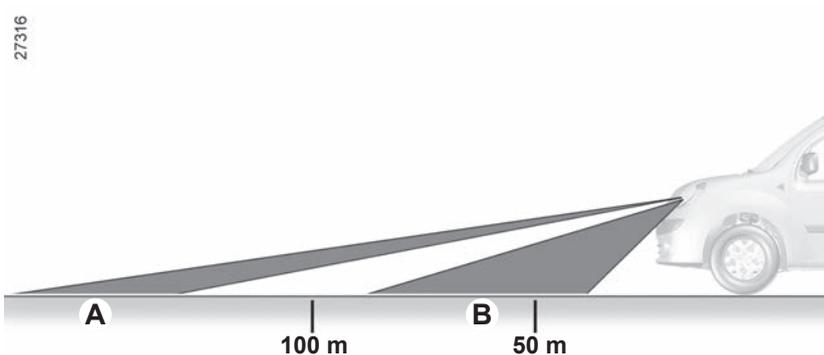


La molette **1** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la molette **1** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

À vide, la molette **1** doit être sur 0.

Lorsque le véhicule est partiellement ou totalement chargé, le faisceau des projecteurs doit être réglé pour un éclairage de la route entre 50 et 100 mètres. Utilisez alors les positions 1 à 4 de la molette.

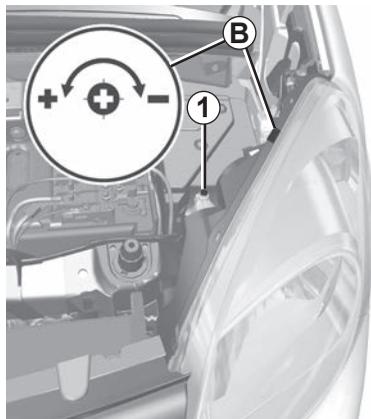


A Mauvais réglage : vous éclairerez trop loin et risquez d'éblouir. Tournez la molette vers le bas pour rabattre le faisceau.

B Bon réglage : la portée maximale du faisceau se trouve entre 50 et 100 mètres.

RÉGLAGE DES FAISCEAUX (2/2)

En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler temporairement les feux, le temps du séjour.



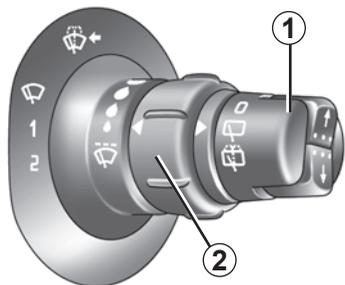
Réglage temporaire

Ouvrez le capot moteur et repérez le marquage **B** à proximité de l'un des projecteurs avant.

Pour chaque projecteur, à l'aide d'un outil type tournevis, tournez la vis **1** d'un quart de tour vers le - pour descendre les faisceaux.

Revenez en position d'origine une fois le séjour terminé : tournez la vis **1** d'un quart de tour vers le + pour monter les faisceaux.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (1/2)



Essuie-vitre avant

Contact mis, manœuvrez dans le plan du volant, la manette **1** :

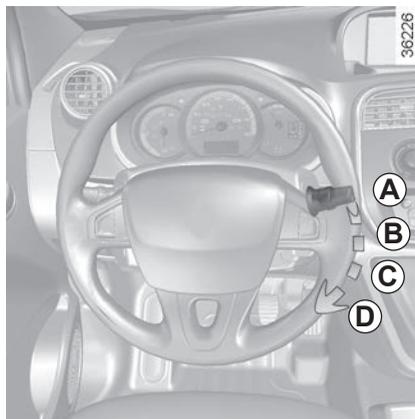
A Arrêt

B Balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre deux balayages en tournant la bague **2**.

C Balayage continu lent

D Balayage continu rapide



Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

En cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

Fonction essuyage automatique (suivant véhicule)

Moteur démarré, manœuvrez la manette **1**.

A Arrêt

B Fonction essuyage automatique

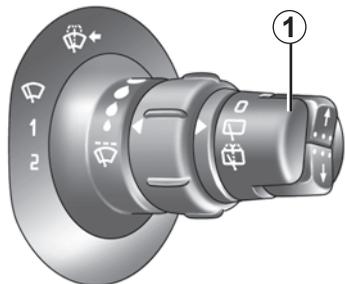
Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant l'anneau **2**.

Nota : lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous le contrôle du conducteur.

C Balayage continu lent

D Balayage continu rapide

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (2/2)



Lave-vitre avant

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Un appui prolongé déclenche, en plus du lave-vitre, trois allers-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

Par temps de neige ou de gel, dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

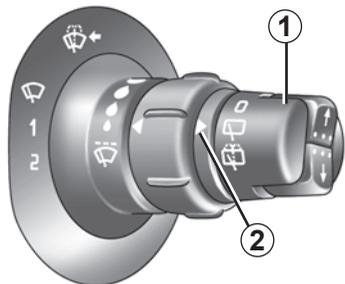
Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans (reportez-vous au paragraphe « Balais d'essuie-vitres » en chapitre 5).

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE

27259



Essuie-vitre arrière à cadencement en fonction de la vitesse (suivant véhicule)

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**.

La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse.

Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière lorsque vous enclenchez la marche arrière.



Essuie / lave-vitre arrière (suivant véhicule)

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Effacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

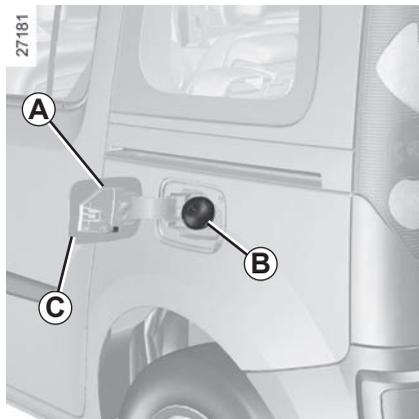
- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans (reportez-vous au paragraphe « Balais d'essuie-vitres » en chapitre 5).

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

RÉSERVOIR DU CHAUFFAGE ADDITIONNEL



Capacité utilisable du réservoir : 13 litres environ.

Pour ouvrir la trappe à carburant passez le doigt dans la découpe **C**.

Utilisez la clé de contact pour ouvrir le bouchon **B**.



Ne pas faire fonctionner le chauffage additionnel lors du remplissage du réservoir de carburant.

Qualité du carburant

Utilisez du **gazole** respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **A**.

Des odeurs de carburant et de la fumée peuvent apparaître après un longue période de non-utilisation du chauffage additionnel.



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un représentant de la marque.

Remplissage gazole

- Introduisez le pistolet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet **en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).
- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire, au maximum, deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

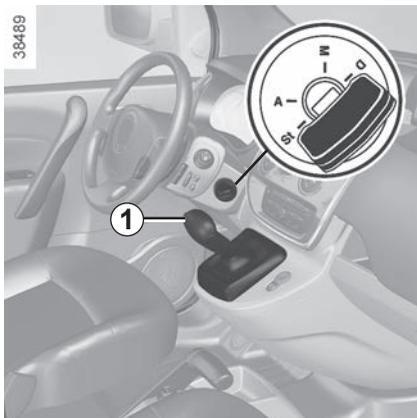


Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Démarrage, arrêt du moteur	2.2
Commande de vitesse.	2.4
Frein à main.	2.6
Conseils de conduite, ECO conduite.	2.7
Autonomie du véhicule : conseils	2.9
Environnement	2.11
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques	2.12
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.16
Limiteur de vitesse.	2.19
Régulateur de vitesse	2.22
Aide au parking	2.26
Caméra de recul	2.28

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR (1/2)



Position « Stop et blocage de direction » St

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis.

Position « Démarrage » D

Démarrage du moteur

- Positionnez le levier de sélection **1** de vitesses en position **P** uniquement ;
- amenez la clé en position **D** et relâchez-la.

Le témoin  peut clignoter au tableau de bord accompagné d'un signal sonore. Dès que le voyant  s'allume fixe et que le signal sonore s'arrête, le véhicule est prêt à rouler.

Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule. Le véhicule ne peut être démarré que si le levier de sélection est sur **P**. Reportez-vous au paragraphe « Commande de vitesse » en chapitre 2.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR (2/2)

Arrêt du moteur

Moteur démarré, ramenez la clé en position « Stop » **St**. Le témoin  s'éteint.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

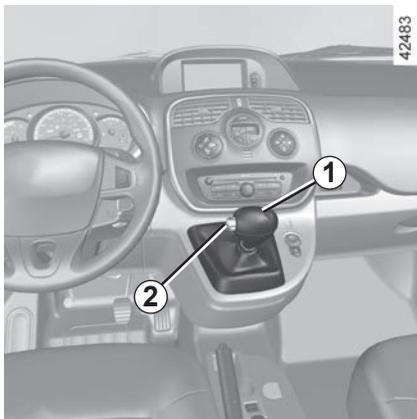
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

COMMANDE DE VITESSE (1/3)



Son fonctionnement s'apparente à celle d'une boîte de vitesses automatique.

Levier de sélection 1

L'afficheur **A** situé au tableau de bord vous informe en **3** de la position du levier de vitesse.

- P** : parking
- R** : marche arrière
- N** : neutre
- D** : marche avant

33484

A



3

Mise en route

Pied sur la pédale de frein, le levier de sélection **1** en position **P**, mettez le contact.

Démarez le moteur.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage **2**.

Pied sur la pédale de frein (le témoin  sur l'afficheur **A** s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Conduite

Engagez le levier **1** en position **D**.

Démarrage en pente

Pour un démarrage en pente et particulièrement après une charge maximale de la batterie de traction et durant les premiers kilomètres, nous vous recommandons d'utiliser le frein à main.

En roulage, appuyez plus ou moins sur la pédale d'accélérateur en fonction de la vitesse désirée.

Marche arrière

Engagez le levier **1** en position **R**.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

Le véhicule ne peut démarrer que si le sélecteur de vitesse est en position **P**.

Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.

COMMANDE DE VITESSE (2/3)

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la commande est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Serrez le frein à main.

La position **P** doit être uniquement engagée à l'arrêt complet du véhicule.

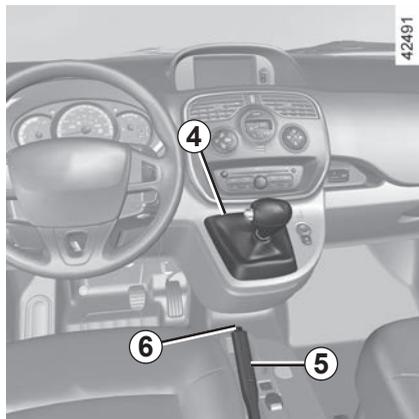


En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction. Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

COMMANDE DE VITESSE (3/3)/FREIN À MAIN



À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez le cache à l'embase du levier et appuyez simultanément sur le repère **4** et sur le bouton de déverrouillage **6** situé sur le levier.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **5** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **6** et ramenez le levier au plancher.

Pour serrer

Tirez vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager la position **P**.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/2)

L'autonomie du véhicule dépend des conditions d'usage du véhicule, des équipements et du style de conduite du conducteur. Pour optimiser la consommation d'énergie, se référer aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation d'énergie :

- le mode ECO, activé par le contacteur ECO ;
- l'économètre.

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise l'autonomie du véhicule en limitant les performances du moteur. Elle agit sur certains éléments consommateurs du véhicule (chauffage, climatisation, assistance de direction...) et sur certaines actions de conduite (accélération, régulation de vitesses, décélération...).



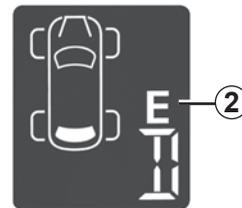
Activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1**.

Le témoin **2** s'affiche au tableau de bord et le témoin intégré au contacteur s'allume.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur. Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

33485



Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

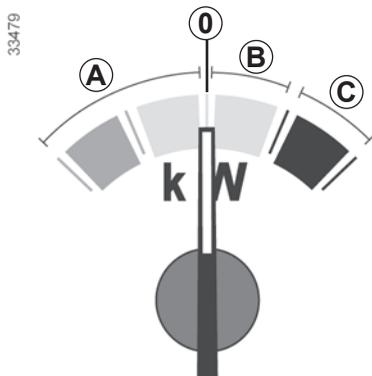
Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1**.

Le témoin **2** et le témoin intégré au contacteur s'éteignent.

À chaque activation ou désactivation de la fonction Mode ECO, la fonction régulateur de vitesse se met en veille. Reportez-vous au chapitre « Régulateur-limiteur de vitesse : fonction régulateur » en chapitre 2.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/2)



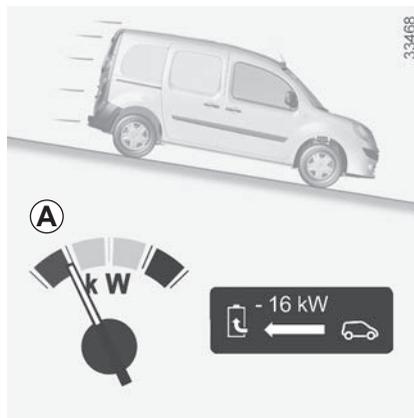
Économètre

(au tableau de bord)

L'économètre vous permet de connaître en temps réel la récupération ou la consommation d'énergie du véhicule.

Zone d'utilisation A « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.



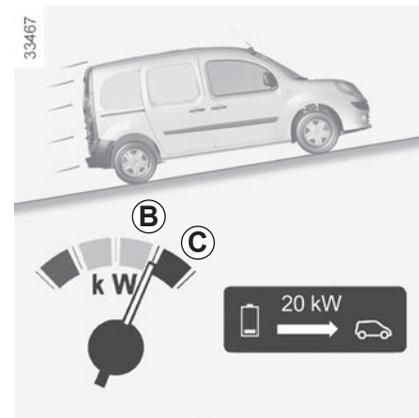
Particularités en récupération d'énergie

Le moteur génère un frein moteur plus important qu'un véhicule à moteur thermique.

Après une charge maximale de la batterie de traction et durant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein moteur s'en trouve temporairement réduit. Veuillez adapter votre conduite en conséquence.

Zone d'utilisation 0 « Neutre »

Indique une consommation nulle.



Zone d'utilisation B « consommation recommandée »

La batterie de traction fournit l'énergie électrique nécessaire au moteur pour déplacer le véhicule.

Zone d'utilisation C « consommation déconseillée »

Indique une consommation importante d'énergie.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (1/2)

En usage réel, l'autonomie du véhicule électrique peut varier en fonction de plusieurs facteurs que vous pouvez maîtriser, en partie, pour générer des gains d'autonomie non négligeables.

Ces facteurs sont :

- la vitesse et le style de conduite ;
- le profil de la route ;
- le confort thermique ;
- les pneumatiques ;
- le chargement du véhicule.

De plus, l'activation du Mode ECO permet au véhicule de prendre en charge automatiquement tous les éléments consommateurs d'énergie (puissance moteur...) pour en réduire au maximum leur consommation. Reportez-vous au paragraphe « ECO conduite » en chapitre 2.

La vitesse et le style de conduite

Une vitesse élevée réduit l'autonomie du véhicule.

La conduite « sportive » diminue l'autonomie du véhicule : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

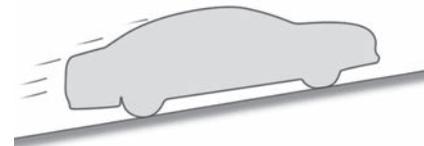
34630



Conseils :

- roulez à vitesse constante ;
- adaptez votre conduite afin d'éviter une consommation d'énergie trop importante. Reportez-vous au chapitre « Économètre » en chapitre 2 ;
- anticipez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur afin de privilégier la récupération d'énergie. Reportez-vous au chapitre « Économètre » en chapitre 2 ;
- privilégiez le mode ECO (reportez-vous au paragraphe « Fonction mode ECO » en chapitre 2).

34628



Le profil de la route

En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (2/2)

34629

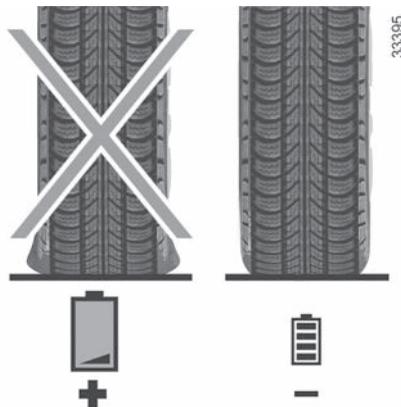


Le confort thermique

L'utilisation du chauffage ou de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule.

Avant l'utilisation du véhicule, privilégiez le mode « programmation du conditionnement d'air » pour préserver l'autonomie du véhicule (reportez-vous au paragraphe « Chauffage, conditionnement d'air : programmation » en chapitre 3).

Durant la conduite, minimisez l'utilisation du chauffage ou de la climatisation et privilégiez l'utilisation du chauffage additionnel (reportez-vous au paragraphe « Chauffage additionnel » en chapitre 3).



Les pneumatiques

Une pression insuffisante augmente la consommation d'énergie. Respectez les pressions de pneumatiques préconisées pour votre véhicule.

Lors du remplacement, montez de préférence des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure que ceux montés d'origine. L'usage de pneumatiques non préconisés réduit significativement l'autonomie du véhicule.

Reportez-vous au paragraphe « Pression de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4.

Le chargement du véhicule

Évitez toute charge inutile à bord du véhicule.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à air, piles...) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

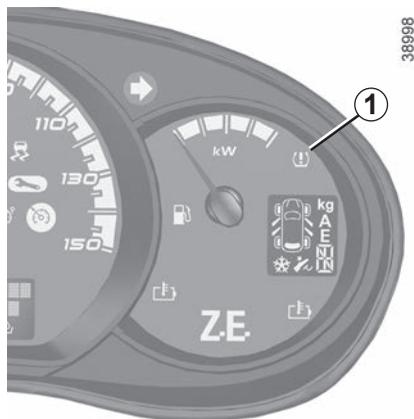
Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85 % et valorisable à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/4)



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement, en roulage, la pression du pneumatique.

Le témoin  1 s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée) ;
- après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

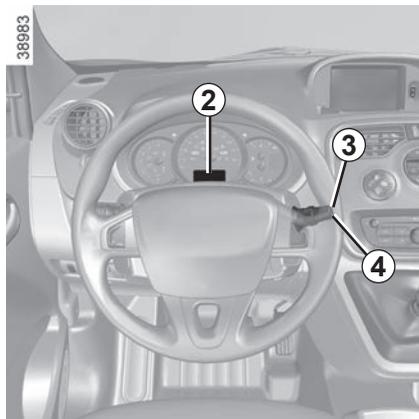


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/4)



Procédure de réinitialisation

Contact mis, suivant véhicule :

- faites des appuis courts sur l'un des boutons **3** ou **4** pour sélectionner la fonction « PRESSION PNEUS ACQUISITION » sur l'afficheur **2** ;
- faites un appui long (environ 3 secondes) sur l'un des boutons **3** ou **4** pour lancer l'initialisation.

L'affichage du message « ACQUISITION PP LANCEE » durant environ cinq secondes indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

Ou

- faites des appuis courts sur le bouton **3** pour sélectionner la fonction « SET PP » sur l'afficheur **2** ;
- faites un appui long (environ 3 secondes) sur le bouton **3** pour lancer l'initialisation. Le clignotement, durant environ cinq secondes, suivi de l'allumage fixe du message « SET PP » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage.

Nota : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/4)

Affichage

L'afficheur **2** au tableau de bord vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

Pression pneus à réajuster

Le témoin  s'allume fixe et, suivant véhicule, accompagné du message « PRESSION PNEUS A RÉAJUSTER ».

Ils indiquent qu'au moins une des roues est dégonflée.

Contrôlez et réajustez si nécessaire, les pressions des quatre roues à froid. Le

témoin  s'éteint après quelques minutes de roulage.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

Crevaision

Le témoin  s'allume fixe accompagné d'un signal sonore et, suivant véhicule, du message « CREVAISON ».

Ce message est accompagné du témoin .

Ils indiquent qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée. Remplacez-la ou faites appel à un Représentant de la marque si elle est crevée. Refaites la pression des pneumatiques si la roue est dégonflée.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Capteurs pneus à contrôler

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe et, suivant véhicule, accompagné du message « CAPTEURS PNEUS À CONTRÔLER ».

Ce message est accompagné du témoin .

Ils indiquent qu'au moins une des roues est non équipée de capteurs (roue de secours par exemple). Dans les autres cas, contactez un Représentant de la marque.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/4)

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...). Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » en chapitre 5.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur. Lorsqu'elle est montée sur le

véhicule, le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du témoin . Suivant véhicule, le message « CAPTEURS PNEUS À CONTRÔLER » apparaît au tableau de bord.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque. Reportez-vous au paragraphe « Kit de gonflage des pneumatiques » en chapitre 5.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/3)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**ABS (antiblocage des roues)** ;
- du **contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence** ;
- de l'**aide au démarrage en côte**.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

- si en roulant le témoin  s'affiche au tableau de bord, **le freinage est toujours assuré** ;
- si les témoins  et  s'affichent au tableau de bord, **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage**.

Dans ces cas, l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont également désactivés et suivant véhicule, les messages « ABS à contrôler », « Système de freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » s'affichent au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/3)

Contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et le témoin  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/3)

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « panne du freinage » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin . Consultez un Représentant de la marque.

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, selon la pente en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer ou d'avancer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer ou d'avancer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents et/ou en pente.

Risques de blessures graves.

LIMITEUR DE VITESSE (1/3)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 3 Variation décroissante de la vitesse limitée (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).
- 5 Activation avec rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté . Le témoin s'allume en orange au tableau de bord et le message « limiteur » apparaît, accompagné de tirets, pour indiquer que le limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation. Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **2** (+) : La vitesse limitée remplace les tirets. La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE (2/3)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2 (+)** pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3 (-)** pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

LIMITEUR DE VITESSE (3/3)



Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **4** (O). Dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » accompagné de la vitesse mémorisée apparaît au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5** (R).



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **2** (+) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE (1/4)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. La fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 3 Variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).
- 5 Activation avec rappel de la vitesse de régulation mémorisée (R).

RÉGULATEUR DE VITESSE (2/4)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté .
Le témoin **6** s'allume en vert et le message « régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (+) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.
La vitesse de régulation remplace les tirets et la régulation est confirmée par l'apparition d'un message au tableau de bord et du témoin **7** en vert en plus du témoin **6**.



Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

À chaque activation ou désactivation de la fonction Mode ECO, la fonction régulateur de vitesse se met en veille. Reportez-vous au chapitre « Fonction mode ECO » en chapitre 2.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2 (+)** pour augmenter la vitesse,
- le contacteur **3 (-)** pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR DE VITESSE (4/4)



Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- la pédale de frein ;
- le passage en position neutre ;
- le contacteur **4** (O).

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée.

La mise en veille est confirmée par l'extinction du témoin vert  et l'apparition au tableau de bord du message « en mémoire »

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le bouton **5** (R), à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h environ et après s'être assuré que les conditions de circulations sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque le régulateur est mis en veille, un appui sur le contacteur **2** (+) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction des deux témoins verts  et  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

AIDE AU PARKING (1/2)

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 30 centimètres du véhicule.

Nota : veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (sales, boue, neige, buée...).

38505



Nota : suivant véhicule, l'écran 1 permet de visualiser l'environnement du véhicule en complément des signaux sonores.



34595

Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la plupart des objets se trouvant à moins de 1,20 mètre environ de l'arrière du véhicule sont détectés, un signal sonore retentit et, suivant véhicule, l'afficheur 1 s'allume.

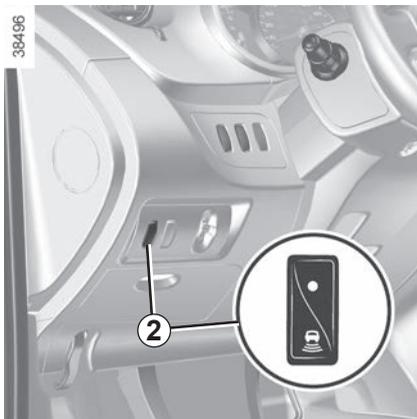


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle lors de la manœuvre.

AIDE AU PARKING (2/2)



Désactivation ponctuelle du système

(suivant véhicule)

Appuyez sur le contacteur **2** pour désactiver le système.

Le témoin intégré à l'interrupteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactive le système et le témoin s'éteint.

Le système se réactive automatiquement après avoir coupé le contact et redémarré le moteur.

Désactivation prolongée du système

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui long sur le contacteur **2**.

Le témoin intégré à l'interrupteur reste allumé en permanence.

Un nouvel appui réactive le système et le témoin s'éteint.

Anomalie de fonctionnement

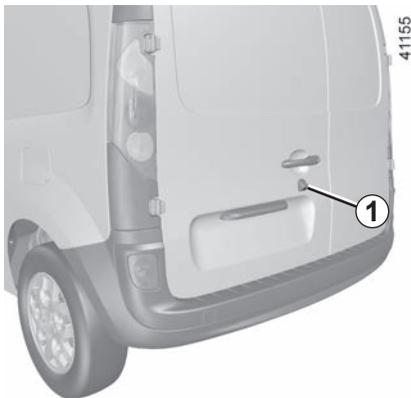
Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un signal sonore retentit, pendant environ 3 secondes pour vous en avertir. Consultez un Représentant de la marque.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

CAMÉRA DE REcul (1/2)



Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur la porte arrière battante transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur le rétroviseur **2** ou, suivant véhicule, sur l'afficheur multimédia **3** accompagné d'un ou de deux gabarits **4** et **5** (mobile et fixe).



Nota : veillez à ce que la caméra de recul ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



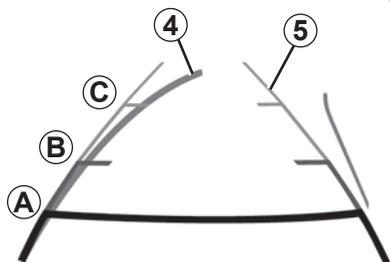
Nota : suivant véhicule, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'afficheur multimédia **3**. Reportez-vous à la notice de l'équipement.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

CAMÉRA DE REcul (2/2)



Gabarit mobile 4 (suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'afficheur multimédia 3. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit fixe 5

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

L'écran représente une image inversée.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

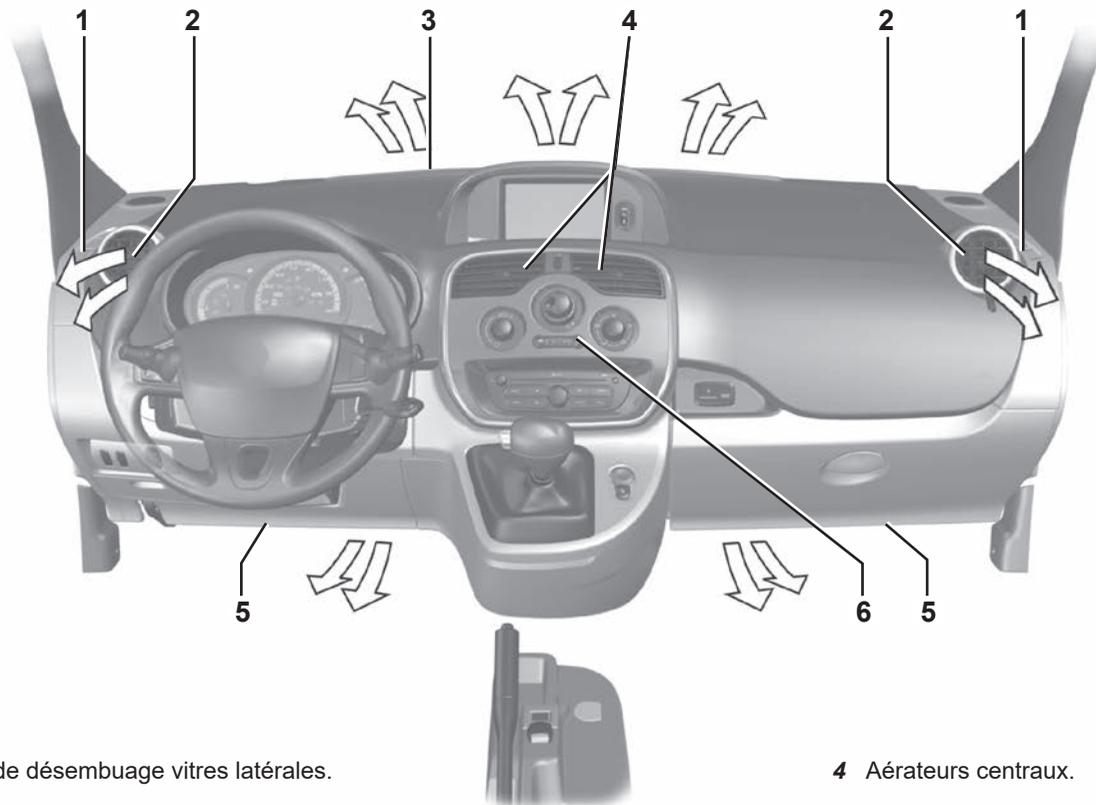
Lorsque les portes arrière sont ouvertes ou mal fermées, l'affichage caméra disparaît et, suivant véhicule, le message « COFFRE OUVERT » apparaît.



Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs : sorties d'air	3.2
Chauffage, conditionnement d'air	3.4
programmation	3.8
Chauffage additionnel	3.10
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.12
Équipements multimédia	3.14
Éclairage intérieur	3.15
Pare-soleil/Miroir	3.16
Lève-vitres	3.17
Cendriers, allume-cigares, prise accessoires	3.19
Rangements, aménagements habitacle	3.20
Banquette arrière	3.24
Transport d'objets	3.26
dans le coffre	3.26
attelage	3.27
Barres de toit	3.28
Becquet	3.28

AÉRATEURS : sorties d'air (1/2)



42494

1 Frises de désembuage vitres latérales.

2 Aérateurs latéraux.

3 Frises de désembuage pare-brise.

4 Aérateurs centraux.

5 Aérateurs aux pieds.

6 Tableau de commandes.

AÉRATEURS : sorties d'air (2/2)

38504



Aérateurs centraux

Réglages

Débit :

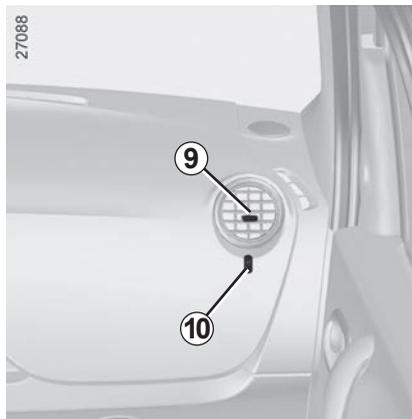
Manœuvrez la molette **7** (au-delà du point dur).

Orientation :

Droite / gauche : manœuvrez les languettes **8**.

Haut / bas : appuyez sur le haut ou le bas de l'aérateur.

27088



Aérateurs latéraux

Réglages

Débit :

Manœuvrez la molette **10** (au-delà du point dur).

Orientation :

Droite / gauche : manœuvrez la languette **9**.

Haut / bas : appuyez sur le haut ou le bas de l'aérateur.

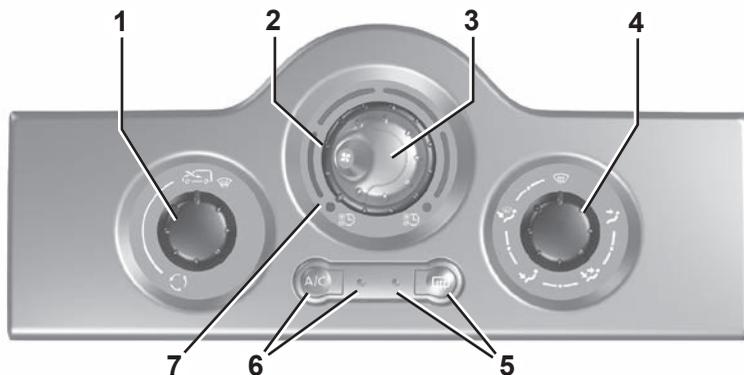
Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

CHAUFFAGE, CONDITIONNEMENT D'AIR (1/4)



Les commandes

La présence des commandes dépendent de l'équipement du véhicule.

- 1 - Commande de recyclage de l'air.
- 2 - Réglage de la température de l'air et de sélection de la programmation du chauffage, air conditionné.
- 3 - Réglage de la vitesse de ventilation.
- 4 - Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

- 5 - Commande et témoin de dégivrage et de désembuage de la lunette arrière dégivrante et des rétroviseurs dégivrants.
- 6 - Commande et témoin de mise en route de l'air conditionné (suivant véhicule).
- 7 - Arrêt du chauffage. En position arrêt, le chauffage ne consomme plus d'énergie.

Informations et conseils d'utilisation :

Reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

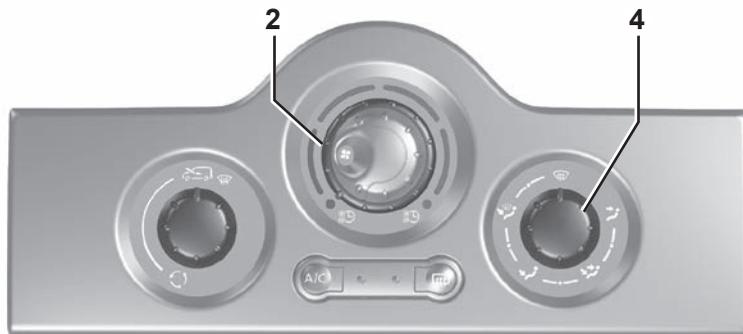
La touche 6 permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

CHAUFFAGE, CONDITIONNEMENT D'AIR (2/4)



41153

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **2** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est éloigné de la position arrêt du chauffage, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande **2** vers la droite.

Répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **4** pour mettre le curseur face aux positions repérées.

 Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales. Cette position permet d'éviter l'apparition de buée.

 Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales et les pieds des occupants. Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps froid.

 Le flux d'air est dirigé principalement vers les pieds des occupants.

 Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et les pieds des occupants.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps chaud.

 Le flux d'air est dirigé essentiellement vers les aérateurs de la planche de bord.

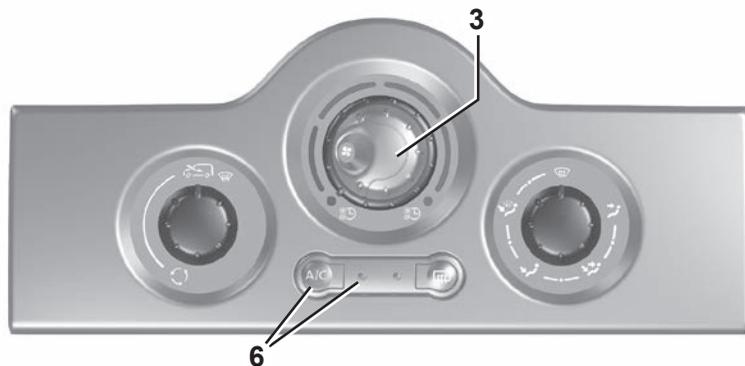
Désembuage rapide

Amenez les commandes sur les posi-

tions  :

- air extérieur;
- température maximum;
- désembuage.

L'utilisation de la climatisation permet d'accélérer le désembuage.



41153

Réglage de la vitesse de ventilation

Utilisation normale

Tournez la commande **3** sur l'une des quatre positions pour mettre en route la ventilation et régler sa puissance.

Choisissez la position 1 pour une ventilation minimum et la position 4 pour obtenir la ventilation maximum.

Position 0

Dans cette position :

- le chauffage ou l'air conditionné s'arrête automatiquement, même si la touche **6** est activée et que le témoin reste allumé ;
- la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Cette position est à éviter en usage courant.



Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Tournez la commande **1** vers le symbole  de recyclage de l'air.

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air de l'extérieur.

Le recyclage d'air permet :

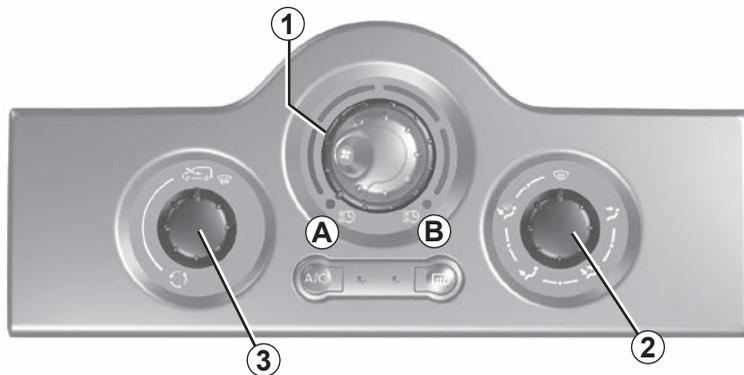
- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée, mauvaises odeurs...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser, en fonctionnement normal (air extérieur) en tournant de nouveau la commande **1** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Par temps froid ($< 0^{\circ}\text{C}$), il est conseillé de positionner la commande **3** en position recyclage d'air et la commande de la vitesse de ventilation **2** en position 2 ou 3 uniquement. Ce réglage permet d'atteindre avec plus d'efficacité et une plus faible consommation d'énergie la température de confort dans l'habitacle.

CHAUFFAGE, CONDITIONNEMENT D'AIR : programmation (1/2)



Réglage de la programmation

C'est une fonction qui permet d'utiliser sous certaines conditions, le réseau électrique (et non la batterie de traction) pour obtenir une température de confort avant l'utilisation du véhicule.

Elle déclenche le chauffage par temps froid et la climatisation par temps chaud.

Conditions de fonctionnement

- Le contact doit être coupé ;
 - la charge de la batterie doit être supérieure à 90 % pour que la fonction se déclenche ;
 - le véhicule doit être branché sur le secteur ;
- et
- la commande **1** doit être sur la position  en **A** pour programmer la climatisation ou en **B** pour programmer le chauffage ou la ventilation.

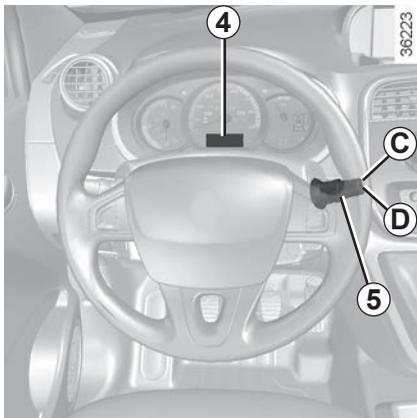
Particularité : suivant la puissance de la borne de charge, il est possible d'observer une légère baisse du niveau de charge lorsque la fonction est activée.

Il est conseillé de positionner la commande **3** en position recyclage d'air et la commande de répartition d'air **2** en position :

-  par temps froid ;
-  par forte chaleur.

Ces réglages permettent d'atteindre avec plus d'efficacité la température de confort dans l'habitacle.

CHAUFFAGE, CONDITIONNEMENT D'AIR : programmation (2/2)



Programmation de l'heure de départ de la fonction

- Pour programmer l'heure de départ, déplacez-vous dans le menu à l'aide des boutons **C** et **D** jusqu'à l'apparition du message « PROG CONFORT » ;
- exercez un appui long sur le bouton **D** de la manette **5**, les heures clignotent ;
- appuyez brièvement sur le bouton **C** pour les régler ;

- exercez un appui long sur le bouton **D** de la manette **5**, les minutes clignotent ;
- appuyez brièvement sur le bouton **C** pour les régler ;
- valider en exerçant un appui long sur le bouton **D** de la manette **5**.

Le message « PROG CONFORT » et l'heure programmée s'affichent au tableau de bord **4**.

Activation de la fonction

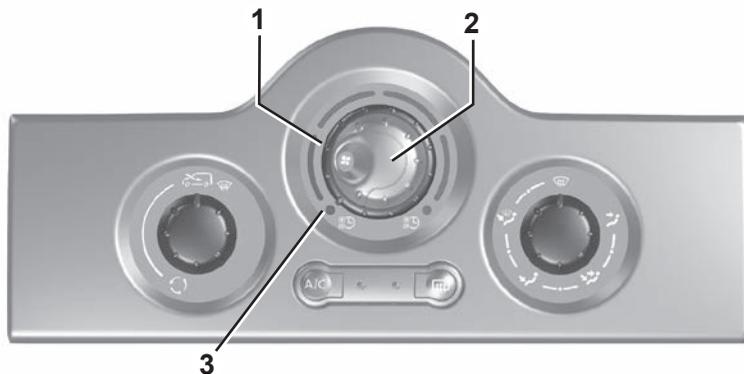
- Contact mis, positionner la commande **1** sur l'une des positions  ;
- coupez le contact. Le message « CONFORT » et l'heure programmée s'affichent quelques secondes au tableau de bord ;
- branchez votre véhicule à une source d'alimentation (reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1).

La fonction se déclenche dans les 30 minutes précédant l'heure programmée pour arriver à une température de confort.

Arrêt automatique de la fonction

- Environ 10 minutes après l'heure programmée ;
- si la prise de charge est débranchée ;
- si la commande **1** n'est plus sur l'une des positions .

CHAUFFAGE ADDITIONNEL (1/2)



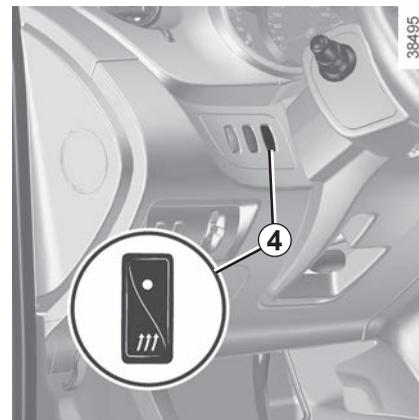
41153

Suivant véhicule, le chauffage additionnel est conçu pour chauffer l'habitacle. Alimenté par un réservoir à carburant dédié (reportez-vous au paragraphe « Réservoir du chauffage additionnel » en chapitre 1), il permet d'augmenter le confort sans diminuer l'autonomie du véhicule.

La mise en fonction du chauffage additionnel désactive les autres modes de chauffage, air conditionné.

Conditions d'utilisation

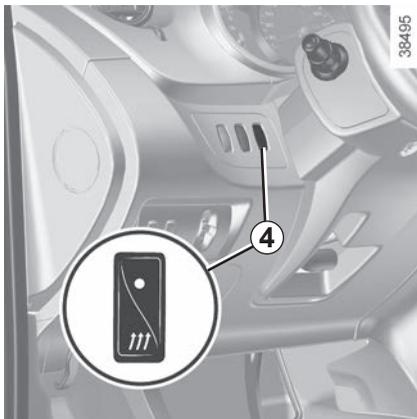
- Le véhicule doit être moteur démarré ;
- le contacteur **4** doit être enclenché ;
- la commande de ventilation **2** ne doit pas être sur la position 0 ;
- la commande de température **1** ne doit pas être sur la position « Arrêt du chauffage » **3** ;
- le mini carburant ne doit pas être atteint.



38495

Lorsque le mini carburant est atteint, le témoin s'allume au tableau de bord. Après quelques minutes de fonctionnement, un message au tableau de bord vous informe que le chauffage additionnel est éteint.

CHAUFFAGE ADDITIONNEL (2/2)



Principe de fonctionnement

Moteur démarré, appuyez sur le contacteur **4**.

La fonction se coupe :

- lorsque le contact est coupé ;
- après quelques minutes, lorsque le niveau mini carburant est atteint.

Anomalie de fonctionnement

Si le chauffage additionnel ne s'allume pas :

- démarrez le véhicule ;
- allumez la chaudière en appuyant sur le contacteur **4** ;
- attendez 5 minutes ;
- éteignez la chaudière ;
- coupez le contact du véhicule ;
- recommencez l'opération 4 ou 5 fois.

Si toutefois le chauffage additionnel ne s'allume toujours pas, consultez un Représentant de la marque.



Moteur démarré, chaudière en fonction, lorsque vous ouvrez la porte conducteur, un message apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore pour vous informer d'éteindre le chauffage additionnel.



Avertissements concernant l'utilisation du chauffage additionnel

- Ne faites pas fonctionner le chauffage additionnel dans un local fermé ; les gaz d'échappement sont toxiques.
- Ne stationnez pas et ne faites pas fonctionner le chauffage additionnel dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec le système d'échappement chaud.
- Ne faites pas fonctionner le chauffage additionnel lors du remplissage du réservoir de carburant.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

Autonomie

Il est normal de constater une augmentation de la consommation d'énergie durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Véhicules équipés du mode ECO

Une fois activé, le mode ECO peut réduire les performances de la climatisation automatique. Reportez-vous au paragraphe « Conseils de conduite, éco conduite » en chapitre 2.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon, arrêtez le fonctionnement.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

Présence d'eau sous le véhicule.

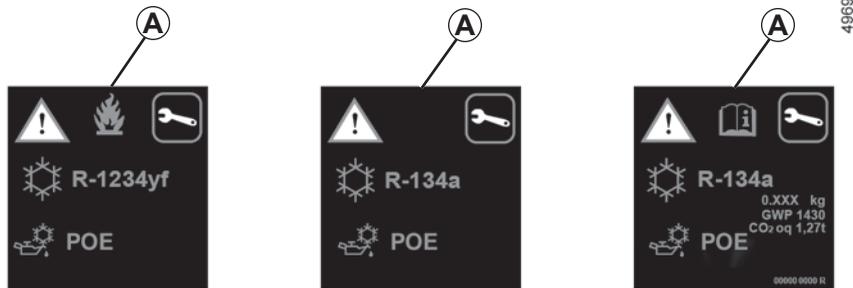
Après l'utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

Bruit

À chaque coupure de contact, la ventilation se coupera après une dizaine de secondes environ.

En dessous de 10 °C environ, moteur coupé il est normal de constater l'entrée d'air froid dans l'habitacle par les aérateurs lorsque la ventilation n'est pas arrêtée (reportez-vous au paragraphe « Chauffage, conditionnement d'air » en chapitre 3). Il est conseillé de positionner la commande de ventilation sur 0 en cas d'arrêts courts.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)



Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) contient des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.

 N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

 Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

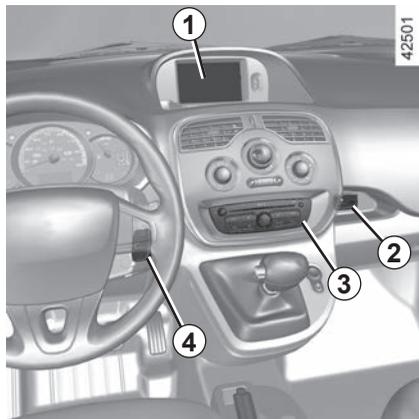
-  **Type du fluide frigorigène**
-  **Type d'huile du circuit de climatisation**
-  **Produit inflammable**
-  **Consultez la notice d'utilisation**
-  **Maintenance**

x.xxx kg Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

GWP xxxxx Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).

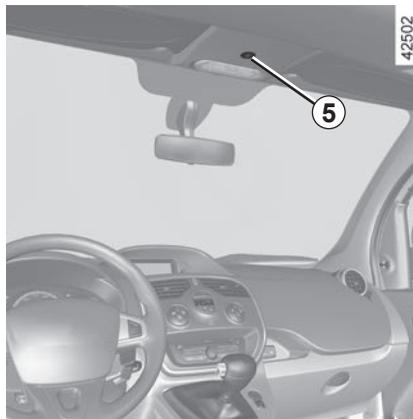
CO2 eq x,xxt La quantité en poids et en équivalent CO2.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de l'équipement multimédia du véhicule.

- 1 Ecran tactile multimédia ;
- 2 prises multimédia ;
- 3 radio ;
- 4 commande sous volant ;
- 5 micro.



Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement qu'il est conseillé de conserver avec les autres documents de bord.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Plafonniers

En manipulant le contacteur **1** vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction immédiate.



Éclaireur de coffre 2

Basculez le contacteur **2** pour obtenir un éclairage permanent.

Particularités

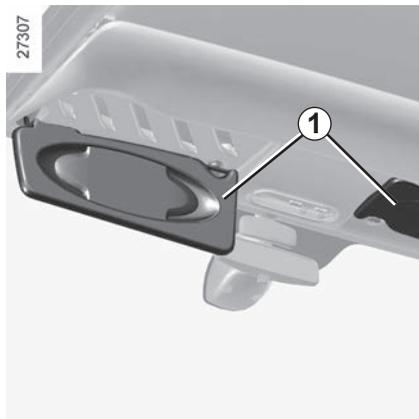
Suivant véhicule, le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé de l'habitacle. L'ouverture d'une porte avant ou arrière relance cette temporisation.

Ensuite, le plafonnier et l'éclaireur de coffre s'éteignent progressivement.

Il existe plusieurs cas d'arrêt de temporisation d'éclairage :

- au bout de 15 minutes lorsqu'une porte est restée ouverte ;
- au bout de 15 secondes ou, suivant véhicule, 5 minutes lorsque toutes les portes sont fermées ;
- à la mise sous contact.

PARE-SOLEIL / MIROIRS



Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **1**.

La pince peut accueillir des tickets d'autoroute.



Miroir de courtoisie **2** (côté passager)

Lorsque le pare-soleil est équipé d'un miroir de courtoisie, celui-ci est occulté par un couvercle.



En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie. Risque de blessures.

LÈVE-VITRES (1/2)



Lève-vitres électriques

Contact mis :

- appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée;
- soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- **1** pour le côté conducteur ;
- **2** pour le côté passager avant.



De la place passager avant

Agissez sur le contacteur **3**.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitres.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES (2/2)

Lève-vitres électrique impulsif

(suivant véhicule)

Le mode impulsif s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

Il équipe la vitre conducteur, à la descente uniquement.

Appuyez brièvement sur le contacteur **1** : la vitre s'abaisse complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la descente de la vitre.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitres impulsif

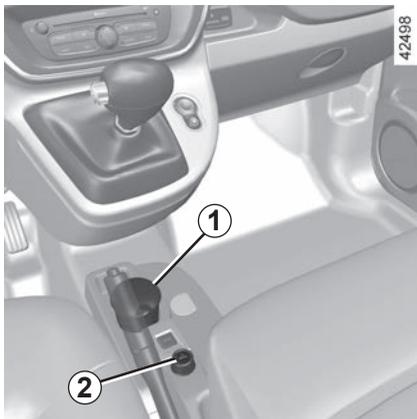
Le lève-vitres impulsif est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitres plus de seize fois consécutives, il se met en protection (blocage de la vitre).

Vous pouvez :

- utiliser le lève-vitres de façon ponctuelle, par action sur le contacteur, une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur tournant, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Nota : lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

CENDRIERS, ALLUME-CIGARES, PRISES ACCESSOIRES



Cendrier amovible 1

Il s'agit d'un cendrier amovible qui peut se loger dans les porte-canettes.

Pour l'ouvrir, soulevez le couvercle.

Pour le vider, tirez sur l'ensemble. Le cendrier sort de son logement.

Allume-cigares 2

Contact mis, enfoncez-le. Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le.

Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.

Prises accessoires

Vous pouvez utiliser l'emplacement de l'allume-cigares 2. Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (tension 12 V).

En fonction de la charge de la batterie 12 V, la prise accessoires peut s'arrêter de fonctionner.

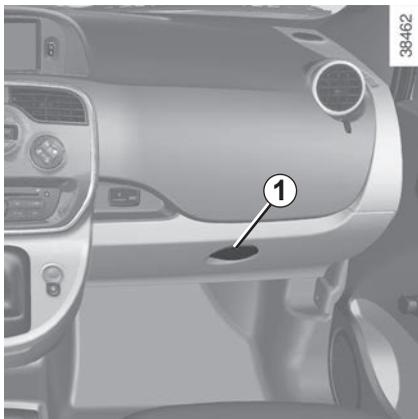


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/3)



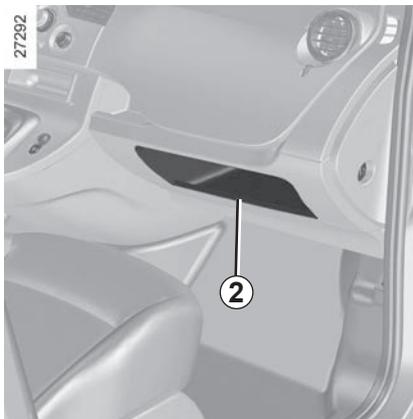
Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, levez la palette **1**.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

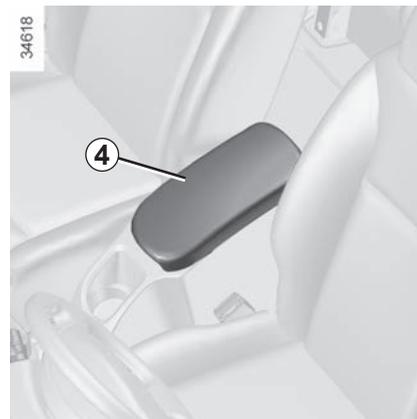
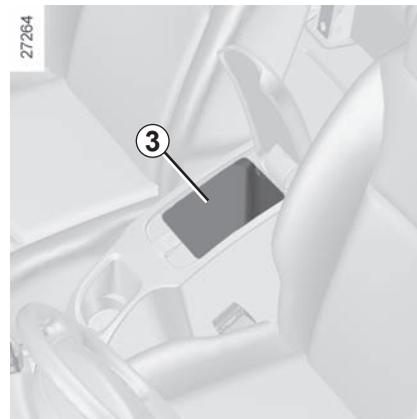
Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



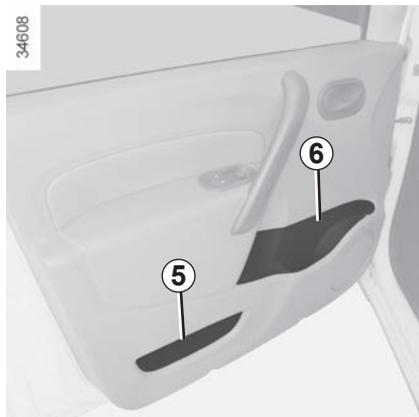
Vide-poches de planche de bord 2

Vide-poches de console centrale 3

Pour l'ouvrir, levez le couvercle **4**. Vous pouvez y loger une bouteille de 1,5 litre.



RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/3)



Vide-poches portes avant 5

Porte-bouteilles 6



Rangement supérieur de cabine avant 7



Pince 8

Elle peut accueillir des tickets d'auto-route, des cartes...



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts » de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/3)

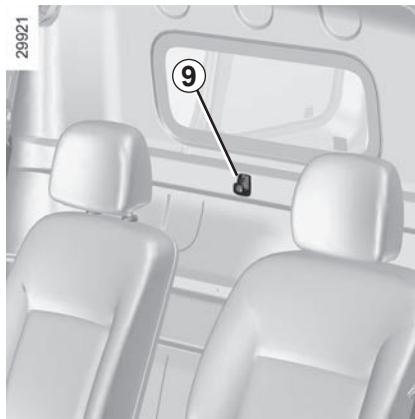


Crochet porte-habits 9

Suivant véhicule, un crochet peut se situer sur la cloison derrière le siège passager.

Pour des raisons de sécurité, l'utilisation du crochet est strictement limitée à l'accrochage de vêtements.

Nota : la charge maximum acceptée est de 4 kg.



APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Pour le monter

Faites-le coulisser jusqu'à la position désirée.

Pour le descendre

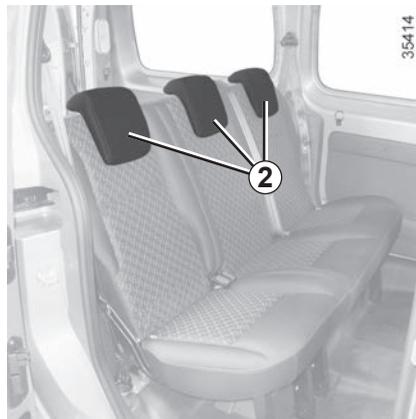
Tirez-le vers vous et faites-le coulisser jusqu'à la position désirée.

Pour l'enlever

Montez l'appui-tête, puis appuyez sur les languettes **1** pour le libérer.

Pour le remettre

Appuyez sur la languette **1** et introduisez les tiges dans les fourreaux, crantrages vers l'avant.



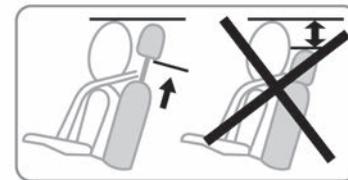
Position de rangement 2

Tirez-le vers vous et abaissez-le complètement.

La position de l'appui-tête complètement abaissé est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis en place arrière.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.



Appui-tête enfant convertible

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appui-tête enfant et son rehausseur s'installent uniquement aux places arrière latérales.

Pour le montage et l'utilisation, reportez-vous à la notice de l'équipement.

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (1/2)



Pour rabattre le dossier

Avant toute manipulation de la banquette, veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés, que les ceintures arrière soient débouclées et qu'aucun objet ne vienne empêcher la manœuvre.

Descendez les appuis-tête arrière en position rangement.

Tirez le levier **1** du dossier que vous voulez rabattre (à droite ou à gauche de la banquette), et accompagnez le dossier vers le bas.



La configuration en banquette deux places, avec le petit dossier **A** rabattu interdit l'usage de la place assise centrale compte tenu de l'impossibilité de boucler la ceinture (boîtiers de ceinture inaccessibles).

Avant tout rabattement d'un siège arrière, bouclez la ceinture sur le siège concerné dans son boîtier correspondant.

Cela évitera le blocage des ceintures lors de la remise en position d'utilisation du siège.

Dans tous les cas, vérifiez le bon fonctionnement des ceintures de sécurité.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors des manœuvres de la banquette arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages de la banquette (ils doivent être exempts de graviers, chiffons...).

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (2/2)



Pour remonter le dossier

Avant de remonter le dossier, veillez à ce qu'aucun objet (bouteille d'eau, boîte à outils...) ne vienne empêcher son bon verrouillage.

Remontez le dossier puis terminez en le claquant. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Masse maxi : 300 kg uniformément répartis.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous de son bon verrouillage.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles n'empêchent pas l'encliquetage des verrous des dossiers et assises. Veillez à bien repositionner les ceintures ainsi que les boîtiers.

Repositionnez les appuis-tête.

Restriction d'utilisation

Il est interdit de rouler avec un dossier ou un siège rabattu en siège avant alors qu'un passager occupe un siège arrière.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE, ATTELAGE (1/2)

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).

27381



- Les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**).

27382



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

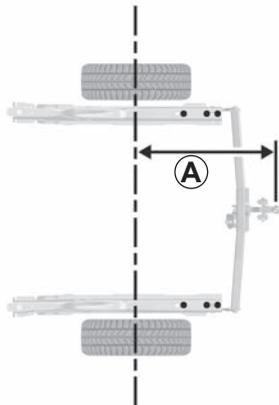
Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre.

Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque.

Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE, ATTELAGE (2/2)

27313



Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « Masses ».

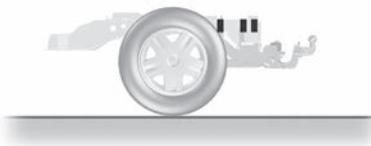
Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage : 23 kg

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

27314



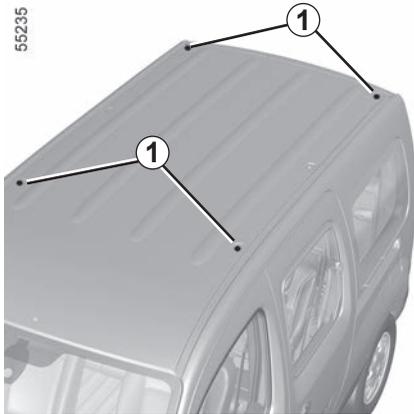
A = 831 mm.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé. Les dispositifs d'attelage (rotule, crochet...) démontables sans outils ou escamotables doivent être enlevés ou repositionnés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation local du pays où vous vous trouvez.

BARRES DE TOIT/BECQUET

55235



Accès aux points de fixation 1

Ouvrez les portes, pour accéder aux inserts de fixation 1.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Pour connaître la charge admise sur la galerie de toit, reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur le becquet. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

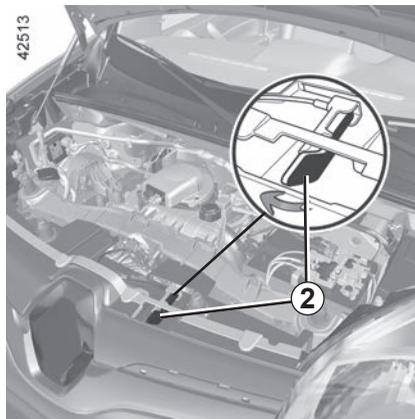
Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveaux	4.4
liquide de refroidissement	4.4
liquide de freins	4.5
réservoir lave-vitres	4.5
Batterie 12 volts	4.6
Pressions de gonflage des pneumatiques	4.8
Entretien de la carrosserie	4.10
Entretien des garnitures intérieures	4.13
	4.1

CAPOT MOTEUR (1/2)



Pour ouvrir, tirez la manette 1.



Déverrouillage de sécurité capot

Pour ouvrir, poussez la languette 2 vers la gauche en même temps que vous soulevez le capot.

Ouverture du capot

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de vérins.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.

CAPOT MOTEUR (2/2)

Fermeture du capot

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis lâchez-le.



S'assurer du bon verrouillage du capot.

S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



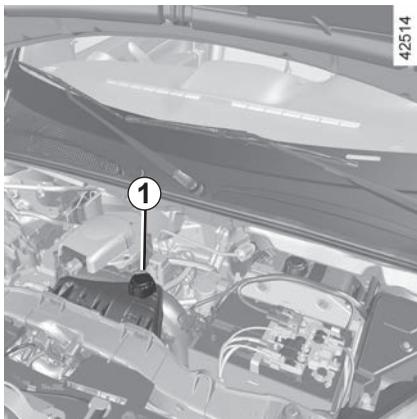
Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...)

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

NIVEAUX (1/2)



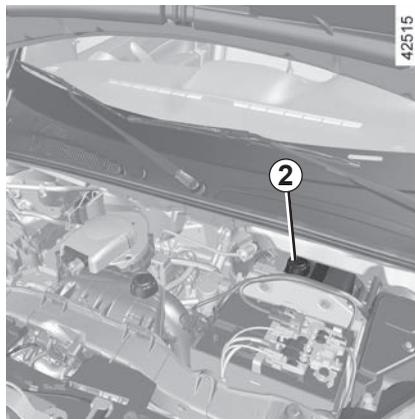
Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1** et **2**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.



Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez vos niveaux de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

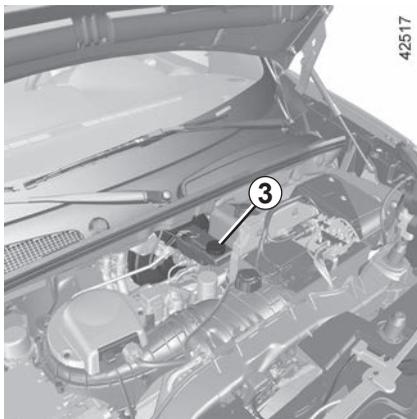


Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (2/2)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Niveau 3

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques et des tambours procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

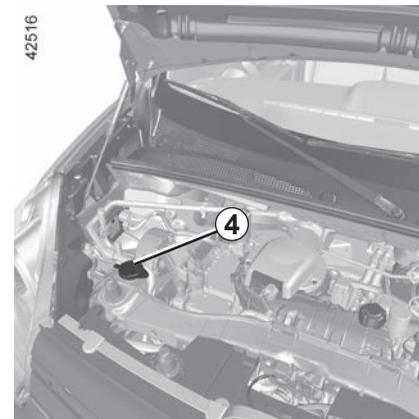
Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Réservoir lave-vitres

Remplissage

- Ouvrez le bouchon **4** ;
- remplissez jusqu'à voir le liquide ;
- refermez le bouchon.

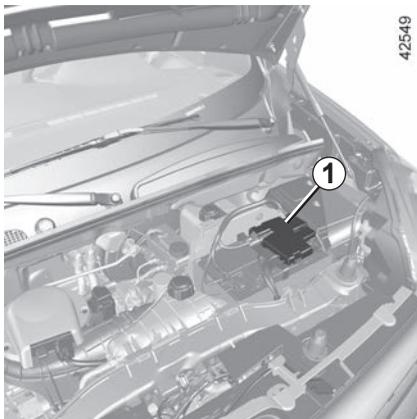
Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type aiguille.

BATTERIE 12 VOLTS (1/2)



Entretien/remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

N'ouvrez jamais le couvercle 1 de la batterie.

L'état de charge de la batterie 12 volts peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- lorsque la température extérieure baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur à l'arrêt.



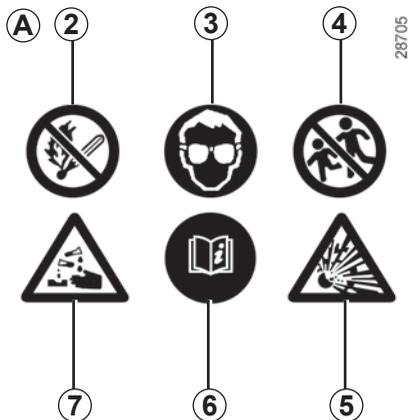
Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie secondaire 12V (démontage, débranchement...) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé. Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque

BATTERIE 12 VOLTS (2/2)



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 2 flamme nue interdite et défense de fumer;
- 3 protection obligatoire de la vue;
- 4 tenir éloigné des enfants;
- 5 matières explosives;
- 6 se reporter à la notice;
- 7 matières corrosives.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.

26913



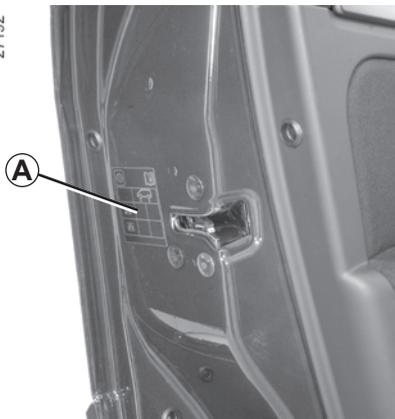
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)

27192



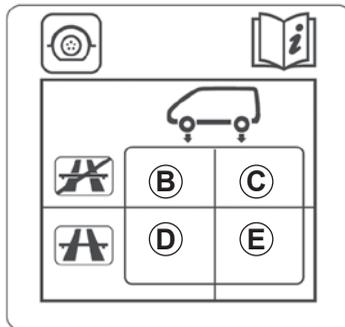
Étiquette A

Pour la lire, ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

A



34701

B : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage hors autoroute.

C : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage hors autoroute.

D : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage sur autoroute.

E : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage sur autoroute.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisin, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Véhicule utilisé à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **80 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Reportez-vous au paragraphe « Masses » du chapitre 6.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répan- dus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuille...) du véhicule.

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Laver le véhicule avec un appareil à haute pression.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitre en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.



Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbiblez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton. Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex. : grattoir...) est à proscrire.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'**eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et absorbez l'excédent.

Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent rester propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teintures est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tache solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou un pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaison	5.2
Roue de secours	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.4
Bloc outils	5.7
Enjoliveurs, roues	5.8
Changement de roue	5.9
Pneumatiques	5.11
Projecteurs : remplacement des lampes	5.14
Feux de brouillard : remplacement des lampes	5.16
Feux arrière : remplacement des lampes	5.17
Répétiteurs latéraux : remplacement des lampes	5.20
Éclairage intérieur : remplacement des lampes	5.21
Fusibles	5.22
Balais d'essuie-vitre	5.24
Remorquage, dépannage	5.26
Prééquipement radio	5.29
Accessoires	5.30
Télécommande à radiofréquence : piles	5.32
Anomalies de fonctionnement	5.35

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/2)

En cas de crevaison, vous disposez, suivant véhicule, d'une roue de secours ou d'un kit de gonflage (reportez-vous en pages suivantes).

Roue de secours 2

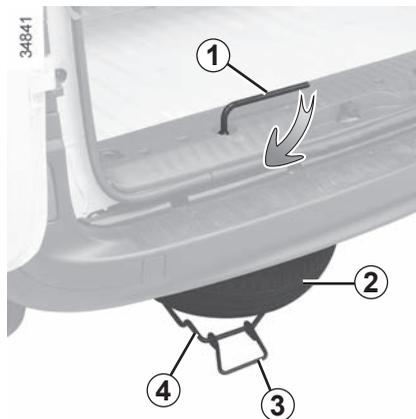
Elle est placée dans le berceau **4** sous le plancher à l'arrière du véhicule.

Pour accéder à la roue de secours

- Ouvrez la porte du coffre.
- Desserrez l'écrou avec la clé de roue **1**.
- Décrochez le berceau en le prenant par la poignée **3**.
- Dégagez la roue de secours.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Pour ranger la roue dans le berceau

- Veillez à bien repositionner la roue dans le berceau, valve vers le bas.
- Raccrochez le berceau en vous aidant de la poignée **3** et revissez l'écrou à l'aide de la clé **1** pour remonter l'ensemble.
- Assurez-vous de son bon verrouillage.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage,...), le témoin  s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/2)



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- La roue crevée étant plus large que la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Lorsque des vis de roue sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.
- L'afficheur du tableau de bord affiche le témoin  qui clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

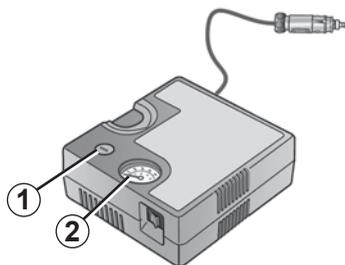
Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)

42172



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans la boîte à gants.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Moteur tournant, frein de parking serré,

- Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur la prise accessoires du véhicule ;
 - reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage et suivez les instructions d'utilisation ;
 - gonflez le pneumatique à la pression préconisée (reportez-vous au paragraphe « Pression de gonflage des pneumatiques ») ;
 - après **15 minutes** maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **2**).
- Nota** : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **2** indique brièvement une pression jusqu'à **6 bars**, ensuite la pression chute ;
- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **1**.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)

Une fois le pneumatique correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord ;
- rangez le kit ;
- à la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou ;
- démarrez sans délai et roulez entre 20 et 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et après 3 kilomètres de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression ;
- si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle préconisée, réajustez-la (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.

Précaution d'utilisation du kit :

- le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives ;
- la bouteille devra être remplacée après la première utilisation, même s'il reste du liquide dedans.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



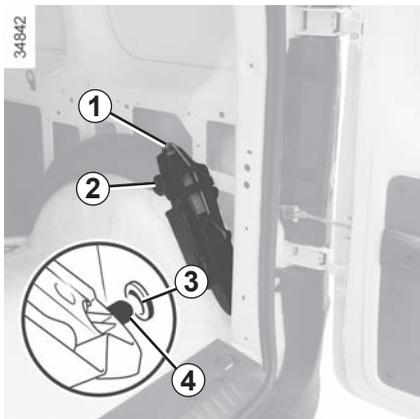
Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

BLOC OUTILS



Sortez les outils ou, suivant véhicule, le bloc outils.

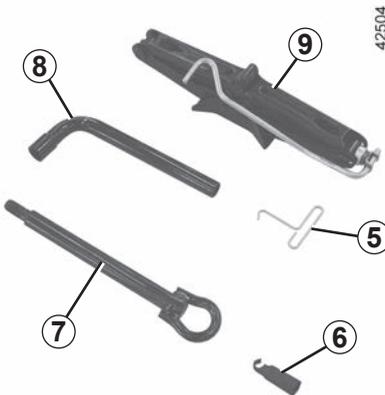
Pour sortir le bloc outils 1 du coffre

Suivant véhicule, il peut être masqué par une trappe, ouvrez-la. Dévissez la molette 2 puis tirez le bloc outils vers vous.

Pour repositionner le bloc outils

Positionnez le pion 4 du bloc outils dans le logement 3. Veillez à ce que le bloc soit bien positionné de manière à pouvoir visser la molette 2.

La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule.



Clé d'enjoliveur 5

Pour retirer les enjoliveurs de roue.

Guide vis 6 (suivant véhicule)

Pour terminer de dévisser ou commencer à revisser les vis de roue.

Anneau de remorquage 7

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage : dépannage » en chapitre 5.

Clé de roue 8

Pour dévisser les vis de roue et l'écrou du berceau de la roue de secours.

Cric 9

Reportez-vous au paragraphe « Changement de roue » en chapitre 5.

Sangle de maintien (suivant véhicule)

Après son utilisation, repositionnez-la en veillant à ce qu'elle maintienne l'ensemble des éléments du bloc outils.

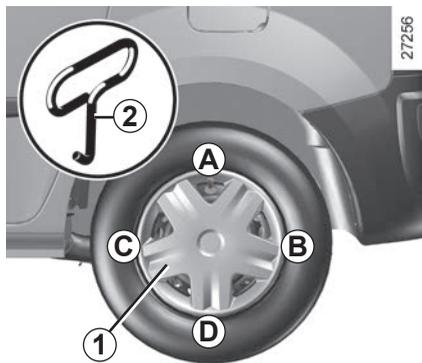


Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le véhicule ou, suivant véhicule, dans le bloc-outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées dans le bloc outils, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

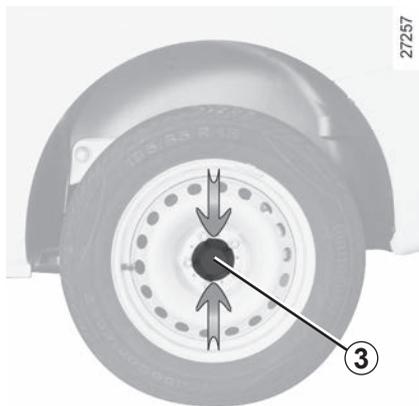
ENJOLIVEURS, ROUES



Enjoliveur 1 (vis de roues masquées)

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur 2 (située sous le bloc outils), en enfonçant suffisamment le crochet dans l'orifice situé près de la valve (pour atteindre le fil de maintien métallique situé à l'arrière de l'enjoliveur).

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve. Enfoncez les crochets de maintien en commençant du côté de la valve **A**, puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.



Enjoliveur 3 (vis de roues apparentes)

Pour le déposer sans démonter la roue, pincez-le aux endroits indiqués par les flèches.

Faites-le tourner de manière à dégager les pattes de fixation situées derrière les vis de roue.

Pour le remettre, procédez de manière inverse.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)

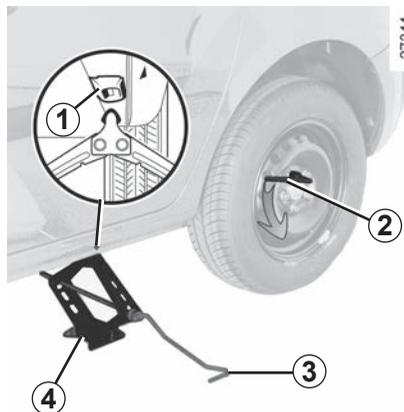


Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein à main et engagez la position **P**.

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **2**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Commencez à déployer le cric **4** à la main en tournant la manivelle.

Placez **impérativement** la tête du cric sur le support tôle **1** le plus proche de la roue concernée, et suivant véhicule, à l'endroit repéré par un triangle.

Continuez à visser pour poser la semelle correctement sur le sol. Tournez la manivelle **3** du cric pour décoller la roue du sol.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Démontez les vis et retirez la roue. Pour les véhicules équipés de jantes aluminium, utilisez le guide vis situé dans le bloc outils pour finir de dévisser et commencer à revisser les vis.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis et descendez le cric.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours.

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et dévissez le cric.

Roues au sol, serrez les vis fortement, faites contrôler le serrage le plus rapidement possible.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES (1/3)

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des réglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4.



Des pressions insuffisantes

entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

PNEUMATIQUES (3/3)

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

Utilisation hivernale

– Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez un Représentant de la marque.

– Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper **toutes les roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Nota : nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- un sens de roulage ;
- un indice de vitesse maximum qui peut être inférieur à la vitesse maximum de votre véhicule.

– Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

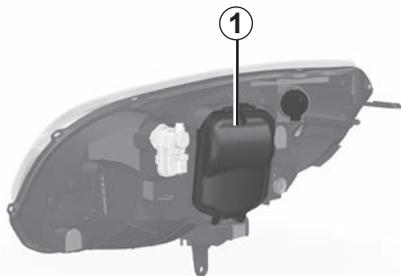
Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Nota : l'utilisation de pneus neiges, thermogommes ou cloutés réduit significativement l'autonomie du véhicule.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

PROJECTEURS : remplacement des lampes (1/2)

38465



Feux de croisement/de route

Ouvrez le cache **1**.

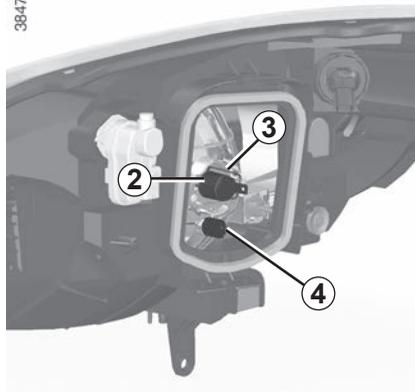
Déconnectez le câblage du porte-lampe **2**.

Dégrafez le ressort **3** pour sortir le porte-lampe **2**.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.

38472



Type de lampe : H4

Utilisez impérativement des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Pour le remontage, procédez en sens inverse.

Veillez à bien repositionner le câblage dans son logement avant de fermer le cache **1**.

Feu de position avant

Ouvrez le cache **1**.

Déconnectez le câblage du porte-lampe **4**.

Sortez le porte-lampe **4** de son emplacement. Remplacez la lampe.

Type de lampe : W5W

Pour le remontage, procédez en sens inverse.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



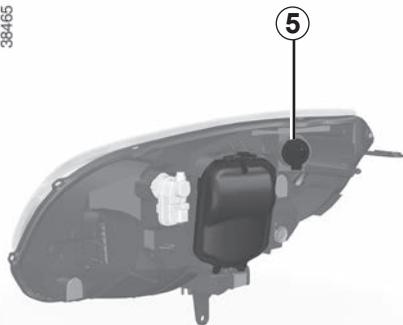
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

PROJECTEURS : remplacement des lampes (2/2)

38465



Feu indicateur de direction

Tournez le porte-lampe **5** pour le déverrouiller et sortez-le de son emplacement sans déconnecter le câblage. Remplacez la lampe.

Type de lampe : PY21W

Pour le remontage, procédez en sens inverse.

Suivant la législation locale, ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.
Risques de blessures.

FEUX DE BROUILLARD : remplacement des lampes



Feux de brouillard avant 1

Du fait de la nécessité de démonter des pièces ou organes (bouclier avant...), **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.**

Type de lampe : H16



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre voiture de feux « brouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

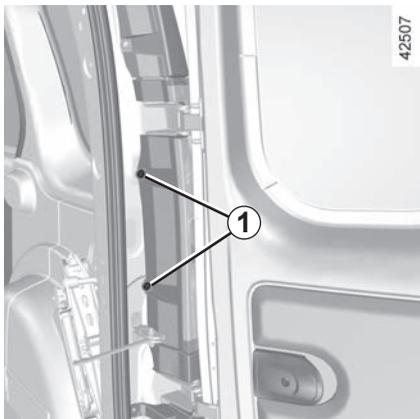


Feux de brouillard arrière 2

Du fait de la nécessité de démonter des pièces ou organes (bouclier arrière...), **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.**

Type de lampe : P21 W

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (1/3)



Feux arrière

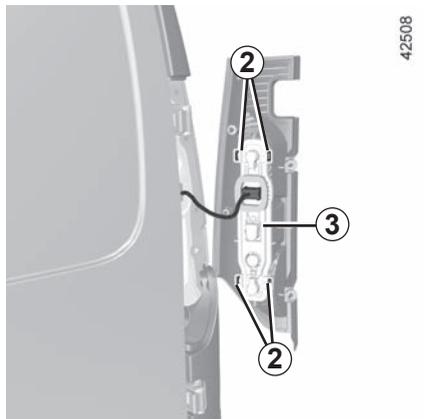
Ouvrez, suivant véhicule, les portes battantes ou le hayon.

Dévissez les vis **1** à l'aide d'un outil à empreinte Torx.

Déclipez la partie basse, puis la partie haute du feu en la tirant vers vous.

Tirez les languettes **2** pour déclipper les portes lampes **3**.

Remplacez la lampe, puis procédez en sens inverse pour remonter le feu.



Type des lampes

4 Feu de direction

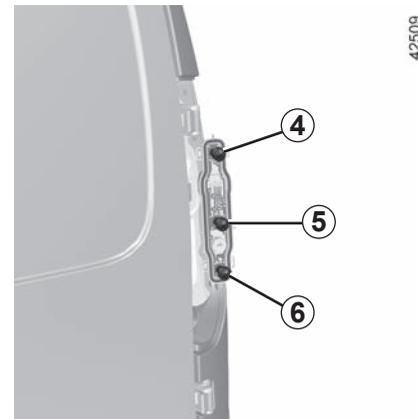
Lampe forme poire à ergots
P Y21W.

5 Feu de position et stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments
P 21/5W.

6 Feu de recul

Lampe forme poire à ergots
P 21W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risques de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (2/3)



Troisième feu de stop

- **Version hayon** : il se situe au-dessus de la lunette arrière, au centre.
- **Version portes battantes** : il se situe au-dessus de la lunette arrière, porte de gauche.

27514



De l'intérieur, retirez les deux obturateurs en plastique **7**. Déclipez le feu à l'aide d'un tournevis en appuyant dans le logement des agrafes métalliques.

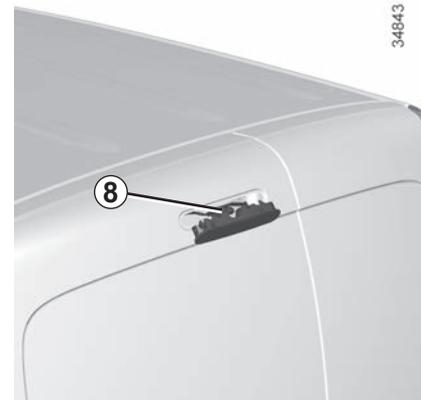
De l'extérieur, retirez le feu **8**. Remplacez la lampe sans déconnecter les câblages.

Type de lampe : W16W

Pour le remontage, procédez dans le sens inverse.

Assurez-vous du bon verrouillage des languettes.

34843



FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (3/3)



Éclaireur plaque d'immatriculation

Dévissez les deux vis **9** à l'aide d'un outil à empreinte Torx.

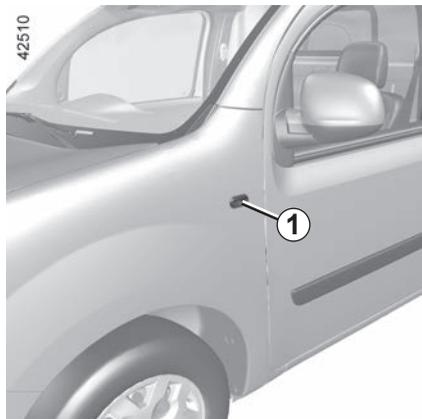


Dégagez l'éclaireur **10** pour accéder aux lampes.

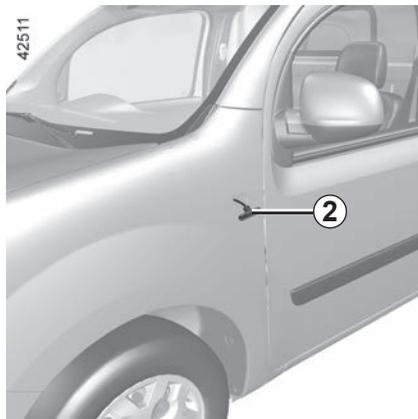
Type de lampe : W5W.

Changez les lampes, puis remettez l'éclaireur en place.

RÉPÉTITEURS LATÉRAUX : remplacement des lampes



Déclipez le répéteur **1** du côté de la porte, à l'aide d'un outil type tournevis plat.



Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **2** et sortez la lampe.

Type de lampe : WY5W.

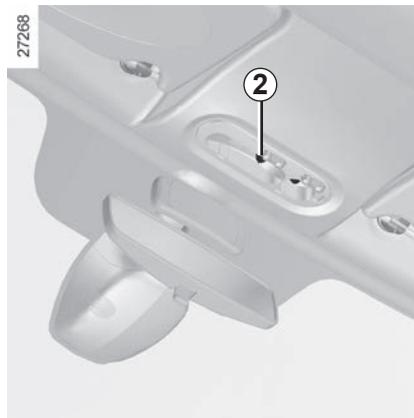
Changez la lampe et remettez le répéteur en place.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



Éclaireurs d'habitacle

Déposez le diffuseur **1** à l'aide d'un outil type tournevis plat.

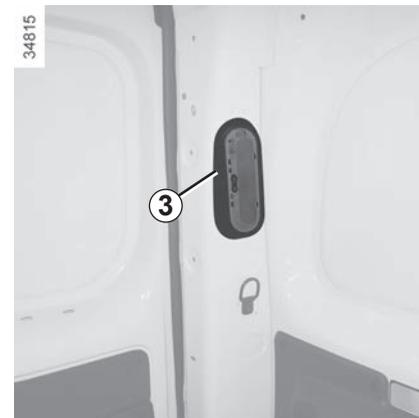


Tirez la lampe **2** vers le bas pour la sortir de son emplacement.

Type de lampe 2 : W6W

Type de lampe plafonnier arrière : W6W

Changez les lampes et remettez le diffuseur en place.



Eclaireur 3

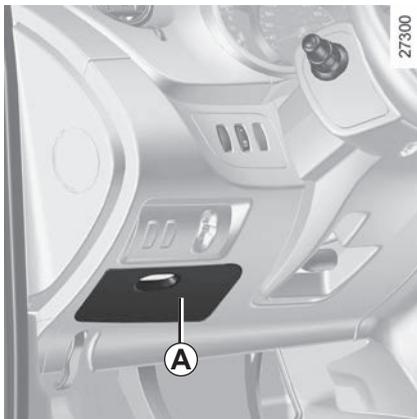
Déposez le diffuseur à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tirez la lampe pour la sortir de son emplacement.

Type de lampe 3 : W6W

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.

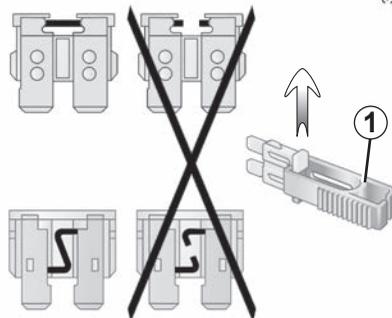
FUSIBLES (1/2)



Compartiment à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Déclipez le couvercle **A**.



Pince 1

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **1**, située au dos du couvercle **A**.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine**.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

Pour repérer les fusibles, reportez-vous en page suivante.

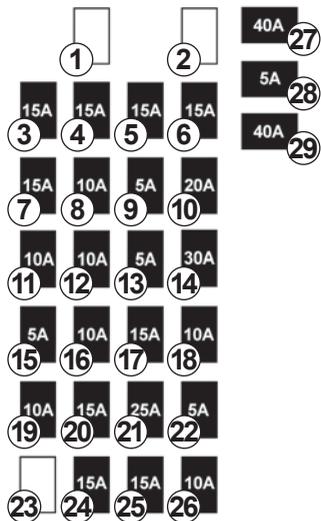
Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur. Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la Marque**.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (2/2)

42558



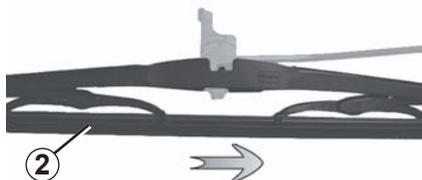
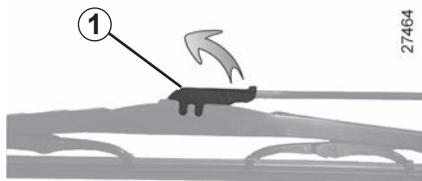
Affectation des fusibles

La présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule.

Numéro	Affectation
1	Non utilisé
2	Non utilisé
3	Conditionnement d'air, avertisseur sonore piétons
4	chauffage, batterie de traction
5	Essuie-vitre arrière
6	Avertisseur sonore, prise diagnostic
7	Sièges chauffants, boîtier télématique
8	Batterie de traction
9	Unité centrale habitacle
10	Lave-vitre
11	Feux stop
12	Unité centrale habitacle
13	Lève-vitre, mode ECO
14	Lunette arrière dégivrante
15	Démarrreur

Numéro	Affectation
16	Feux stop, équipements complémentaires, ABS, ESC, éclairateur de coffre, plafonnier, capteur de pluie et de lumière
17	Radio, navigation, afficheur, alarme
18	Equipements complémentaire
19	Dégivrage rétroviseurs
20	Warning, feux de brouillard arrière
21	Condamnation des ouvrants
22	Tableau de bord
23	Non utilisé
24	Radio, sièges chauffants, feux stop
25	Prise accessoires avant
26	Attelage
27	Lève-vitres électriques avant
28	Commande rétroviseur
29	Groupe motoventilateur habitacle

BALAIS D'ESSUIE-VITRE (1/2)



Remplacement des balais d'essui-vitre avant 2

- **Contact coupé**, levez légèrement le bras d'essui-vitre **2** ;
- tirez la languette **1** vers le haut ;
- décalez le balai dans le sens de la flèche.

Pour le remontage, procédez en sens inverse et assurez-vous que le balai soit bien clippé.

Surveillez l'état des balais d'essui-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

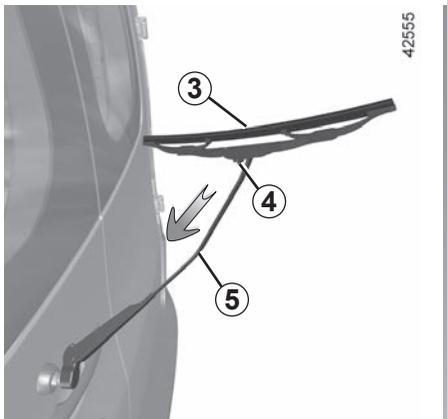
- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



Avant de changer le balai d'essui-vitre, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

Risque de blessures.

BALAIS D'ESSUIE-VITRE (2/2)



Remplacement du balai d'essuie-vitre arrière

- **Contact coupé**, soulevez le bras d'essuie-vitre **5** ;
- faites pivoter le balai **3** ;
- appuyez sur la languette **4** ;
- dégagez le balai en le tirant (flèche).

Pour le remontage, procédez en sens inverse et assurez-vous que le balai soit bien clippé.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (1/3)

Choix du dépannage

Cas de la panne d'énergie

Dans le cas de la décharge complète de la batterie de traction, tout type de remorquage est autorisé : **le remorquage sur plateau** ou **le remorquage sur route** à l'aide de l'anneau de remorquage (reportez-vous en pages suivantes).

Tout autre cas de panne

Seul le dépannage sur plateau est autorisé.

33442



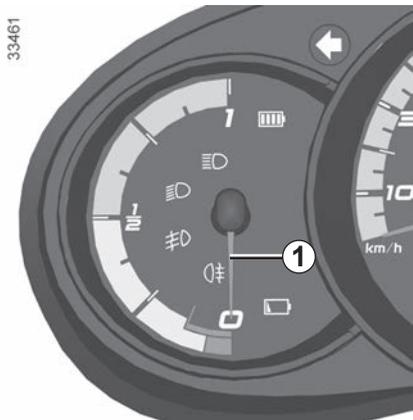
Dépannage sur plateau

Le dépannage sur plateau est **impératif** dans tous les cas de pannes autres que la panne d'énergie (décharge complète de la batterie de traction). Dans le cas de la panne d'énergie, reportez-vous en pages suivantes.

Avant tout dépannage, insérez la clé dans le contacteur pour déverrouiller la colonne de direction. Tournez-la en position **M**.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le dépannage.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (2/3)



Cas de panne d'énergie : remorquage

En cas de décharge complète de la batterie de traction :

- le témoin  clignote ;
- l'aiguille **1** est sur le bas de la zone de réserve.

Il est possible de dépanner sur un plateau ou de remorquer le véhicule à l'aide du point de remorquage en suivant les instructions ci-après.



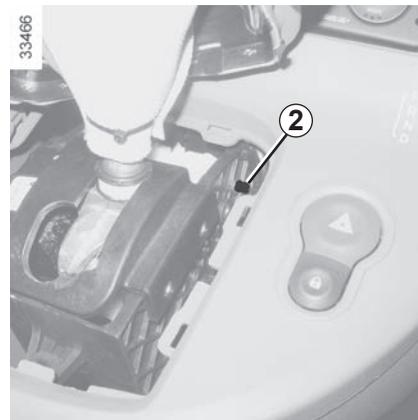
Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Avant tout remorquage, insérez la clé dans le contacteur pour déverrouiller la colonne de direction. Tournez-la en position **M**.

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de détresse, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage.



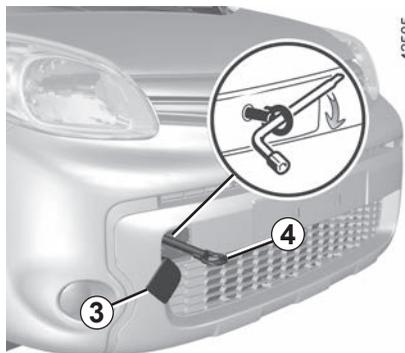
Amenez le levier en position **N**.

Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclippez le cache à l'embase du levier.

Appuyez simultanément sur le repère **2** et sur le bouton de déverrouillage situé sur le levier.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (3/3)

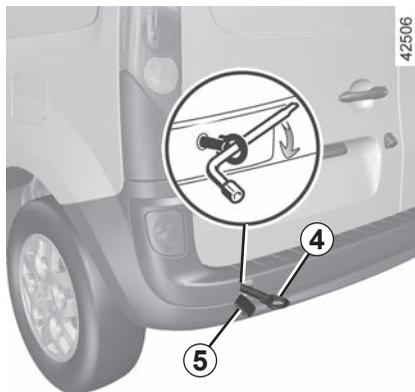


Accès aux points de remorquage

Déclipsez le cache **3** ou **5**.

Vissez l'anneau de remorquage 4 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

L'anneau de remorquage **4** et la clé de roue sont situés dans le bloc outils dans le coffre (reportez-vous au paragraphe « Bloc outils » en chapitre 5).



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant et arrière (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.



Assurez-vous du bon visage de l'anneau.

Risque de perte de l'objet remorqué.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc outils, puis suivant véhicule, positionnez-le correctement dans son logement.

Risque de blessures.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO



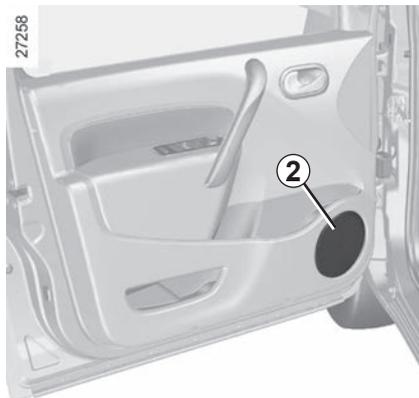
Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système audio, vous disposez d'un pré-équipement composé d'emplacements pour :

- la radio **1** ;
- des haut-parleurs de graves **2**.

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

Emplacement radio **1**

Déclippez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et –, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Pour toute installation d'un accessoire nécessitant une intervention sur le circuit électrique 12 volts du véhicule, respectez impérativement les consignes suivantes :

- débranchez le cordon de charge de la batterie de traction ;
- coupez le contact ;
- débranchez la batterie 12 volts.

Risques de blessures graves.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée. Pour plus d'information, reportez vous aux paragraphes « Équipement multimédia » et « Cendriers, allumeurs, prises accessoires » en chapitre 3.

Risque d'incendie.

Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.



Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule. Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves.**

Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure. **Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.**

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

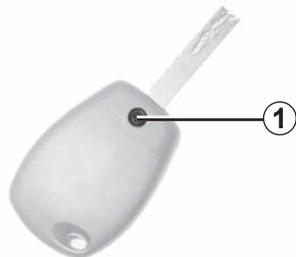
Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales**

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : piles (1/2)

27346



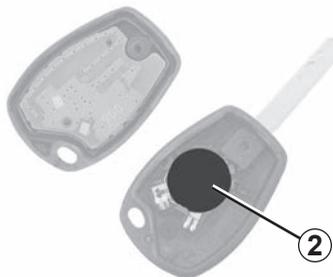
Remplacement de la pile de la télécommande

Dévissez la vis **1** pour enlever le couvercle de la télécommande.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

27347



Remplacez la pile **2** en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Assurez-vous que le couvercle soit bien cliqué et que la vis soit correctement serrée.

Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lors du remplacement :
– veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : piles (2/2)

Anomalie de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage et déverrouillage des portes » en chapitre 1).

26613



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
 - ne pas ingérer les piles.
- Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.**
- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/6)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule. Si besoin, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2.
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de porte, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/6)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La charge de la batterie de traction est impossible.	Absence de courant dans les prises domestiques ou mauvais branchement du câble dans la prise domestique.	Vérifiez votre installation (disjoncteur, programmateur...) Vérifiez les branchements (prise de charge...), reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1.
	La température extérieure est inférieure à -26 °C.	Rechargez votre véhicule dans un lieu tempéré. Si besoin, reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » en chapitre 5.
	Le cordon est défectueux.	Consultez un Représentant de la marque pour son remplacement.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/6)

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le chauffage additionnel ne fonctionne pas.	Plus de carburant dans le réservoir.	Faites le plein du réservoir. Reportez-vous au paragraphe « Réservoir du chauffage additionnel » en chapitre 1.
Le chauffage programmable ne fonctionne pas.	L'une des conditions d'utilisation n'est pas remplie (la batterie de traction n'est pas en charge...).	Reportez-vous au paragraphe « Chauffage, conditionnement d'air : programmation » en chapitre 3.
	Le réglage de l'heure du véhicule n'est pas ou mal réglé.	Régalez l'heure au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Heure et température extérieure » en chapitre 1.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/6)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues.
	Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance	Consultez un Représentant de la marque.
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/6)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles » en chapitre 5.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles » en chapitre 5.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/6)

Appareillage électrique

CAUSES POSSIBLES

QUE FAIRE

Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.

Circuit électrique ou commande défectueux.

Consultez un Représentant de la marque.

Fusible endommagé.

Remplacez le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles » en chapitre 5.

Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.

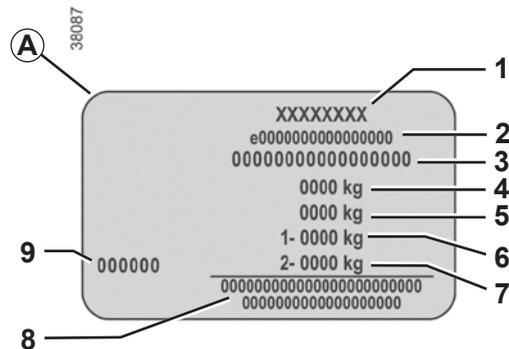
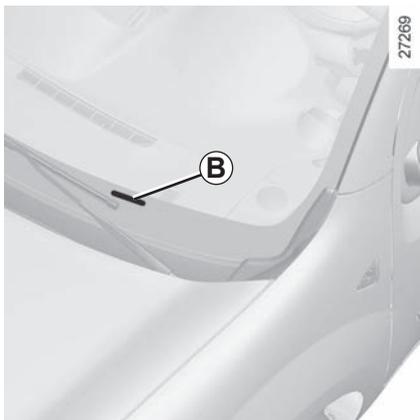
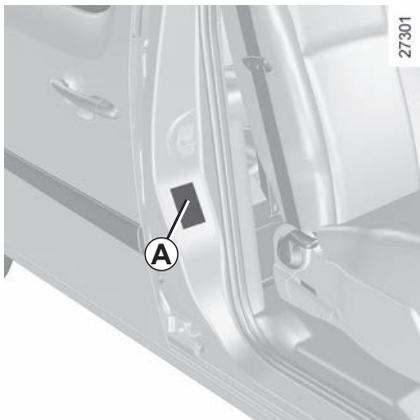
La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie.

Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule	6.2
Informations techniques pour les secours	6.3
Identification moteur	6.4
Caractéristique moteur	6.4
Dimensions	6.5
Masses	6.7
Pièces de rechange et réparations	6.8
Justificatifs d'entretien	6.9
Contrôle anticorrosion	6.15

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

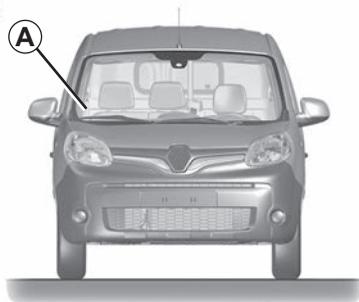
Plaque constructeur A

- 1 Nom du constructeur.
- 2 Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
- 3 Numéro d'identification.
Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.
- 4 MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).

- 5 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 6 MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
- 7 MMTA essieu arrière.
- 8 Réservé aux inscriptions partenariats ou complémentaires.
- 9 Référence peinture (code couleur).

INFORMATIONS TECHNIQUES POUR LES SECOURS

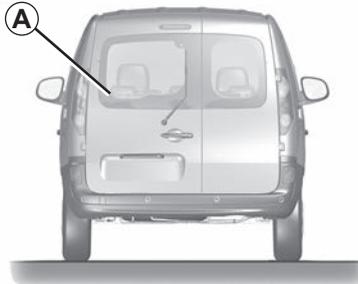
57157



Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Nota : pour les versions non équipées d'une vitre arrière, l'étiquette **A** est uniquement présente sur le pare-brise à l'avant.

57329

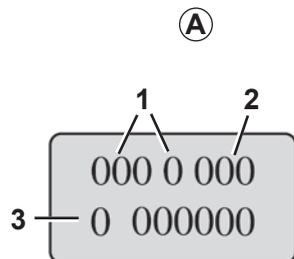


Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.

IDENTIFICATION MOTEUR, CARACTÉRISTIQUE MOTEUR

33293

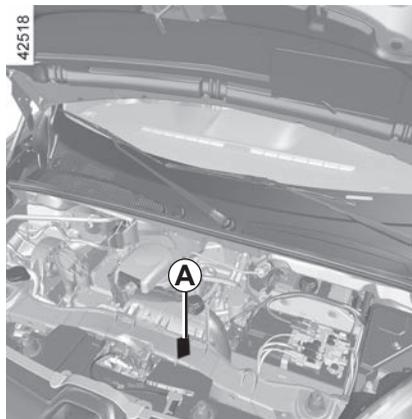


Plaque d'identification moteur

Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

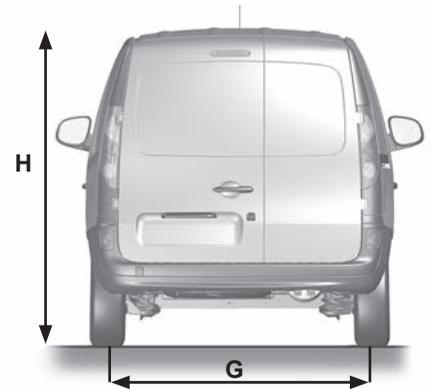
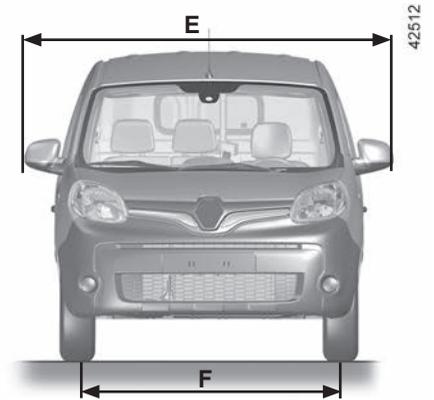
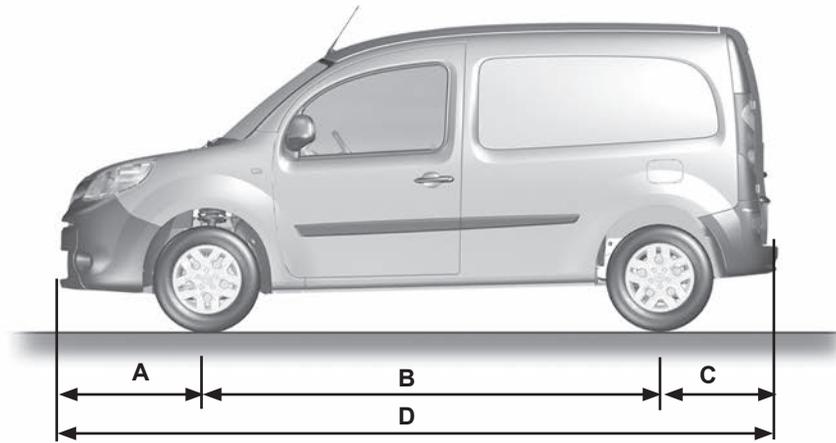
- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro de série du moteur.



Caractéristique moteur

Type moteur 1 : 5AM

DIMENSIONS (en mètres) (1/2)



DIMENSIONS (en mètres) (2/2)

	2 places		5 places
	Moyen	Long	
A	0,9		
B	2,7	3,1	
C	0,7		
D	4,3	4,7	
E	2,1		
F	1,5		
G	1,5		
H (à vide)	1,8		

Diamètres de braquage entre trottoirs	10,7	11,9
Diamètres de braquage entre murs	11,2	12,4

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

	Moyen	long
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)	
Masse Remorque Freinée *	s'obtient par calcul : MTR - MMAC	
Masse Remorque non Freinée *	374	322
Charge admise sur le point d'attelage *	75	
Charge admise sur le toit	80 (y compris dispositif de portage)	

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR-MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

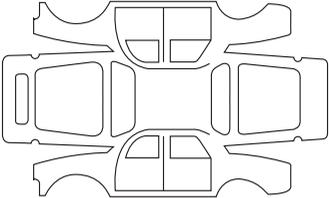
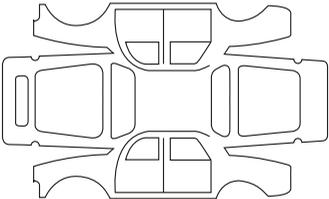
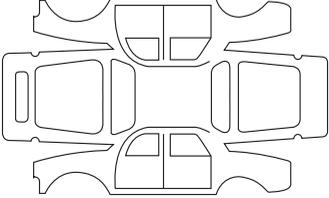
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

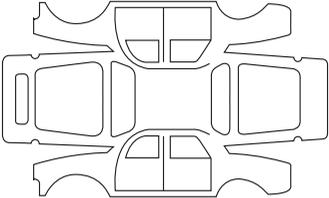
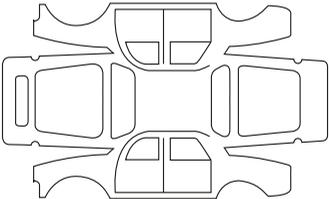
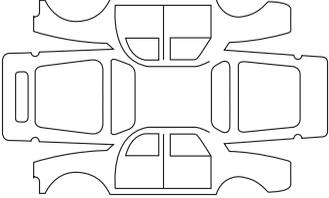
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

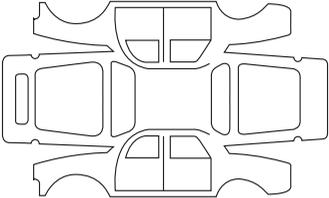
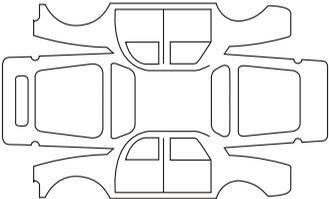
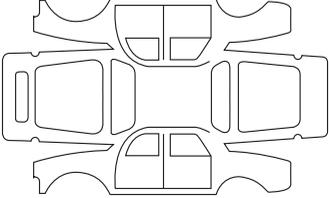
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

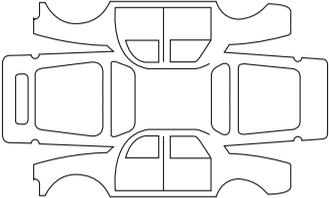
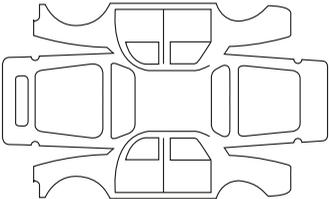
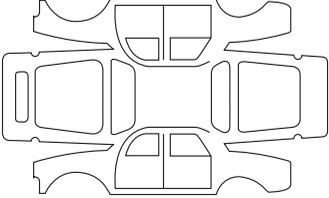
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

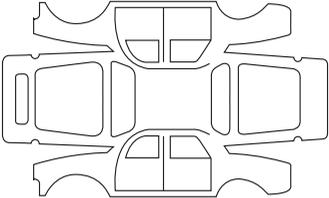
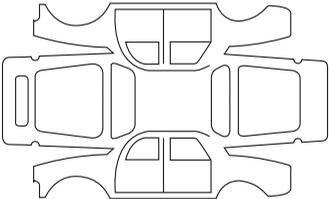
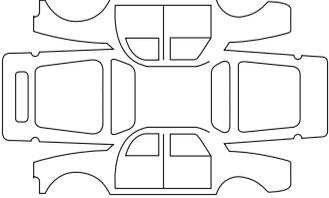
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

ABS	2.16 → 2.18
accessoires.....	5.30 – 5.31
aérateurs	3.2 – 3.3
afficheur.....	1.71 → 1.76
aide au parking.....	2.26 – 2.27
air conditionné.....	3.4 → 3.7, 3.12 – 3.13
airbag	
activation airbags passager avant	1.63 → 1.65
désactivation airbags passager avant	1.63 → 1.65
airbag.....	1.41 → 1.47
alarme sonore d'oubli d'éclairage.....	1.24, 1.90
allume-cigares	3.19
aménagements.....	3.20 → 3.22
ampoules	
remplacement.....	5.14 → 5.21
anneaux d'arrimage	1.51 → 1.53
anneaux de remorquage	5.7, 5.27 – 5.28
anomalies de fonctionnement.....	1.71 → 1.73, 5.35 → 5.39
antibrouillard	
projecteurs	5.16
antibrouillards	1.91
antipatinage.....	2.16 → 2.18
appareils de contrôle	1.74 → 1.82
appel	
lumineux	1.88
sonore.....	1.88
appuis-tête.....	1.31 → 1.33, 3.23
assistance au freinage d'urgence.....	2.16 → 2.18
assistance de direction	1.70
attelage	
montage.....	3.27
autonomie de la batterie de traction	2.7 – 2.8
autonomie du véhicule.....	2.7 → 2.10

avertisseur de perte de pression des pneumatiques.....	2.12 → 2.15
avertisseurs sonore et lumineux.....	1.88

B

balais d'essuie-vitre.....	5.24 – 5.25
banquette arrière	3.24 – 3.25
barres de toit.....	3.28
batterie 12 Volts.....	1.2 → 1.7, 4.6 – 4.7
entretien.....	4.6 – 4.7
batterie de traction.....	1.2 → 1.8
charge.....	1.9
becquet.....	3.28
bloc-outils	5.7
boîte à gants.....	3.20
bouchon de réservoir carburant.....	1.97

C

caméra de recul.....	2.28 – 2.29
capacité réservoir additionnel.....	1.97
capot moteur.....	4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs	6.4
caractéristiques techniques.....	6.2, 6.5 → 6.8
carburant	
capacité	1.97
qualité	1.97
remplissage	1.97
carburant chauffage additionnel	1.97
ceintures de sécurité	1.37 → 1.47
cendriers.....	3.19
changement de lampes	5.14 → 5.16, 5.20 – 5.21
changement de roue.....	5.9
changement de vitesses.....	2.4 → 2.6
charge batterie de traction.....	1.9 → 1.18, 1.21

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

chauffage.....	3.4 → 3.13
chauffage additionnel	3.10 – 3.11
réservoir carburant chauffage additionnel.....	1.97
chauffage, conditionnement d'air : programmation ...	2.8, 2.10, 3.8 – 3.9
circuit électrique « 400 Volts ».....	1.2 → 1.8
clé d'enjoliveur.....	5.7
clé de roue.....	5.7
clé/télécommande à radiofréquence	
utilisation	1.19, 1.21
clignotants	1.88, 5.15, 5.20
climatisation.....	3.12 – 3.13
cloison de séparation.....	1.36
coffre à bagages.....	3.26 – 3.27
commande de vitesses.....	2.4 → 2.6
commandes.....	1.66 → 1.69
condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.30
condamnation des portes	1.23
conditionnement d'air	3.4 → 3.7, 3.12 – 3.13
conduite.....	2.4 → 2.10, 2.12 → 2.27
conseils de conduite	2.7 – 2.8
conseils pratiques.....	2.7 → 2.10
consommation d'énergie	2.7 → 2.10
contrôle anticorrosion	6.15 → 6.19
contrôle dynamique de conduite : ESC	2.16 → 2.18
cordon de charge.....	1.9 → 1.18, 1.21
coussin gonflable	
airbag.....	1.41 → 1.47
crevaisin	5.7, 5.9
cric.....	5.7, 5.9

D

décondamnation des portes	1.28 – 1.29
dégivrage.....	3.5

dégivrage/désenneigement de pare-brise.....	3.5
désactivation airbag passager avant.....	1.63 → 1.65
dimensions	6.5 – 6.6
direction assistée.....	1.70
dispositifs complémentaires à la ceinture avant....	1.41 → 1.45
dispositifs de protection latérale	1.46
dispositifs de retenue complémentaires	1.47
dispositifs de retenue enfants.....	1.48 – 1.49, 1.51 → 1.55, 1.63 → 1.65

E

éclairage :	
intérieur.....	3.15
éclairage extérieur d'accompagnement.....	1.90
éclairage intérieur :	
remplacement des lampes.....	5.21
ECO conduite	2.7 – 2.8
écomètre.....	1.75, 2.7 → 2.9
économie d'énergie	2.7 → 2.10
énergie	
autonomie	2.7 – 2.8
charge.....	1.9 → 1.18
consommation	1.74 – 1.75
économie	2.7, 2.9 – 2.10
récupération.....	1.75
enfants.....	1.48 – 1.49
enjoliveurs	5.8
entretien :	
carrosserie	4.10 → 4.12
garnitures intérieures	4.13 – 4.14
mécanique	4.2 – 4.3, 6.9 → 6.14
environnement.....	2.11
équipements multimédia.....	3.14, 5.29
ESC : Contrôle dynamique de conduite	2.16 → 2.18

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

essuie-vitres	1.94 → 1.96
essuie-vitres/lave-vitre	
remplacement des balais	5.24 – 5.25

F

fermeture des portes	1.24 → 1.27
feux arrière	
remplacement des lampes	5.17 → 5.19
feux avant	
remplacement des lampes	5.14 – 5.15
feux de stop	
remplacement des lampes	5.17 – 5.18
feux :	
de brouillard	1.71, 1.91, 5.16
de croisement	1.71, 1.89, 5.14
de détresse	1.88
de direction	1.71, 1.88, 5.17
de position	1.89
de recul	5.17
de route	1.71, 1.89 – 1.90
de stop	5.17
éclaireurs de plaque d'immatriculation	5.19
indicateurs de direction	1.71
fonction mode « ECO »	2.9
frein à main	2.6
freinage d'urgence	2.16 → 2.18
fusibles	5.22 – 5.23

G

galerie	
barres de toit	3.28
garnitures intérieures	
entretien	4.13 – 4.14
gonflage des pneumatiques	4.8 – 4.9, 5.11 → 5.13

H

heure	1.86
-------------	------

I

identification du moteur	6.4
identification du véhicule	6.2
incidents	
anomalies de fonctionnement	5.35 → 5.39
indicateurs :	
de direction	5.15, 5.20
de tableau de bord	1.71 → 1.76
installation électrique	1.12
installation radio	5.29
Isofix	1.51 → 1.55

J

justificatifs d'entretien	6.9 → 6.14
---------------------------------	------------

K

kit de gonflage des pneumatiques	5.4 → 5.6
klaxon	1.88

L

lampes	
remplacement	5.14 → 5.21
lavage	4.10 → 4.12
lave-vitres	1.94 → 1.96, 4.5
levage du véhicule	
changement de roue	5.9 – 5.10
lève-vitres	3.17 – 3.18
levier de vitesses	2.4 → 2.6
limiteur de vitesse	2.19 → 2.21
liquide de freins	4.5
liquide de refroidissement	4.4

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

lunette arrière
désembuage 3.2

M

manivelle 5.7
marche arrière
passage 2.4 → 2.6
masses 6.7
messages au tableau de bord 1.77 → 1.85
miroir de communication 3.16
miroirs de courtoisie 3.16
mode ECO 2.7
montre 1.86
multimédia (équipement) 3.14

N

navigation 3.14
nettoyage :
intérieur véhicule 4.13 – 4.14
niveaux :
liquide de frein 4.5
liquide de refroidissement 4.4
réservoir lave-vitre 4.5

O

ordinateur de bord 1.71 → 1.73, 1.79 → 1.85
ouverture des portes 1.24 → 1.27

P

pare-soleil 3.16, 3.22
peinture
entretien 4.10 → 4.12
référence 6.2
pièces de rechange 6.8
pile (télécommande) 5.32 – 5.33, 5.33

7.4

plafonnier 3.15
planche de bord 1.66 → 1.69
plaques d'identification 6.2
pneumatiques 2.12 → 2.15, 4.8, 5.11 → 5.13
porte de coffre 1.26 – 1.27
portes 1.24 → 1.30
position de conduite
réglages 1.37 → 1.40
poste de conduite 1.66 → 1.69, 1.71 → 1.73
prééquipement radio 5.29
présentation du véhicule électrique
batteries 1.2 → 1.7
pression des pneumatiques 2.12 → 2.15, 4.8
prétensionneurs 1.41
prise accessoires 3.19
prise de charge 1.2 → 1.7, 1.9 → 1.18
projecteurs
antibrouillard 5.16
avant 5.14 – 5.15
réglage 1.92 – 1.93
remplacement des lampes 5.14 – 5.15
protection anticorrosion 4.10

R

radar de recul 2.26 – 2.27
radio 3.14, 5.29
rangements 3.20 → 3.22
récupération d'énergie 2.7
réglage des projecteurs 1.92 – 1.93
réglage des sièges avant 1.34 – 1.35
régulateur de vitesse 2.22 → 2.25
régulation de la température 3.12 – 3.13
remplissage réservoir additionnel 1.97

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

remorquage	
dépannage.....	5.26 → 5.28
en cas de panne d'énergie	5.26 → 5.28
répétiteurs latéraux	
remplacement des lampes.....	5.20
réservoir	
lave-vitres	4.5
liquide de freins.....	4.5
liquide de refroidissement.....	4.4
réservoir chauffage additionnel	1.97
retenue complémentaire aux ceintures	1.41 → 1.47
retenue enfants.....	1.48 – 1.49
rétroviseurs.....	1.87
roue de secours.....	5.2
roues (sécurité).....	5.11

S

sécurité enfants	1.19, 1.21, 1.25, 1.48 – 1.49, 1.51 → 1.55, 1.63 → 1.65, 3.17
services connectés.....	1.3
sièges arrière	
fonctionnalités.....	3.24 – 3.25
sièges avant	
réglage.....	1.34 – 1.35
sièges chauffants.....	1.34 – 1.35
sièges enfants	1.48 – 1.49, 1.51 → 1.55
signal danger.....	1.88
signalisation éclairage	1.89 → 1.91
spots d'éclairage.....	3.15
super condamnation des portes	1.21
système antiblocage des roues : ABS.....	2.16 → 2.18
système de navigation.....	3.14
système de retenue enfants	1.48 – 1.49, 1.51 → 1.55, 1.63 → 1.65

T

tableau de bord.....	1.71 → 1.85
télécommande de verrouillage des portes	
piles	5.32 – 5.33, 5.33
télécommande de verrouillage électrique des portes.....	1.19, 1.21
témoins de contrôle	1.71 → 1.73, 1.77 – 1.78, 1.84
température extérieure	1.86
transport d'enfants.....	1.48 – 1.49, 1.51 → 1.55, 1.63 → 1.65
transport d'objets	
dans le coffre	3.26 – 3.27
trappe de charge	1.8 → 1.18

V

véhicule électrique	
autonomie du véhicule.....	2.7 → 2.9
batteries	1.4
bruit.....	1.6
charge.....	1.9 → 1.18
conduite	1.6, 2.4, 2.7 → 2.9
recommandations importantes	1.8, 1.12
ventilation	3.2 → 3.9, 3.12 – 3.13
verrouillage des portes	1.23, 1.28 – 1.29
vide-poches	3.20 → 3.22
volant de direction	
réglage.....	1.70

W

warning.....	1.88
--------------	------



RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € /13-15, QUAI LE GALLO
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 /TÉL. : 0810 40 50 60

NU 1063-16 – 99 91 006 77S – 12/2021 – Edition française



FV